L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1175 - VENDREDI 20 JUILLET 2012 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



▶ Sommaire



Vigne

Les effeuilleuses au banc d'essai *p. 13*

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Moissons : Le Val de Saône récolte vite et bien

P 07 **Actualité** Nièvre
Culards : Moulins-Engilbert, véritable plaque tournante d'un «marché de niche»

P09 **Actualité** Yonne
Épandage de boues: Un nouveau logiciel de cartographie

P 10 **Actualité** France-Europe
Élections aux Chambres d'agriculture: La nouvelle donne

P 11 **Filières** Cultures
Associer son colza à un couvert gélif : Une technique à manier avec précaution

P 24 **Magazine**
Tourisme : Tour du monde à la ferme !

En cette période de moissons

La bonne conduite reste de mise



Les moissons battent leur plein et, aux abords des silos appartenant aux coopératives, le balai incessant des tracteurs qui viennent déverser le contenu de leurs remorques fait parfois craindre pour la sécurité routière. Notamment quand les bennes reviennent à vide et dans la traversée des bourgs. *Page 03*





l'Agenda

Côte d'Or

Alise-Sainte-Reine
Les Nuits Péplum d'Alésia

Trois jours et trois nuits de concerts (chansons francophones : pop, rock, folk, jazz...) et de spectacles de rue dans le cadre naturel du théâtre des Roches. Les affiches sont toujours prestigieuses. Le dimanche après-midi est programmé pour les enfants, avec un concert rien que pour eux sur l'esplanade de la statue de Vercingétorix. Les Nuits Péplum s'annoncent comme « *le plus grand des petits festivals* », sur un site de bataille transformé en lieu de fête. Du 27 au 29 juillet. Site internet : www.lesnuitspeplumdalesia.com
Fiche destination : Bourgogne

Arnay Concours national ovin

Le concours national ovin et sa foire vente de béliers inscrits et non-inscrits toutes races se déroule à Arnay-le-Duc vendredi 31 août en matinée. Ce concours rassemble depuis plusieurs années 500 à 600 béliers, destinés à la vente. Les garanties sanitaires sont assurées pour tous les animaux ainsi que les contrôles de performances des élevages inscrits. Renseignements et inscriptions : 03 80 68 66 58 ou 03 80 90 10 61. Des primes en espèces et des lots seront distribués aux acheteurs de béliers par tirage au sort.

Contrôle laitiers suspension estivale

Opérations de contrôle laitier : les opérations de contrôle de performance en ferme sont suspendues du 16 juillet au 15 août inclus. Les visites d'appui technique sont suspendues du 20 juillet au 17 août inclus. Fermeture des bureaux de Côte d'Or Conseil Elevage et des Syndicats de races laitières du 6 au 17 août inclus. Pendant cette période, pour toute question concernant l'IPG, les demandes de passeports urgents et les commandes de boucles, contactez directement le Service Identification de l'EDE (Tél. : 03 80 68 66 20- Fax : 03 80 68 66 29). Pour les éleveurs qui notifient par courrier, veuillez utiliser exclusivement les enveloppes « T » prévues à cet effet.

Saulieu Premier salon du Charolais en France

La rencontre symbolique de deux concours charolais : les reproducteurs et les animaux de boucherie. Cette manifestation se déroulera du 23 au 26 août à l'espace Jean Bertin de Saulieu. Au total, 800 Charolais sont attendus (500 reproducteurs et 300 animaux de boucherie), 300 moutons, 1000 volailles et 50 chevaux de l'Auxois.

Concert Festiv'agri le 8 septembre à Poiseul-la-Ville

Toujours motivés, les jeunes agriculteurs des cantons Aignay-le-Duc/Baigneux-les-Juifs organisent pour la troisième année consécutive le Festiv'agri. Le groupe Lacadanse fera le déplacement pour l'occasion(groupe de reprises années 80, pop rock, chansons d'aujourd'hui). Une douzaine de musiciens, chanteurs et danseuses animeront la soirée. Rendez-vous samedi 8 septembre à partir de 20h30 sur la commune de Poiseul-la-Ville. Entrée gratuite, buvette et restauration sur place. Ouvert à tous

Nièvre

Guinguette A Cosne-Cours-sur-Loire

Royaume de la guinche, jeune ambassadrice de la culture des bals populaires, la Guinguette Sévigné se met en place pour la première fois à Cosne-Cours-sur-Loire et promet à tous les amateurs de musette des moments savoureux. Le petit vin blanc servi sous la tonnelle fera pétiller les yeux des midinettes au bras de leur julot, au son de l'accordéon renaissant. Projet piloté par la mairie, la Guinguette Sévigné se tient, gratuitement, tous les dimanches de l'été (du 8 juillet au 26 août), de 15 h à 22 h (animation jusqu'à 20h) sur la Place Sévigné, en bords de Loire.

Comices agricoles Calendrier

Les dates des comices agricoles de la Nièvre sont fixées. Le comice de Saint-Amand-en-Puisaye se déroulera les 11 et 12 août prochains, celui de Varzy les 18 et 19 août, celui de Fours les 25 et 26 août et celui de Pougues-les-Eaux les 1er et 2 septembre.

Contes en espaces naturels

Le dimanche 12 août, à 10h, la compagnie Leszantipodes vous emmènent découvrir des contes au pied des Roches de Basseville à Surgy. Tel le sphinx, l'esprit du faucon pose ses questions qui ouvrent la porte des Roches de Basseville. Vous pouvez écouter des contes surprenants au pied de cette cathédrale naturelle. Tarifs: de 6 à 15 euros (gratuit pour les moins de 12 ans). Réservation obligatoire à l'adresse mail: lezantipodes@free.fr

Decize Foire aux reproducteurs ovins

La 35ème foire nationale aux reproducteurs ovins de Decize se déroulera le mardi 21 août prochain, sur la promenade des halles, de 8h30 à 13 heures. Chaque année, ce sont près de 250 béliers issus de 7 races différentes qui concourent pour le classement sur ascendance, classement qui valorise le travail des 30 sélectionneurs présents. L'achat des futurs reproducteurs, parmi les races Mouton Charollais, Texel, Suffolk, Berrichon du Cher, Rouge de l'Ouest, Ile de France et Charmoise, s'effectue auprès d'élevages inscrits à une UPRA ou en contrôle de performance officiel, ce qui garantit à l'acheteur les conditions sanitaires requises en matière de Brucellose, visna maëdi et tremblante. Des primes et lots seront attribués par tirage au sort pour l'achat d'un bélier sur la foire. Pour tout renseignement, contacter la présidente, Claudie Vilaine, au 03 86 93 04 07.

Foires-concours Calendrier

Le calendrier des foires-concours non reconnues de la Nièvre est arrêté. Il débutera par la foire concours de Dornes le 15 septembre, puis celle de Corbigny le 18 octobre, celle de Cercy-la-Tour - pour la première fois- le 3 novembre, celle de Prémery le 4 novembre, celle de Moulins-Engilbert le 6 novembre, celle de La Nocle Maulaix le 17 novembre et il se terminera par la foire-concours de Luzy les 23 et 24 novembre.

Yonne

Foire aux potiers à Saint-Sauveur-en-Puisaye

La 30e édition de la Foire aux potiers se déroulera samedi 21 et dimanche 22 juillet à Saint-Sauveur-en Puisaye, dans le parc du château. Plus de 70 potiers présents, venus de toute la France et même de l'étranger (Allemagne, Italie, Belgique…). Thème du concours de créateurs cette année, pour lequel le public est appelé à voter : les bijoux.
Les enfants seront accueillis gratuitement sur un stand de modelage. Animations diverses..

Saint-Bris-le-Vineux Peintres de vignes en caves

La 23e édition des « Peintres de vignes en caves » aura lieu les samedi 21 et dimanche 22 juillet à Saint-Bris-le-Vineux. Le temps d'un week-end, les vignerons ouvrent leurs caves aux quelques 70 peintres amateurs qui exposeront en 18 lieux différents. L'occasion également de partir à la découverte des vins de l'Auxerrois, dans le secret des caves centenaires du petit village viticole.
Renseignements au 03 86 53 60 76

Joigny Les Nuits Maillotines

Le rendez-vous est devenu incontournable depuis sa création en 1997. Les Nuits Maillotines proposent chaque année une visite guidée nocturne, à travers la vieille ville de Joigny, sur un thème donné. Cet été, ce sera « les femmes dans l'histoire de Joigny ».
Prochain rendez-vous samedi 21 juillet, à 21 h devant l'office de tourisme, 4 quai Henri Ragobert à Joigny. Autres représentations les samedi 4, 11 et 18 août, ainsi que le vendredi 24 août. Entrée 9 et 4,50 €. Gratuit pour les moins de 12 ans. Réservation conseillée au : 03 86 62 11 05

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

installation

PRI info

Côte d'Or

Comment trouver un repreneur ?

Vous souhaitez transmettre votre exploitation ou rechercher un associé ? Prenez contact avec l'ODASEA. Un conseiller vous accompagnera dans les différentes actions pour mener à bien votre transmission et/ou votre association. Il pourra vous présenter des candidats dont le projet est compatible avec au Répertoire Départ Installation (RDI) (service financé par l'Etat).
Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84
03 80 68 67 80.

Nièvre

Le Point Info Transmission

Le Point Info Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole SIMON à l'ADASEA au 03-86-93-45-99 (accueil financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Saône et Loire :

Evaluer la reprenabilité de votre exploitation

Votre exploitation est rentable, mais est-elle reprenable ? Va-t-elle intéresser des candidats ? Comment la rendre plus attractive et augmenter vos chances de trouver le "bon candidat" ? La Chambre d'Agriculture et le CER France vous aident à répondre à ces questions en réalisant, chez vous, un audit-diagnostic. Cette prestation est prise en charge à 80 % par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation. N'hésitez pas à me contacter : Gaël PELLENZ au 03.85.29.57.33.

Yonne

La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc ABONNET - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Yonne Tour Sport 2012

Jusqu'au 17 août, le Conseil général offre aux jeunes de 6 à 16 ans la possibilité de pratiquer gratuitement des activités sportives originales sur 31 communes du département. Activités proposées : trampoline aérien, gyrobulle, murs d'escalade, mur toboggan, trumbling, tir à l'arc, VTT, trikke, golf, boxe, hockey, escrime, tchouk-ball, sumo, judo, kart à pédales, patinettes… Nouveautés cette année : remorque à 6 trampolines, quads, mini motos
Prochains rendez-vous :
Vendredi 20 juillet : centre ville de Saint Valérien
Lundi 23 juillet : place de l'église à Héry
Mardi 24 juillet : salle polyvalente à Vincelles
Mercredi 25 juillet : camping, à Vermenton
Jeudi 26 juillet : salle polyvalente, à Chevannes
Vendredi 27 juillet : place de la mairie, à Tanlay
Horaires : de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Marchés à la ferme

Comme chaque année, le réseau Bienvenue à la Ferme vous donne rendez-vous pour ses marchés à la ferme, afin de vous proposer le meilleur des produits fermiers icaunais dans un cadre authentique : asperges, volailles fermières, cidre et jus de pomme, canards gras, viande de cerf, viande bovine, légumes et fruits rouges, fromages de chèvre, de brebis, escargots, truites, miel, pain d'épice… Et bien sur, vins de l'Auxerrois, du Jovinien, du Tonnerrois et du Chablisien !
Prochains rendez-vous :
Vendredi 27 juillet, de 16 h à 20 h, chez la Famille Boname, 6 rue des Valots à Villiers-sur-Tholon
Samedi 28 juillet, à partir de 15 h, chez Didier Bonnemain, La croix Blanche, à Montacher-Villegardin

« *Tout est énergie* » Exposition à Auxerre

Du nucléaire à l'éolienne, tout est énergie ! Une exposition pour découvrir les différentes formes d'énergie et la manière de passer de l'une à l'autre, se tient jusqu'au 16 septembre, à la Maison de l'Eau, place Achille Ribain, à Auxerre. L'occasion de réfléchir sur notre utilisation des énergies fossiles qui s'épuisent et apprendre comment les remplacer, autour d'animations ludiques et interactives. Entrée gratuite

Rendez-vous sur
AgriBourgogne.fr

Conduite des engins agricoles

Attention à la vitesse maximale autorisée!

Les moissons battent leur plein et, aux abords des silos appartenant aux coopératives, le balai incessant des tracteurs qui viennent déverser le contenu de leurs remorques fait parfois craindre pour la sécurité routière. Notamment quand les bennes reviennent à vide et dans la traversée des bourgs.


Les remorques agricoles homologuées "40 km/h" n'étant pas encore disponible sur le marché français, c'est donc la limitation à 25 km/h qui s'impose.

A mots couverts, ce responsable d'organisation agricole le reconnaît: *«les limitations de vitesse sont plus ou moins respectées par les conducteurs de tracteurs, notamment les plus jeunes, et surtout lorsqu'ils sont fils d'agriculteurs ou salariés d'entreprises de travaux agricoles durant les moissons»*. Il suffit parfois de suivre l'un d'eux sur la route, en voiture, pour vérifier que les engins tractés dépassent allègrement les 25 kilomètres/heure autorisés. Ce qui n'est pas très prudent et ce qui, surtout, alerte souvent les habitants des villages traversés, à la fois par la nuisance sonore occasionnée mais aussi par le risque encouru. C'est à partir de ce constat, d'ailleurs, que le maire d'une commune du nord de la Nièvre a récemment envoyé une lettre aux présidents de la Chambre d'agriculture, de la FDSEA58 et des JA58. Courte mais explicite: *«en cette période d'intense activité, je vous prie de bien vouloir rappeler à vos adhérents que la vitesse des véhicules et matériels agricoles est limitée à 25 km/h en agglomération et qu'elle pourra être contrôlée»* écrit l'édile décidé à agir.

«Alertés par la population»

Contactée par Terres de Bourgogne, la municipalité n'a pas souhaité *«communiquer par voie de presse»* mais, sous couvert d'anonymat, l'un des adjoints du maire, également agriculteur, s'est laissé aller à quelques confidences. *«Je suis solidaire de l'action du maire parce que nous avons été alertés par la population de la commune. Et effectivement, même si ce n'est pas la majorité, beaucoup trop de tracteurs avec remorques oublient de ralentir dans nos rues qui sont parfois très étroites, et le plus souvent lorsqu'ils rentrent du silo à vide»*. L'élu pointe du doigt plus particulièrement les salariés d'entreprises de travaux agricoles, plutôt des saisonniers, *«qui font l'aller et retour plusieurs fois dans la journée»*. Mieux vaut prévenir que guérir! Et la menace de contrôles de vitesse (ndlr: l'Escadron départemental de sécurité routière de la gendarmerie nationale, invoquant le respect du Code de la route, n'a pas souhaité s'exprimer sur la réalité des dits contrôles) devrait en faire réfléchir plus d'un... EMMANUEL COULOMBEIX


Dans les centre-bourgs, certains tracteurs avec remorques vides atteignent parfois des vitesses de 40 km/h. En toute illégalité.

▶ Zoom…

La vitesse des engins agricoles

Considérés comme des véhicules à part entière par le Code de la route, les engins agricoles sont soumis à des limitations de vitesse et à l'assurance automobile obligatoire. Ils peuvent se conduire sans permis de conduire, à partir de l'âge de 16 ans. Quelques règles à retenir (source CDER).

• **Vitesse de circulation des tracteurs seuls:** La vitesse maximale est fixée à 40 km/h pour les modèles de tracteurs livrés après le 4 septembre 1998 homologués et réceptionnés (cf Certificat de réception des Mines) pour rouler à cette vitesse. Pour les tracteurs mis en service avant cette date ou non homologués pour 40 km/h, la vitesse est plafonnée à 30 km/h.



Le disque 25, affichant la vitesse maximale de l'attelage, doit figurer en apparence sur toute remorque agricole.

• **Vitesse de circulation des tracteurs équipés:** Jusqu'à présent, pour que les tracteurs équipés puissent circuler à 40 km/h, seuls les outils portés de moins de 2,55 m de large étaient admis. Depuis un décret de février 2005, il est désormais possible de rouler à 40 km/h avec une remorque réceptionnée à cette vitesse, l'attelage ne devant pas dépasser 2,55 m de large. Les remorques vendues en France n'étant homologuées que pour 25 km/h, la circulation des attelages restera maintenue à cette vitesse jusqu'à la mise sur le marché de remorques homologuées à 40 km/h. Pour les tracteurs circulant avec des engins remorqués ou des outils de plus de 2,55 m de large, la vitesse reste limitée à 25 km/h. Un disque 25 doit être apposé à l'arrière.

• **Vitesse de circulation des automoteurs:** Les automoteurs autres que les tracteurs (moissonneuse, ensileuse, téléscopique...) ne doivent pas dépasser 25 km/h. Les machines automotrices, les remorques et semi-remorques, les machines remorquées doivent porter un disque de limitation de vitesse de 25 km/h.

• **Permis de conduire:** Pour conduire un véhicule, il faut être titulaire du permis de conduire exigé par le Code de la route dans la catégorie adéquate, mais les conducteurs de véhicules et appareils agricoles ou forestiers, attachés à une exploitation agricole ou forestière, à une entreprise de travaux agricoles ou à une CUMA sont dispensés de l'obligation d'être titulaire d'un permis de conduire. Cette dispense n'est accordée que si le véhicule est immatriculé sous le numéro d'une exploitation agricole (inscrit sur une plaque fixe à l'arrière du véhicule) et utilisé pour les besoins de cette dernière. Le conducteur doit être âgé d'au moins 16 ans. Cette condition d'âge est portée à 18 ans dans certaines circonstances.

Inauguration de deux aires de lavage

Les viticulteurs ne manquent pas d'aires

La viticulture se prend en main sur le volet environnemental. Chassagne-Montrachet et Vosne-Romanée possèdent désormais leur propre plate-forme de lavage de pulvérisateurs. Plus de quatre vingt exploitations sont concernées.



Avec le Phytobac installé à Chassagne-Montrachet, les polluants se dégradent dans un mélange de paille et de terre.

Et de quatre ! La Côte d'Or compte désormais quatre plate-formes de lavage de pulvérisateurs. Après Meursault en 2007 et Volnay en 2011, deux autres aires de retraitement des effluents viticoles viennent de voir le jour à Chassagne-Montrachet et Vosne-Romanée. Leur inauguration s'est déroulée vendredi dernier sur chaque site respectif.

La Chambre d'agriculture, par le biais de son président Dominique Chambrette, s'est félicitée de ces installations qui amélioreront la qualité des cours d'eau et des eaux souterraines.

Benoît Bazerolle, conseiller viticole à la Chambre, évoque les progrès constatés à Meursault depuis cinq ans : *«Il n'y a vraiment pas photo ! Nous avions réalisé différentes analyses dans le cours d'eau le plus impacté avant la mise en place de cette aire de lavage. L'amélioration de la qualité des eaux est certaine. Le fait de ne plus laver son tracteur dans la rue ou sur un site non adapté, ça paye. Il reste, malgré tout, encore une grande marge de manœuvre. Tous les viticulteurs n'adhèrent malheureusement pas à cette démarche malgré une réglementation en place depuis 2006»*.

Un Phytobac à Chassagne

Les deux plate-formes intègrent de nombreuses innovations. La plus belle illustration est sans doute le Phytobac de Chassagne-Montrachet. Le procédé est le suivant : les reliquats de pulvérisation sont épandus dans deux bacs en béton étanches de 60 cm de profondeur contenant un mélange de paille et de terre. L'eau s'évapore et les polluants se dégradent via l'activité microbiologique des sols. La couverture des bacs construite selon le principe d'une serre permet d'améliorer le phénomène d'évaporation.

A Vosne-Romanée, les effluents phytosanitaires sont stockés puis traités via un système de filtration sur charbons actifs (BF-Bulles-Sté Phytoger). L'eau de pluie est également récupérée et utilisée pour remplir les pulvérisateurs. «*C'est un peu le même principe qu'à Volnay, on travaille avec un principe de recyclage de l'eau. L'effluent après épuration est stocké et utilisé pour le lavage extérieur des pulvérisateurs*» informe Benoît Bazerolle.

Les inaugurations ont été l'occasion de remercier l'ensemble des partenaires ayant œuvré financièrement aux deux structures (à Chassagne : l'Agence de l'eau, Conseil général, Conseil régional, le programme Leader, le Pays beaunois. À Vosne : l'Agence de l'eau, le Conseil général et le Feader). D'autres projets de ce type sont en cours de réflexion. La mise en service de la plate-forme de Puligny-Montrachet devrait s'effectuer en 2013. Quatre autres plate-formes sont à l'étude à Pernand-Vergelesses, Nuits-Saint-Georges, Gevrey-Chambertin et Marsannay-la-Côte.

AURÉLIEN GENEST

Moissons

Le Val de Saône récolte vite et bien

Les récoltes sont déjà bien avancées dans le Val de Saône, certains agriculteurs terminent même leurs blés. Le bilan semble intéressant, tout comme dans la plaine dijonnaise où se profile une année record en orges d'hiver.



Julien Grandpierre, dans le canton de Seurre, termine actuellement sa récolte de blé.

Moissons bien avancées et correctes. C'est ce qu'il faut retenir, pour l'instant, du secteur le plus précoce de la Côte d'Or : le Val-de-Saône. La semaine dernière, un jeune agriculteur a accepté de nous faire monter dans sa moissonneuse. Julien Grandpierre, 30 ans, installé à Jallanches près de Seurre, commençait ses blés. Ses premières impressions étaient bonnes avec des rendements allant de 80 à 90q/ha, avec des PS dépassant 80. *«Les parcelles n'étaient pas très jolies au début du printemps, c'est donc une bonne surprise»* signale le Seurrois. Les orges d'hiver, commencées le 27 juin et terminées quelques jours plus tard, sont également correctes. *«Les rendements oscillent entre 70 et 90q/ha selon les types de sol. Le calibrage va de 65% à 86% pour une moyenne de 75%. La teneur en protéines se situe autour de 10. Concernant les prix, cette année, il ne semble pas y avoir d'écarts entre la brassicole et la fourragère»* commente l'agriculteur. La récolte des colzas s'est terminée sur des rendements allant de 42 à 48q/ha, pour une moyenne de 46q/ha. Là aussi un très bon résultat pour Julien Grandpierre qui a eu la chance de passer *«entre les gouttes»* pour récolter. Le seul *«pépin»* de son exploitation reste à ce jour le retournement de 17 ha de blé suite au gel de fin janvier (ressemés en maïs).

AURÉLIEN GENEST



Les rendements dans le secteur de Seurre semblent être les suivants: de 40 à 50q/ha en colza, de 80 à 90q/ha en blé et de 70 à 90q/ha pour les orges.

▶ Enquête Chambre d'agriculture

Année record pour les orges de la plaine

La récolte en orges d'hiver, qui s'achève dans la plaine dijonnaise, est la meilleure des dix dernières années en termes de rendements (74q/ha, avec une fourchette allant de 63 à 90q/ha). C'est ce que révèle une étude actuellement menée par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et portant sur 1278 hectares. En ce qui concerne la qualité, le calibrage moyen est de 74%, le taux de protéines étant de 9,9%. Sur les plateaux, les rendement moyens sont de 60q/ha d'après l'étude de la Chambre, portant cette fois-ci sur une surface beaucoup plus faible pour l'instant (125 ha). «*Ces chiffres changent chaque jour, au fur et à mesure que l'enquête grandit*» tient à préciser Damien Ronget, technicien grandes cultures à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. Pour le colza, l'enquête porte sur 440ha et donne un rendement moyen de 42q/ha dans la plaine. Le PMG atteint des records avec plus de 6 grammes. Le manque de siliques et la faiblesse du nombre de grains par mètre carré sont compensés. Les potentiels peuvent être considérés comme «*élevés*». Pour les plateaux, le manque d'éléments à ce jour ne permet pas de se prononcer.

Tuberculose bovine

Réaliser l'irréalisable est-il possible ?

Les organisations professionnelles agricoles ont rencontré les parlementaires en début de semaine. Le schéma de prophylaxie du nouveau plan de lutte contre la tuberculose bovine ne passe pas.



François Sauvadet, président du Conseil général : «Nous sommes dans l'incapacité technique de mettre en place ce qu'a demandé la DGAL».

La réponse à la question servant de titre à cet article est *«non»* ! Le but de la réunion *«tuberculose bovine»* organisée lundi après-midi à la Chambre d'agriculture était de le faire comprendre aux élus ayant répondu à l'invitation. Le plan de lutte contre la tuberculose bovine, récemment présenté par la Direction générale de l'alimentation (DGAL), implique beaucoup trop de contraintes aux éleveurs. Et visiblement, pas qu'à cette profession (l'administration et les vétérinaires sont cités). La multitude d'analyses du nouveau plan, le temps qui devra être libéré et les nombreux animaux abattus pour rien (en référence aux faux tests générés par les mycobactéries atypiques qui ne sont pas pris en compte) agacent beaucoup de monde. *«L'ensemble des OPA a souhaité vous voir»* annonçait Dominique Chambrette, président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or.

Abattages diagnostics multipliés par 7 ?

Les représentants du milieu agricole développent leur communiqué paru la semaine dernière dans Terres de Bourgogne. Le président du GDS, Pascal Martens évoque une nouvelle fois les prochaines prophylaxies. La technicité de la Côte d'Or en matière de tuberculose bovine (notamment l'interféron gamma) n'est malheureusement pas reconnue à Bruxelles.

En conséquence, les réactions positives dues aux mycobactéries atypiques, très présentes en Côte d'Or d'après Pascal Martens, ne seront plus reconnues non plus. *«Les abattages diagnostics vont être multipliés par 7. Cela va être ingérable, nous allons avoir entre 60 et 80 cheptels suspendus pour 8 mois»* bondit le président du GDS.

La première demande formulée par les représentants des OPA concerne donc cette spécificité de la Côte d'Or sur ces mycobactéries. *«Nous voulons faire la prophylaxie comme l'année dernière en se servant de l'interféron gamma»* résume Pascal Martens. Jean-Pierre Fleury, représentant l'élevage à la Chambre d'agriculture, rappelle que le département de la Côte d'Or a dix ans de travail derrière lui, contrairement à d'autres qui débutent dans cette lutte.



Dominique Chambrette, président de la Chambre d'agriculture : *«Un document préparé par le GDS et signé de tous sera envoyé au ministère. Sur la faune sauvage, le dossier est essentiellement départemental et nous attendons de vraies avancées».*

Vers une action concertée

La deuxième demande concerne la faune sauvage. *«Vous êtes sur des conflits d'intérêt. A un moment donné, il faut trancher»* ajoute Jean-Pierre Fleury. Jean Bertrand, le secrétaire général de la FDSEA, hausse d'un ton : *«Les populations de sangliers ne baissent pas. Ne tournons pas en rond pendant 50 ans. Des mesures doivent être prises ces jours-ci. Allons tous ensemble défendre ce dossier à Paris»*.

Les élus prennent successivement la parole, comme Alain Houpert, Rémi Delatte et François Rebsamen. François Sauvadet reconnait que les surpopulations de gibier sont un facteur aggravant. Sur l'ensemble du plan de lutte, le président du Conseil général de Côte d'Or lance une phrase bien accueillie dans la salle : *«Nous sommes dans l'incapacité technique de mettre en place ce qu'a demandé la DGAL. Pour ne citer que notre laboratoire départemental, il faudrait, par exemple, doubler sa capacité ! Je vais en alerter les autorités»*. François Patriat s'est dit favorable à *«une action concertée»* pour tenter de faire évoluer ce schéma de prophylaxie. Le président du Conseil régional souhaite conserver l'utilisation de l'interféron dans le département de la Côte d'Or *«victime de son succès»* (*«Plus on cherche, mieux on cherche et plus on trouve»* a-t-il résumé). Dominique Chambrette a conclu ensuite la réunion: *«Un document préparé par le GDS et signé de tous sera envoyé au ministère. Sur la faune sauvage, le dossier est essentiellement départemental et nous attendons de vraies avancées»*.

AURÉLIEN GENEST

Service de remplacement

Quarante ans et pas près d'être remplacé

L'assemblée générale du Service de remplacement Côte d'Or s'est tenue le 6 juillet à Marsannay-la-Côte. Le 40ème anniversaire de la création des Services de remplacement a été célébré.



Participaient notamment à l'assemblée : Olivier Gallien (actuel président du SR Côte d'Or), Jean Louis Blandin (ancien président SR Chatillonnais), Brigitte Fleury (ancienne présidente SR Auxois Morvan), Jeanne Marie Trullard (ancienne animatrice SR Côte d'Or), Marie-Christine Darbois (ancienne présidente SR Plateau de Langres).

«Non, non, ce n'est pas l'heure de la retraite pour notre service, loin de là !» signale Olivier Gallien, l'actuel président du Service de remplacement (SR) Côte d'Or. Les SR ont accompagné l'évolution de l'agriculture depuis quatre décennies et semblent bien déterminés à poursuivre leur action. L'assemblée générale de la structure côte d'orienne a célébré le 40ème anniversaire de la création des SR au niveau national (1972-2012).

Origine : élevages laitiers

Il y a quarante ans, en Côte d'Or les SR n'étaient pas vraiment formalisés et s'appuyaient sur des organisations laitières. Il faudra attendre une dizaine d'années (1982) pour voir la création du Codepara (Comité départemental de promotion des actions de remplacement en agriculture). Gérard Joblon, habitant Jallanges dans le canton de Seurre, était trésorier à l'époque : *«Nous avions beaucoup d'élevages laitiers. Chacun était pris dans son élevage et il n'était pas facile de traire chez le voisin lorsque celui-ci était accidenté ou malade. Nous avons donc démarré le service de remplacement. Celui-ci a progressivement grandi, mais tout n'a pas été simple. Les problèmes de main d'œuvre étaient récurrents»*.

Une belle progression

Alain Joliet (Tart-l'Abbaye) a été président pendant 18 ans (1985-2003) : *«C'était un peu la galère au début, trop d'agriculteurs prenaient le service comme une agence d'intérim. C'était un peu lourd à faire tourner. Nous n'avions pas forcément la main d'œuvre au bon moment, nous étions une toute petite équipe. Le jour où Jeanne-Marie Trullard a pris le dossier en charge et a animé le service, ça a tout de suite été beaucoup mieux !»*. Pour Olivier Gallien, président du SR depuis 2003, une des choses qui a le plus évolué est la professionnalisation des agents de remplacement, très bien formés et rapidement opérationnels sur le terrain.

AURÉLIEN GENEST

Service de Remplacement Côte d'Or
42 rue de Mulhouse, BP37530, 21075 Dijon Cedex
tel : 03 80 68 66 40,
servicederemplacement@cote-dor.chambagri.fr

En bref

Les motifs «formation» augmentent encore

Le nombre d'adhérents en Côte d'Or passe de 431 en 2010 à 378 en 2011. Olivier Gallien explique cette baisse assez sensible : «*Il y a tout d'abord une raison démographique, il y a de moins en moins d'agriculteurs, ça on n'y peut rien. Nous avons également des problèmes avec l'un de nos cinq services. C'est lui qui explique cette baisse au niveau du département car tout le monde progresse ou se stabilise dans les autres SR*». En 2011, 62% des adhérents ont utilisé le SR, pour un total de 4486 journées travaillées (19 jours d'utilisation, en moyenne, par adhérent). «*L'activité est stable*» ajoute Olivier Gallien, «*sur le pourcentage d'utilisateurs, c'est très intéressant car le taux était d'environ 50% il y a cinq ans. Cela montre que les agriculteurs ont une réelle utilité du SR. Ils ne le prennent pas comme une assurance en cas de pépin*». Parmi les motifs les plus utilisés en 2011 figurent les formations. Ce motif de remplacement a plus que doublé en deux ans. «*La formation était en chute libre et la voilà repartie. Certes, il y a eu beaucoup de Certiphyto mais cela n'explique pas tout*» mentionne le président du Service. Pour 2012, Olivier Gallien espère rester sur une bonne dynamique et constater une hausse du bénévolat dans les différents services : «*Nous avons besoin d'agriculteurs bénévoles pour gérer les services locaux. Ces personnes sont de plus en plus rares et c'est un vrai problème. La tâche est simple : elle consiste à se réunir quelques fois par an, gérer les relations adhérents/salariés et proposer des décisions stratégiques pour le SR local*».

Chambre d'agriculture et Cuma

Deux départs pour le Conseil général

Jeudi 12 juillet, une sympathique cérémonie a réuni les salariés des organismes agricoles ayant leurs bureaux dans l'enceinte de la Chambre d'agriculture de la Nièvre. Ils ont dit au revoir à Maxime Albert et Bruno Carrat qui rejoignent le service économie et développement durable du Conseil Général.



Les présidents Eric Bertrand et Lucien Brossard, entourant Maxime Albert et Bruno Carrat qui ont dit au revoir à la Chambre d'agriculture et aux Cuma de la Nièvre.

Maxime Albert était conseiller en développement de la Chambre d'agriculture, Bruno Carrat, animateur de l'antenne Nièvre de Cuma Bourgogne. Tous les deux œuvraient ardemment au développement agricole dans le département, après chacun 6 et 26 ans de service. Leurs collègues du 25 boulevard Léon Blum à Nevers leur ont donc adressé un salut amical, jeudi dernier, en présence de leurs présidents respectifs, Éric Bertrand et Lucien Brossard. A partir de la fin-juillet, Maxime Albert et Bruno Carrat, suite à la réorganisation des services du Conseil général de la Nièvre, vont rejoindre l'institution départementale. Ils continueront à s'intéresser aux sujets des filières agricoles et forêts, en binôme, au sein du service Économie et développement durable dirigé par Cécile Remiller. Même si le périmètre de leurs nouvelles responsabilités n'est pas encore complètement défini, Éric Bertrand et Lucien Brossard parient déjà *«que nos routes se recroiseront très prochainement»*. De bon augure pour la réalisation des futurs dossiers agricoles en commun. **E.C.**

▶ En bref

Morvan: la 3ème Charte forestière est signée

Les signataires de la 3ème Charte forestière de territoire (CFT) du Morvan se sont retrouvés, le 13 juillet à la maison du PNR de Saint-Brisson, afin d'apposer leurs paraphes officiels sur le document. Se sont ainsi engagés jusqu'à 2015: l'Etat, le Conseil régional de Bourgogne, les Conseils généraux de la Nièvre, la Côte d'Or, la Saône-et-Loire et l'Yonne, les Forestiers privés de Bourgogne, le Centre régional de la Propriété forestière (CRPF), le Syndicat des sylviculteurs nivernais, les Syndicats des Forestiers privés de Côte d'Or, Saône-et-Loire et Yonne, l'Office national des forêts (ONF), l'Union régionale des associations des communes forestières de Bourgogne, les communes forestières des quatre départements, la Société forestière, les Coopératives forestières, le Cipref Bourgogne, Aprovalbois, Artisans bois Morvan, Centre est forêt expertise, l'Union des entreprises de bois de Bourgogne, le Syndicat du commerce des bois de la Nièvre, Bois et sciages de Sougy, Fruytier Bourgogne, Bongard Bazot Fils, Forêts et sciages d'Autun, Vuillet SAS, Scierie Garnier et le Syndicat mixte du Parc naturel régional du Morvan.



Groupement d'employeurs départemental

"Nous sommes flexibles et réactifs durant les pointes de travail"

L'Association pour la valorisation de l'emploi en Nièvre Rurale (A.V.E.N.I.R.) a créé un Groupement d'employeurs départemental Agri Rural Nièvre en mai 2008. Quel est son fonctionnement, ses objectifs, ses évolutions depuis sa création? Témoignage avec Christophe Laffaye, exploitant et adhérent du Ged Agri Rural Nièvre, ainsi que Nicolas Cattin, salarié en CDI du Ged, mis à disposition du premier.



Christophe Laffaye utilise les services de Nicolas Cattin (à droite), qui est salarié du Groupement d'employeurs départemental Agri Rural Nièvre.

Christophe Laffaye est exploitant agricole sur la commune de Lanty, en polyculture élevage bovin et ovin viande et adhérent au Ged Agri Rural Nièvre depuis 2011. *«Suite au départ de mon frère du Gaec, mes besoins de main d'œuvre étaient récurrents. J'ai donc fait appel à l'Association Avenir pour m'aider dans ma recherche d'emploi d'un salarié»* explique Christophe Laffaye. *«Embaucher un salarié en individuel me faisait peur. Je n'ai jamais été employeur, c'est beaucoup de responsabilités surtout lorsque l'on ne connaît pas le salarié»*.

La prise en charge totale de la gestion administrative par l'association Avenir est un atout majeur pour les exploitants. *«Adhérer au GED m'a permis de passer le cap: embaucher Nicolas. Si c'était à refaire, je le referai sans hésitation»*. Suite à la diffusion de l'offre d'emploi, Nicolas Cattin, en recherche d'emploi, n'a pas hésité à contacter l'exploitant pour se présenter au poste. *«Quand j'ai appris qu'il souhaitait embaucher, je me suis tout de suite présenté»*. Agé de 22 ans, titulaire d'un CAP Agricole, Nicolas Cattin n'en était pas à sa première expérience. *«Après mon CAP, j'ai travaillé dans une entreprise de mécanique agricole pendant 2 ans et demi. C'était une opportunité, je me suis lancé. Quand on m'a expliqué que le Ged Agri Rural Nièvre serait mon employeur, ça ne m'a pas du tout fait peur. Avec du recul, c'est même très intéressant, ça nécessite une autonomie et une bonne capacité d'adaptation. Il n'y a jamais de routine»* témoigne-t-il. En effet, Nicolas Cattin a été embauché par le GED en octobre 2011. Il occupe un double emploi: salarié agricole en polyculture élevage durant 76 heures par mois (équivalent à un mi temps) chez Christophe Laffaye, le reste du temps sur la commune de Semelay en tant qu'agent d'entretien. *«Nous n'avons pas de problème dans l'organisation et la gestion du calendrier. Nous restons assez flexibles et réactifs durant les pointes de travail»* expliquent l'employeur et le salarié. *«Un bon fonctionnement passe par une bonne communication, et cela influe positivement sur l'ambiance de travail»*, conclut Christophe Laffaye.

MARIE-ALINE SALTEL, ASSOCIATION AVENIR

Pour tous renseignements sur le GED, n'hésitez pas contacter l'Association AVENIR (Chambre d'Agriculture à Nevers) au 03 86 93 40 27 ou aveniremploi@yahoo.fr

▶ Zoom sur...

Le GED, en pratique

Satisfaire les besoins de main d'œuvre sur le département de la Nièvre est à l'origine de cette création. En effet, l'Association AVENIR est un acteur départemental compétent, notamment dans la création de groupements d'employeurs locaux. «*En 10 ans, plus de 61 groupements d'employeurs locaux ont été crées, soit 185 adhérents dont 1 Commune rurale, 2 artisans, 3 Cuma et 2 particuliers*» explique Stéphane Leuzy, animateur de l'association. Ce Groupement d'Employeurs Départemental Agri Rural Nièvre s'inscrit dans cette logique de continuité. A sa création en 2008, l'association Avenir s'est donc lancée plusieurs défis: pouvoir rapprocher les différents secteurs d'activités du monde rural en analysant leurs besoins en terme qualitatifs et quantitatifs, permettre à des salariés d'avoir un contrat à durée indéterminée, et enfin favoriser une organisation de travail s'appuyant sur de la main d'œuvre qualifiée et formée. Basé sur le même principe qu'un groupement d'employeurs local (la mise à disposition de ses membres d'un ou plusieurs salariés dans le cadre d'un contrat de travail), des particularités le distinguent. Sa multisectorialité est un atout majeur, regroupant ainsi les exploitants agricoles, les collectivités locales (communes de moins de 3500 habitants) et les artisans/commerçants. Aussi, la gestion de toute la partie administrative est prise en charge par l'Association Avenir (bulletins de salaire, déclarations, recrutements, suivis, gestion du personnel…).

Faune sauvage

Réagir rapidement est une nécessité

Depuis deux ans maintenant, la somme des dégâts infligés aux surfaces agricoles par la faune sauvage, et notamment par les sangliers, tendait à diminuer dans la Nièvre. Mais alors que la glandée 2012 est quasi inexistante, les premiers dégâts apparaissent déjà dans les champs, laissant craindre un hiver intensément chaud dans les campagnes. L'urgence est donc là et agir vigoureusement paraît être la seule voie sous peine de voir la nature humaine reprendre ses droits.

Juillet seulement, et déjà les premiers dégâts se font jour. Excédé par deux semaines de soirée à guetter son champ, Olivier Hoareau ne décolère pas. Car sur un rythme effréné, ses six hectares de mélange orge/avoine/triticale disparaissent, saccagés par des hordes de sangliers venus des bois voisins. C'est ainsi que ses récoltes de paille et de grain sont d'ores et déjà largement compromises sur la parcelle concernée, celle-ci étant ici et là détruite, au point qu'Olivier se demande si passer dans les champs d'ici la maturité du grain vaudra le coup. Sans parler des risques de bris de matériels bien évidemment. Et ce qui agace le plus, c'est que tout était joué d'avance : Exploitant sur la commune de Champvert, Olivier exploite des parcelles voisines d'une propriété qui depuis des années fait l'objet de commentaires plutôt acerbes quant à la régulation pour le moins désordonnée des populations de sangliers y séjournant. Et le plus regrettable dans tout cela repose sur le fait que ce qui se confirme ici, risque bien d'être projetable à l'identique, dans les semaines à venir, dans bon nombre de secteurs du département de la Nièvre.



1/3 de la parcelle d'Olivier est d'ores et déjà non récoltable, la paille et le grain étant saccagés

Ce qui arrive est pour le moins logique

Il y a deux ans, sous l'égide de Marina Muraro, alors sous-Préfète de l'arrondissement de Cosne sur Loire, un groupe de travail et de concertation avait été créé face à l'explosion des dégâts aux cultures liés aux populations de sangliers. Au cours de ces concertations, la profession agricole avait largement pointé du doigt les dérives existantes en matière de pratiques de chasse aux sangliers qui au lieu d'être régulés, et les mots ont un sens, se voyaient plutôt «*entretenus*» par quelques équipes de chasse ayant fait de cette activité indispensable à l'équilibre agro-cynégétique, un commerce florissant. Malgré cela, le groupe de concertation sur les dégâts de gibier a vu son activité s'éteindre avec le départ de la Sous-préfète sans pour autant que le fond du problème ne puisse être réglé. Et seules deux années de fructification correcte en forêt permirent de voir la pression de dégâts sur les surfaces agricoles retomber à un niveau considéré « *normal* ».



Les « coups de nez » font craindre des bris de matériels au moment de la récolte

Il va vite falloir montrer l'exemple

Il est donc désormais temps, de monter l'exemple. Deux ans après les faits, les « *points noirs* » du département sont toujours là et les agriculteurs continuent à subir les conséquences de politiques de gestion des populations de sangliers désastreuses, étant le fait la plupart du temps d'initiatives privées. Aussi, avant que les dégâts n'explosent et que la saison de chasse ne redémarre, la FDSEA considère que si dégâts il y a, des mesures de destruction des populations doivent être initiées par les services de la préfecture. Les agriculteurs ne sauraient supporter une nouvelle année, les conséquences des excès du passé. Et si le glissement d'un plan de chasse en plan de gestion dans le département apporte quelque peu de souplesse pour prendre de véritables mesures, c'est bien l'autorité administrative qui doit prévaloir en de pareilles circonstances. Attachée au respect des équilibres sur les territoires ruraux, la FDSEA estime que chasse et agriculture peuvent co-exister dans la Nièvre, en témoigne, le partenariat existant entre la FDSEA, la chambre d'agriculture, l'ONCFS et la Fédération des Chasseurs de la Nièvre en matière de protection du petit gibier. Malgré tout, là où le loisir prend le pas sur l'économique une réaction est nécessaire. Sans quoi, la nature humaine, reprendra bel et bien ses droits et certains agriculteurs seront tentés de réguler les populations par eux-mêmes …

S.L – FDSEA 58

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

Foire-concours aux culards

Moulins-Engilbert, véritable plaque tournante d'un « *marché de niche* »

La foire-concours aux culards de Moulins-Engilbert aura lieu le 27 juillet au marché au cadran. Si ces bovins, valorisés par leur anomalie génétique, ont tendance à disparaître des cheptels nivernais, ils trouvent ici, une fois par an, un écrin où viennent s'approvisionner des acheteurs spécialisés de toute la France. Le type culard, spécifique au charolais, est recherché pour des débouchés haut-de-gamme.

Alain Guinot, le président du Comité des foires de Moulins-Engilbert, dit merci. Merci à tous les éleveurs, notamment de la Nièvre et de Saône-et-Loire, qui apportent leurs animaux lors de la foire-concours annuelle dédiée aux culards. Cette année, ils seront près de 400 bovins charolais, affublés de cette anomalie génétique, à venir concourir et se présenter le 27 juillet prochain à la Sicafome. Presque un record. Ils étaient 320 en 2011. Un paradoxe, aussi. «*Quand on observe l'évolution des cheptels, on s'aperçoit que les culards sont de moins en moins présents dans les exploitations mais le succès de la foire-concours ne cesse de croître*» constate Alain Guinot. A tel point que l'année dernière, les organisateurs avaient dû dédoubler la manifestation (une foire en mai pour les moins de 12 mois et une en juillet pour les femelles et les bœufs de plus de 12 mois), double événement qu'ils ont renouvelé cette année. La foire-concours de la semaine prochaine est ouverte aux bovins inscrits dans les catégories 12-24 mois, plus de 24 mois et plus de 36 mois.



Alain Guinot, le président du Comité des foires de Moulins-Engilbert, dit merci aux éleveurs qui vont encore apporter près de 400 culards à la foire-concours du 27 juillet.

Une sélection spécifique

Si les charolais culards ont tendance à disparaître de nos campagnes, c'est que, dans la majorité des cas, ils sont vendus dès qu'ils sont broutards. « *Ils se vendent mieux, au marché au cadran, que leurs congénères mais ils ne sont pas particulièrement valorisés. On ne retrouve pas la différence de qualité dans la différence de prix* » constate Alain Guinot. Et s'ils sont vendus jeunes, c'est que les engraisser prend du temps et coûte de l'argent. «*Les culards se finissent à 4-5 ans, c'est beaucoup de charges alors que les débouchés n'augmentent pas*». Si bien que les éleveurs, notamment les jeunes en phase d'installation, hésitent de plus en plus à se spécialiser quand ils recherchent des animaux à vêlage facile. Les culards demandent plus de travail: «*ils sont plus lourds, plus mous, il faut parfois les aider à têter*» explique le responsable. Ce qui décourage les uns constitue l'engagement des autres.

«*Les culards intéressent des gens qui veulent en tirer un maximum, qui ont çà dans la peau et qui gardent l'esprit de concours* ». Sont concernés encore assez d'éleveurs nivernais pour assurer la réussite du rendez-vous annuel, véritable plaque tournante d'un «*marché de niche*».

Grands restaurants parisiens...

D'ailleurs, des acheteurs de toute la France, surtout du Nord et de l'Ouest, seront assidus à la vente. L'an dernier, les 48 pupitres électroniques du marché au cadran étaient déjà remplis. «*Ici, ils savent qu'ils trouvent le choix et la qualité qu'ils attendent*» témoigne Alain Guinot. Qu'ils soient eux-mêmes engraisseurs ou seulement marchands, Moulins-Engilbert sonne comme la promesse de fructueuses affaires. Si cette niche n'est pas extensible, elle est en revanche le résultat d'une demande bien établie... «*La viande de culard fait la différence sur la tendreté, plus que sur le goût. Et surtout, il y a beaucoup moins de déchets, les bouchers en tirent beaucoup plus de steacks*» explique l'organisateur. Autant d'atouts qui séduisent les chefs de grands restaurants parisiens et du Midi de la France. Des restaurants dont les clients n'hésitent pas à ouvrir le porte-monnaie pour se faire plaisir avec une certaine exclusivité. Quand la viande de culard apparaît comme «*la rolls du charolais*»!

EMMANUEL COULOMBEIX

INCENDIE DE FOURRAGES : ÊTES-VOUS PRÊT À TOUT PERDRE ?

Humidité trop élevée, tas trop volumineux, mauvaise aération et conditions de stockage… à chaque fenaison, ces différents facteurs entraînent une élévation de la température à l'intérieur des stocks de foin. Les qualités nutritives du fourrage sont dégradées et la sur-fermentation peut provoquer un incendie aux conséquences dramatiques (temps de reconstruction et de redémarrage souvent longs, pertes financières…).
Rappel des bons réflexes à avoir en la matière et de quelques mesures simples pour diminuer les facteurs aggravants liés à ce type de stockage.

Bien conditionner son fourrage …

L'idéal consiste à faucher lors d'une période de beau temps suffisamment longue pour favoriser un séchage au sol rapide et homogène.
Le taux maximum d'humidité varie en fonction du conditionnement du fourrage.
En vrac : 20 %.
Balle ronde : 20 %.
Balle rectangulaire : < 17%.



La sonde thermométrique

Une fois le fourrage stocké, il convient de surveiller régulièrement la température du stock, comprise entre 30° et 45°, pour éviter toute sur-fermentation.
L'opération ne prend que quelques minutes par l'utilisation du matériel adéquate : la sonde thermométrique. La SPARA propose des modèles de sondes dont le prix varie de 115 euros à 299 euros selon vos besoins : en inox, sonde mécanique, à lecteur électronique…

Plus de 200 articles de protection et de prévention sont disponibles en ligne sur le site de la SPARA : www.spara.fr

Groupama organise régulièrement des réunions de prévention. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre Chargé de clientèle…
Vous aider à éviter certains risques et vous donner les moyens d'agir en toute sécurité, telle est la manière dont Groupama envisage son métier et sa responsabilité d'assureur.

… pour éviter les risques de sur-fermentation et leurs conséquences

Au-delà des taux maximum d'humidité, la sur-fermentation entraîne plusieurs risques :

>> **l'incendie :** un des risques majeurs de la sur-fermentation qui a de nombreuses répercussions sur l'exploitation. Malgré l'intervention et l'indemnisation de l'assureur, le délai de reconstruction des bâtiments est souvent long, les locaux temporaires pour les animaux inadaptés, les conditions d'alimentation et d'hygiène dégradées, …

>> **des qualités nutritives déteriorées :** la sur-fermentation altère les qualités nutritives du fourrage (manque d'appétence, mauvaise digestibilité, développement de micro-organismes).

>> **des problèmes pulmonaires chez les hommes et chez les animaux** dus aux moisissures ainsi que des avortements chez les animaux.

>> **des risques d'éboulement des balles** qui se tassent avec l'humidité.

Tous ces risques ont des répercussions financières sur l'exploitation et pénalisent fortement les revenus de l'exploitant.

Comment stocker ?

1- dans l'exploitation

-> **l'atelier d'entretien et de maintenance des tracteurs et matériels agricoles doit être indépendant ou à l'écart des autres bâtiments.**

-> **le stockage des fourrages doit être séparé :**

- du lieu de remise des matériels et des équipements à moteurs thermiques,
- des sources potentielles d'inflammation : poste de soudage, atelier d'entretien…
- des produits combustibles : hydrocarbures,….

Pendant la phase de stockage, les fourrages et les produits combustibles doivent être à une distance suffisante des équipements électriques (sources d'éclairage de type halogène, câblages électriques et boîtes de dérivation).

2- hors de l'exploitation

Lorsque le stockage est réalisé à l'extérieur des bâtiments de l'exploitation et/ou sur les terres de l'exploitation, il convient de :

-> stocker à l'écart des voies de communication et des tiers, au minimum à 100 mètres des habitations,

-> diviser les stockages avec un espacement de 10 à 30 mètres au minimum entre les tas.

Une fois le fourrage stocké, il est important de :

- mesurer le degré d'humidité avant de le presser grâce à une sonde hygrométrique,
- surveiller la température pour détecter un éventuel échauffement grâce à une sonde thermométrique à fourrage
- ne pas fumer et ne pas entreposer des produits combustibles à proximité.

Les bons réflexes

-> Réaliser les travaux générateurs d'étincelles (meulage, soudage, ébarbage,…) à l'écart des produits et matériaux combustibles

-> Eviter de stationner les véhicules automoteurs à proximité des stockages de paille et s'assurer que le coupe batterie est actionné ou qu'un coupe batterie est mis en place

-> S'assurer que la zone de travail est équipée d'un extincteur accessible et vérifié annuellement

-> Faire vérifier régulièrement l'installation électrique par un professionnel

-> Veiller à avoir un rangement organisé.

Groupama Rhône-Alpes Auvergne :
Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne
50 rue de Saint Cyr 69251 Lyon Cedex 09
www.groupama.fr
Entreprise Régie par le Code des Assurances

Groupama
Toujours là pour moi.

SOCADRAIN T.P.
• Drainage
• Mise aux normes de bâtiment d'élevage
• Étanchéité de bassin géomembranes
SOCADRAIN TP - 89380 Appoigny - Tél. 03 86 53 08 75

Groupama
Rhône-Alpes Auvergne

Des sondes fourragères pour six Cuma de la Nièvre

Dans le cadre de ses actions de prévention contre les incendies, la caisse régionale de Groupama, par le biais de sa fédération départementale de la Nièvre, vient de remettre six sondes thermométriques à autant de Cuma du département. Elle propose par ailleurs une offre à ses adhérents, pour s'équiper à moindres frais.



Groupama a remis des sondes thermométriques à six Cuma nivernais.

Réception amicale vendredi dernier à la Chambre d'agriculture de la Nièvre: Patrick Séguin et Patrick Fouchez, président de la Fédération départementale des caisse locales de Groupama et directeur institutionnel, ont officiellement remis des sondes fourragères à six Cuma du département, en présence des intéressés et de Lucien Brossard, président de l'antenne Nièvre de la fédération Cuma Bourgogne.

Les six Cuma récipiendaires (1) avaient été choisies pour leurs activités d'élevage ou pour leur situation territoriale, dans le cadre de cette campagne de prévention des risques.

A l'échelle des douze départements couverts par Groupama RAA, les responsables du groupe mutualiste ont en effet constaté une augmentation de la sinistralité et ont décidé de réagir.
Près de trente accidents (pour un montant moyen supérieur à 160 000 euros) ont ainsi été dénombrés l'an dernier, des remboursements nettement supérieurs aux coûts d'une meilleure prévention.

Aide à l'équipement de 80 euros

Si le facteur humidité (qui favorise la fermentation des fourrages et des grains) aggrave (voire déclenche) le risque d'incendie lié à la température des produits récoltés, il existe des moyens simples de prévention. A commencer par ces fameuses sondes fourragères qui permettent d'indiquer le taux d'humidité et la température, grâce à un boîtier électronique et une pique qui se glisse dans les balles (rondes ou carrées) et dans les stocks de grains.

En fonction des résultats, les agriculteurs savent quand rentrer leurs fourrages et comment se prémunir contre les incendies. Pour démocratiser l'usage de ces sondes, Groupama a donc décidé de donner un coup de pouce financier à ses assurés qui voudraient s'équiper individuellement. Une participation de 80 euros leur sera accordée, via les caisses locales, afin de réduire l'investissement.

En moyenne, et selon les fabricants, une sonde revient en effet entre 200 et 250 euros hors taxes, le modèle offert gracieusement aux six Cuma nivernaises approchant les 340 euros (pique plus longue pour mieux tester les grains). Patrick Seguin a souhaité que les Cuma soient des précurseurs dans la Nièvre et qu' *«un maximum d'assurés s'équipent et bénéficient de la prime»*.

E.C.

(1) Cumas de Corancy, de la Chaussade, du Miroux, NH3, des jonquilles et de Gerland.

Épandage de boues

Un nouveau logiciel de cartographie

La Mission de Coordination des Epandages en Agriculture qui vient de tenir son Assemblée générale, sera équipée d'un nouveau logiciel pour la saisie de la campagne d'épandage 2013.

Si la mission première de la MCEA est de coordonner les épandages agricoles de déchets et effluents dans tout le département, son rôle est également d'informer l'ensemble des acteurs en présence. Au premier rang desquels les agriculteurs, à travers le conseil agronomique, ou pour les agriculteurs vidangeurs, par le biais d'un accompagnement dans les démarches d'obtention de l'agrément préfectoral. Concernant la coordination des épandages, l'ensemble des produits épandus dans le département sont pris en compte : effluents d'élevage et vinicoles, boues de stations d'épuration de collectivités et industrielles, matières de vidange, effluents industriels, compost de déchets verts et d'ordures ménagères, digestat de méthanisation (pour les méthaniseurs recevant des boues de station d'épuration)…



Lit à roseaux pour le traitement des boues.

8460 ha engagés dans des plans d'épandage

La MCEA a donné l'an passé son avis sur 47 dossiers : dont 40 bilans agronomiques concernant les Step de communes, 4 les aires de paillage et 3 les Industries Agro Alimentaire (Yoplait, Siavyl et Linet). Ont également été émis, 34 avis sur des programmes prévisionnels d'épandage (PPE). D'une manière générale, les avis sur les prévisionnels sont corrects. Les points négatifs qui en ressortent sont le non respect de la Directive Nitrates ou l'épandage sur des parcelles en dehors du plan d'épandage. On note également 8 avis concernant des plans d'épandage communaux. En 2011, la saisie des plans d'épandage sur Sigemo (système d'information géographique utilisé jusqu'à présent), s'est poursuivie, avec notamment les boues séchée de Joigny et les boues de Villeneuve sur Yonne. Le total des surfaces de l'Yonne engagées dans des plans d'épandage (de boues d'épuration municipales et sous-produits d'industries agro-alimentaires) et saisies sur Sigemo, s'élève à environ 8460 ha, soit 2,3% des surfaces cultivées du département. Concernant la destination des boues, on enregistre 78% de conformité en 2011. Parmi les 22% de destinations non conformes, 18% concernent le secteur agricole, liés principalement à une absence de suivi après un plan d'épandage et de régularisation réglementaire.

Sillage, un nouveau logiciel de saisie, sera testé cette année et prendra le relai de Sigemo à l'horizon 2013. Il permettra, outre la saisie d'un plus grand nombre de dossiers, de gérer le fonds de garantie en cas de pollution suite à un épandage de boues. Le but étant avec cet outil, de vérifier qu'en amont la réglementation ait bien été respectée : première condition pour qu'un agriculteur puisse bénéficier de ce fond de garantie. Ce logiciel sera accessible via une liaison Internet. L'ensemble des données saisies sur Sigemo pourra être exporté sur le nouveau système.

DOMINIQUE BERNERD



Epandage de boues liquides.

Yonne Tourisme

Quand le téléphone se fait guide

Lancement de l'application iPhone *«L'Yonne en balades»*. Téléchargeable gratuitement, elle transforme votre téléphone en guide audio pour partir à la découverte du département au fil de différents itinéraires touristiques.



Sur l'étape 2 du parcours *«Vézelay méconnu»*

Accompagnée par Guidigo, une société parisienne aux attaches familiales icaunaises, Yonne tourisme vient d'inaugurer un nouvel outil de découverte du territoire à travers des balades téléchargeables gratuitement (sur l'App Store d'Apple®) pour iPhone. L'application sera disponible sur système Android, fin 2012. L'Yonne est ainsi l'un des premiers départements à proposer ce type de découverte, mêlant tourisme, contenu historique, illustrations et témoignages audio.

Conçus avec l'aide d'offices de tourisme, d'associations, guides conférenciers et autres *«référents terrain»*, les itinéraires ont, selon le thème choisi, la volonté délibérée de faire sortir le visiteur des sentiers battus pour l'emmener à la découverte d'endroits insoupçonnés ou lui conter de surprenantes anecdotes. C'est ainsi que l'on apprend au fil de la ballade *«Vézelay méconnu»*, que les foires de la commune rivalisaient jusqu'en 1650 avec celles de Champagne ! Ou qu'à la veille de la révolution, un marché aux grains se tenait place du Champ de Foire tous les mercredis…

L'intérêt du système est de permettre au visiteur d'effectuer la ballade à son rythme. Nul besoin de manuel ou formation pour s'en servir. A la fois ludique et didactique, il est utilisable par tous, quelque soit son niveau de maturité technologique (l'auteur de ces lignes en témoigne !) Utilisable, une fois téléchargé, en mode déconnection, il n'alourdit pas la facture Internet. Les 2 premiers itinéraires lancés le 10 juillet, d'une durée minimale de 1h30 sont : *«Les incontournables de Vézelay, d'hier à aujourd'hui»* et *«Vézelay méconnu»* rejoints à la fin du mois par un circuit autour de *«Chablis et ses vignobles»*. D'autres circuits sont en cours d'élaboration et verront le jour d'ici fin 2013. Les balades seront disponibles en français et en anglais. Chacun ayant la possibilité de partager ses étapes *«coups de cœur»* sur les réseaux sociaux et y adjoindre ses propres commentaires.

DOMINIQUE BERNERD



D'ici fin 2013, une dizaine d'itinéraires devraient voir le jour.

Marchés

Nouvelle flambée des cours

Hausse soudaine des cours des grandes cultures liées aux inquiétudes climatiques sur les principales zones de production (+ 25% pour le blé en juin), répercussion incontournable sur les prix de l'aliment, hausse des charges pour les producteurs... La zone de turbulences en 2012 s'élargit et la problématique de la répercussion de ces hausses va se poser de façon encore plus aigüe...

Paradoxe que cette hausse rapide des cours des grandes cultures alors que le niveau des stocks ne doit pas susciter d'inquiétude. En cette fin de campagne 2011-2012 le stock tampon est satisfaisant (369 Mt), rien de comparable donc avec la période 2007-2008 qui avait vu la première flambée internationale des cours. Si la hausse actuelle traduit les inquiétudes des marchés face au contexte climatique de certains des grands pays producteurs de la planète, elle inquiète aussi les acheteurs qui ont tendance à ralentir leurs achats en espérant toujours une baisse qui tarde à venir. Le marché est donc plutôt «*attentiste*» actuellement, ce qui est souvent le cas à la veille des nouvelles récoltes sur les marchés de l'hémisphère nord. Parallèlement, l'activité atteint des niveaux très élevés sur les marchés à terme ces dernières semaines. Des opérations plutôt réalisées sur les contrats à terme plus spéculatifs et issus de perception sur l'évolution des marchés, que sur les options servant d'assurance aux opérateurs physiques.

Entre une activité limitée sur les marchés physiques et une activité record sur les marchés à terme, la spéculation pourrait à nouveau être impliquée dans la flambée des cours en agriculture.

L'élevage à la peine

Dans ce contexte de cours haussiers, le prix des productions animales reste élevé, sur les jeunes bovins, sur les femelles, mais le coût de l'alimentation augmente encore plus rapidement et contrairement à 2008, la tendance semble s'inscrire sur le long terme. Les raisons de l'amélioration des prix payés aux producteurs sont multiples et pour la plupart conjoncturelles, comme les opportunités saisies à l'export. La filière élevage, qui peine à se rétablir, va subir encore de plein fouet la hausse des coûts de production enclenchée par la hausse des matières premières alimentaires. Les effets sur les résultats économiques des élevages se feront sentir à court terme. La différence avec 2008, c'est aussi que toutes les matières premières agricoles sont concernées par la hausse des cours, les céréales comme les tourteaux. Face à ce constat, l'inquiétude grandit car la volatilité des coûts de l'alimentation animale s'inscrit désormais dans la durée.

Dans ce contexte sous haute surveillance, l'une des questions qui préoccupent les filières de l'élevage concerne la répercussion du coût des matières premières jusqu'à la distribution. Pour les experts du Syndicat national de l'industrie de l'alimentation animale (Snia), «*la répercussion tout au long de la chaîne est incontournable*». La FNSEA a aussi saisi l'Observatoire de la formation des prix et des marges en réaction à cette «*montée préoccupante*». Xavier Beulin a «*demandé une réouverture des discussions, en particulier avec la grande distribution, pour réindexer le prix des produits finis, que ce soit en lait, en viande bovine, en porc et en volaille. C'est indispensable, sinon on vivra des situations dramatiques sur le terrain*» a-t-il assuré.

Confrontés à une volatilité qui semble s'installer sur le long terme, les opérateurs ont besoin de sécuriser leur revenu. Et pour les experts des filières bovines, porcines et avicoles, des décisions de fond doivent être prises. Parmi les priorités identifiées figurent : la répercussion du coût des matières premières jusqu'à la distribution, un positionnement fort sur les marchés à l'export et un soutien appuyé aux investissements pour moderniser les outils de production français, bâtiments d'élevage et abattoirs notamment.

D'APRÈS AGRA

▶ Zoom…

Tendance baissière pour le lait

Le décalage entre la consommation et la production de lait plombe les prix depuis plusieurs mois et entraîne un excédent sur le territoire français. Les PME se voient dans l'obligation de dégager ce surplus de lait sur un marché spot aux prix dégradés et les coopératives ont du mal à maintenir leurs contrats avec les industriels. Le repli observé depuis plusieurs mois a un impact direct sur la rentabilité des exploitations et sur la viabilité des entreprises qui les collectent. Dans un communiqué du début juillet, la FNPL demande à l'interprofession «*d'approfondir le diagnostic des forces et des faiblesses de la transformation*» et constate que «*de trop nombreux éleveurs sont en situation délicate face à des entreprises qui disent ne plus être en mesure de les collecter*». Au niveau national on estime qu' «*un million et demi de litres de lait flottant pèse sur le marché*». Des investissements dans des outils de séchage et de commercialisation, la recherche de nouveaux débouchés et de nouvelles voies de valorisation, semblent indispensables pour enrayer les effets pervers de la baisse du lait. Un pari sur l'avenir qui ne résoud pas les problèmes immédiats des producteurs en difficulté qui pourraient être tentés «*réduire la voilure*» avec le risque de donner l'impression «*de céder face aux autres pays européens*».

Élections aux Chambres d'agriculture

La nouvelle donne

Le ministère de l'Agriculture a apporté quelques modifications substantielles au mode de désignation des membres des chambres d'Agriculture qui seront élus en janvier prochain. Ce texte publié au Journal officiel le 30 juin impose la mixité des listes, introduit la proportionnelle au niveau régional et abaisse à 10 % du seuil de représentativité des syndicats.

Publié au Journal officiel du 30 juin, le décret n°2012-838 du 29 juin 2012 relatif aux élections aux chambres d'Agriculture change un certain nombre de règles qui prévalaient jusqu'à présent. Ainsi pour les élections aux chambres départementales, le décret prévoit la mixité des listes de candidats pour l'ensemble des collèges. Plus précisément, chaque liste de candidats devra comporter au moins une femme par tranche de trois candidats. Concrètement le nombre d'élues femmes qui atteint 15% actuellement devrait passer à 30%, en phase avec la sociologie de l'agriculture (30% de femmes, 70% d'hommes) selon l'APCA. Comme auparavant, la liste qui aura le plus de voix obtiendra automatiquement la moitié des sièges arrondie le cas échéant à l'entier supérieur, soit 11 sièges sur les 21 à pourvoir dans le collège des exploitants. Cette attribution opérée, les autres sièges seront répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle suivant la règle du plus fort reste. (voir plus loin).

Pour les élections aux chambres régionales, le décret prévoit également la mixité sur les listes des candidats pour tous les collèges. Les représentants régionaux du « *collège chefs d'exploitation* » seront élus au cours du même scrutin à partir d'un « *fléchage* » des candidats sur les listes départementales. Les sièges affectés à ces représentants seront répartis entre les listes en présence de la manière suivante : la liste ayant recueilli le plus grand nombre de voix bénéficiera d'un premier siège (dans les chambres régionales comportant deux départements, Alsace et Corse, cette liste bénéficie des deux premiers sièges). Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle suivant la règle du plus fort reste.

Le décret modifie également les seuils de représentativité des syndicats. Désormais sont habilités à siéger dans les commissions, comités professionnels ou organismes, les organisations syndicales à vocation générale d'exploitants agricoles (donc pas les associations et groupements spécialisés) qui satisfont aux conditions suivantes :

- Justifier d'un fonctionnement indépendant, régulier et effectif depuis cinq ans au moins
- Avoir obtenu dans le département plus de 10 % (au lieu de 15 %) des suffrages exprimés lors de l'élection à la chambre d'agriculture dans le collège des chefs d'exploitation et assimilés.

Lorsque deux organisations syndicales ont constitué une liste d'union ayant obtenu plus de 20 % (au lieu de 30 %) des suffrages, elles sont réputées satisfaire l'une et l'autre à cette condition.

Le mode d'attribution des sièges

Tous les membres de la chambre d'Agriculture sont élus au scrutin de liste départementale à un tour selon deux modes de scrutin :

- scrutin mixte, en partie majoritaire et en partie à la représentation proportionnelle au plus fort reste
- scrutin majoritaire de liste pour les autres collèges

Pour les chefs d'exploitation et assimilés, la liste qui a obtenu le plus de voix obtient un nombre de sièges égal à la moitié du nombre de sièges à pourvoir, arrondi à l'entier supérieur, soit 11 sièges sur 21. En cas d'égalité des suffrages entre les listes arrivées en tête, ces sièges sont attribués à la liste dont les candidats ont la moyenne d'âge la plus élevée. Cette attribution opérée, les autres sièges sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle, suivant la règle du plus fort reste. Les sièges sont attribués dans l'ordre de présentation sur chaque liste. En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité des suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamée élus.

Exemples :

- Collège des chefs d'exploitation : 21 sièges à pourvoir, suffrages exprimés : 10000, trois listes en présence A, B et C. Résultats : A : 6600 voix, soit 66%, B : 1900 voix, soit 19 %, C : 1500 voix soit 15 %

Première étape : Liste A : 11 sièges (la moitié des sièges, arrondie à l'entier supérieur),
Deuxième étape : attribution des sièges à la représentation proportionnelle
Première opération : attribution des sièges d'après le quotient électoral (QE). QE = nombre de suffrages exprimés/ nombre de sièges à répartir soit 10000/10 = 1000. Il est attribué à chaque liste autant de siège qu'elle contient de fois le quotient électoral. Soit pour liste A : 6600/1000 = 6,6 soit 6 sièges, pour la liste B : 1900/1000 = 1,9 soit 1 siège, pour la liste C : 1500/1000 = 1,5 soit 1 siège. 8 sièges ont été attribués, il reste 2 sièges à pourvoir

Deuxième opération : attribution des sièges non pourvus au plus fort reste. On regarde les plus forts restes de voix après attribution des sièges par le quotient. Les sièges sont attribués par ordre décroissant. Liste B : 1900 voix– (1x1000) = 900, soit 1 siège. Liste A : 6600 voix – (6x1000) = 600, soit 1 siège. Liste C : 1500 voix - (1x1000) = 500 (aucun siège)
Résultats définitifs : liste A : 11 + 6 + 1 = 18 sièges, liste B : 0 + 1 + 1 = 2 sièges, liste C : 0 + 1 + 0 = 1 sièges sur les 21 sièges à pourvoir.

- Pour les salariés, les sièges sont attribués selon les mêmes calculs que pour le collège des chefs d'exploitation. La liste qui recueille le plus de voix obtient la moitié des sièges soit 2 sièges sur 4. On cherche ensuite le quotient électoral et le plus fort reste si nécessaire pour l'attribution des deux sièges restants.
- Pour tous les autres collèges, les sièges sont attribués à la liste qui a recueilli la majorité des suffrages

Autre exemple :

- Pour le collège des anciens exploitants les suffrages exprimés sont : 8000, liste A : 3900 voix, 2 sièges, liste B : 3850 voix, liste C : 250 voix. Les deux sièges « *anciens exploitants* » sont attribués à la liste A

▶ En bref

Lancement officiel de la campagne des Chambres d'agriculture le 7 septembre

L'APCA vient d'annoncer pour le 7 septembre le lancement officiel de la campagne des élections aux Chambres d'agriculture. Le scrutin se clôturera le 31 janvier 2013. Les électeurs pourront voter, par correspondance uniquement, dès réception du matériel électoral à leur domicile (environ 10 jours avant la fin du scrutin).

Associer son colza à un couvert gélif

Une technique à manier avec précaution

Depuis trois ans, le CETIOM mène dans le Berry des essais de colza conduit en association avec des couverts à l'automne. Les premiers résultats semblent prometteurs pour réduire les apports d'azote au printemps sur colza et stabiliser son rendement face aux aléas climatiques. Encore faut-il choisir les bonnes espèces de couverts et respecter certaines règles à l'implantation.

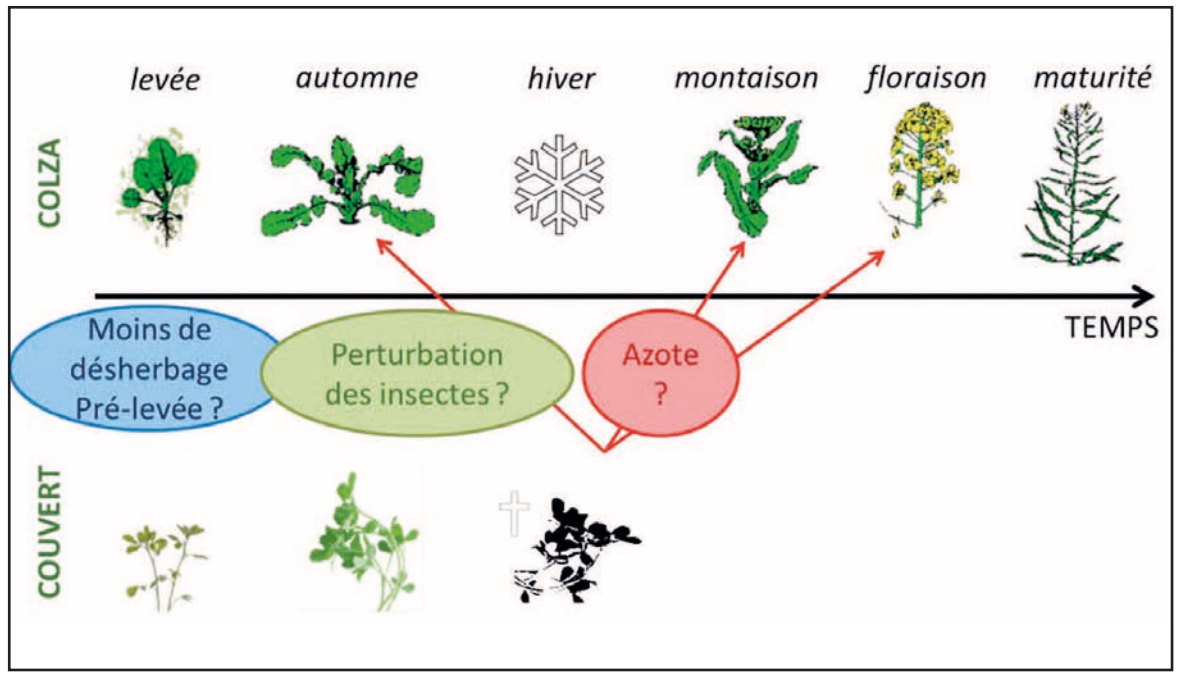


Figure 1 : Interactions possibles et bénéfiques entre un colza et un couvert associé à l'automne

A l'heure de la recherche de solutions techniques diminuant la consommation d'intrants, améliorant les bilans énergétiques et réduisant les émissions de gaz à effet de serre, l'association de légumineuses gélives au semis du colza apparaît comme une piste potentielle. Ce procédé pourrait être un moyen de réduire les charges (fertilisation et traitements phytosanitaires) et d'augmenter les bilans énergétiques et économiques.

Trois bénéfices possibles à tirer d'un couvert associé au colza

Trois types d'interaction peuvent exister entre colza et couvert d'automne (figure 1) : des échanges d'azote supplémentaires entre le couvert et le colza à l'automne ou au printemps, une compétition entre couverts et mauvaises herbes au début de l'automne pour réduire les herbicides, une perturbation du cycle des insectes d'automne (altises, mouche du chou, tenthrède ou charançon du bourgeon terminal).

Eviter la compétition entre colza et couvert.

Pour espérer atteindre ces objectifs, les couverts à associer au colza doivent accompagner la culture à l'automne sans la concurrencer et être détruits par le gel en début d'hiver pour éviter d'utiliser des herbicides de rattrapage. Seules quelques espèces de légumineuses ressortent comme intéressantes. Il s'agit du fenugrec, de la gesse, de la fèverole, de la lentille, des vesces pourpre et commune et du trèfle d'alexandrie, à conditions de vérifier la gélivité de la variété choisie en particulier pour ce dernier.

Mutualiser les bénéfices

Si les sept légumineuses identifiées ont des résultats comparables, il ne faut pas hésiter à les mélanger pour mutualiser les atouts de chacune (tableau 1).

Certaines ont plus de capacité à piéger l'azote minéral du sol à l'automne, d'autres améliorent la structure du sol, d'autres encore sont plus couvrantes… Il ne faut pas non plus négliger le risque parasitaire en cas de présence d'aphanomyces dans certaines parcelles.
Faire varier les tailles des graines évite une stratification dans les caisses du semoir. Cela permet également d'assurer au moins la levée d'un couvert au colza, quelles que soient les conditions de levée de l'année.

Il est nécessaire d'avancer le semis du colza et du couvert de 4 à 5 jours par rapport aux dates normales notamment en sols argileux sans dépasser le 15 août. Cela laisse le temps aux deux cultures de se développer et d'augmenter la sensibilité du couvert au gel. Il ne faut pas chercher à favoriser le développement du couvert en le semer plusieurs jours avant le semis du colza. Le couvert ne doit pas concurrencer la culture.

Si l'associatin de légumineuses s'inscrit dans une démarche d'évolution des systèmes de culture, la qualité d'implantation reste le facteur déterminant de la réussite d'une culture. Une croissance racinaire précoce et dynamique sécurise le rendement final. Les légumineuses présentent des atouts profitables au colza, dans la mesure où celui-ci ne montre pas de caractère limitant comme l'enracinement ou la structure de peuplement par exemple. Il ne faut donc pas envisager l'association colza et couvert comme une garantie ou une solution de rattrapage à une mauvaise implantation. Sur ce point, la gestion de l'interculture reste déterminante et contribue largement à la réussite du colza, qu'il soit seul ou associé. De la même manière, on évitera cette technique sur les parcelles où l'enherbement est mal maitrisé. Dans le meilleur des cas, les plantes compagnes réduisent la concurrence adventices. Mais elles ne limitent pas l'infestation ; ce qui signifie que le couvert à peu ou pas d'influence sur le nombre d'adventices. Le couvert seul ne peut en aucun cas être une solution de désherbage. Il ne peut qu'accompagner d'autres leviers plus efficaces comme le travail du sol, le désherbage mécanique ou bien encore la chimie avec la difficulté du compromis efficacité herbicide / sélectivité couvert. Le gaillet et les matricaires restent les adventices les plus difficiles à gérer avec cette technique.

Tableau 1 : Caractéristiques et avantages des couverts associés testés au CETIOM (2009 à 2011)

	Taille de graines	Piégeage de l'azote	Structuration du sol	Couverture du sol	Risque parasitaire	Sensibilité aux herbicides 'colza'	Sensibilité au gel*
Gesse	moyenne	+++	++	++	aphanomycès	moyenne	env.-5°C
Fenugrec	Petite	++	+	++	aphanomycès	moyenne	env.-5°C
Vesce pourpre	Petite	+++	++	+++ en fin d'automne	aphanomycès selon la variété	moyenne	-5/-10°C
Vesce commune	Petite	+++	++	+++ en fin d'automne		moyenne	-10°C
Lentilles	Petite	++	++	+++ en début d'automne	aphanomycès	élevée	env.-7°C
Féverole	Grosse	+++	+++	+	anthracnose	faible	-8/-10°C
Trèfle d'Alexandrie	Très petite	++	+	++	?	moyenne	env.-7°C

Figure 1 : Interactions possibles et bénéfiques entre un colza et un couvert associé à l'automne



Jouer la complémentarité des techniques

Dans certains contextes tels que les sols argilo-calcaires superficiels, la complémentarité des techniques permet toutefois d'atteindre plusieurs objectifs. C'est ce qu'ont montré les trois ans d'essais menés dans le Berry en ce qui concerne le colza associé et le semis direct. Ensemble, ils permettent de trouver un équilibre dans l'implantation du colza : le semis direct évite de perturber la terre qui provoque les levées des géraniums et l'association avec des légumineuses aide le colza à accéder aux ressources pour sa croissance automnale puis printanière.

Se lancer trop précipitamment dans la technique des couverts associés peut mener à des situations d'échecs. L'acquisition d'au moins une année d'expérience sur une surface limitée est nécessaire afin de vérifier la faisabilité du couvert dans son propre contexte pédo-climatique (développement végétatif, gel, concurrence colza ou adventices…) et avec ses techniques d'implantation (travail du sol, matériel de semis…).

Un prochain article fera état des résultats d'expérimentations menées au Cetiom en 2012.

CETIOM

Éleveurs ovin et caprins

Déclaration individuelle des reproducteurs et des réformes, une pratique déjà adoptée par la plupart des éleveurs !

Cette nouvelle obligation vient compléter le dispositif de traçabilité individuelle mis en place depuis 2009 avec la déclaration en lots.



A partir de juillet 2012 : Détenteurs d'ovins ou de caprins, vous devrez indiquer sur vos documents de circulation :
Pour les mouvements des reproducteurs et des réformes , reporter les numéros individuels = indicatif de marquage + numero de série à cinq chiffres .
Pour les mouvements d'agneaux ou de chevreaux de boucherie, reporter uniquement l'indicatif de marquage du lot et le nombre d'agneaux ou de chevreaux.

Important :

Vous devez conserver un double du document de circulation avec la liste des animaux dans votre registre d'élevage
Dans l'immédiat, les documents de circulation restent inchangés, vous pouvez donc utiliser ceux que vous avez en appliquant la nouvelle règle de déclaration, en séparant bien, sur la partie libre du document, les agneaux et/ou chevreaux des adultes et leurs indicatifs de marquage respectifs.
Nous vous ferons parvenir les nouveaux supports de déclaration dés qu'ils seront établis.

Quelque rappels sur la réglementation :

- Les déclarations de mouvements peuvent se faire par différentes voies : L'EdE, un logiciel éleveur, le portail web ou par un délégataire de votre choix avec qui vous aurez passé une convention de délégation. Quelque soit le circuit choisi, vous devez déclarer les mouvements dans un délai de sept jours.

- Les naissances et les morts ne sont pas à déclarer, il n'y a donc pas de document de circulation à établir, vous devez seulement conserver les bons d'équarrissage dans votre registre d'élevage et noter la date de pose des repères sur les feuilles pré - imprimées que vous recevez du fabricant avec votre commande de boucle .

EdE 58

Pour tout renseignement complémentaire, contactez votre EdE.





Yonne

Aide à la cessation de production laitière

Les éleveurs laitiers qui livrent ou commercialisent du lait ou des produits laitiers sur leur exploitation, peuvent bénéficier d'une indemnité, s'ils abandonnent la production laitière, totalement ou partiellement au cours de la campagne 2012/2013

La date limite de dépôt des demandes auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDT) est fixée au 31 août 2012.
Les exploitants concernés, peuvent retirer les formulaires auprès de leurs laiteries ou sur les sites Internet des services de l'Etat dans l'Yonne :
• "http://www.yonne.gouv.fr"
• "http://www.yonne.equipement-agriculture.gouv.fr"
La notice explicative, jointe à la demande, précise les engagements que doivent respecter les producteurs et explique la procédure qu'il convient de suivre.
Le demandeur ne devra pas, entre autre, bénéficier de la retraite avant le 1er avril 2013 et il s'engagera à ne pas retirer sa demande.
Le montant de l'indemnisation est calculé par exploitation sur la base du quota retenu et selon le barème suivant :
- 0,075 €/litre dans la limite de 100 000 litres
- 0,040 €/litre de 100 001 à 150 000 litres
- 0,025 €/litre de 150 001 à 200 000 litres
- 0,005 €/litre au-delà de 200 000 litres.

Important : les dossiers seront acceptés dans la limite des crédits disponibles après un classement opéré en fonction de la référence retenue et de la qualité du lait produit.
Pour tout renseignement complémentaire, contacter la DDT :
03 86 48 41 29 ou 03 86 48 41 53

DDT 89
SERVICE DE L'ECONOMIE AGRICOLE

Yonne

Attribution de références laitières supplémentaires

Attribution de références laitières supplémentaires pour la campagne 2012/2013

Les formulaires de demande de références laitières supplémentaires sont disponibles auprès de votre laiterie ainsi que sur les sites Internet des services de l'Etat dans l'Yonne :
"http://www.yonne.gouv.fr"
"http://www.yonne.equipement-agriculture.gouv.fr"
Le formulaire de demande est accompagné d'une notice explicative présentant les différentes catégories d'attributaires et les critères d'attribution
La demande de référence supplémentaire permet de solliciter une dotation au titre :
• Des Jeunes Agriculteurs (JA)
• Du 1% linéaire et du solde
• De la réserve du bassin Grand Est

Conditions d'éligibilité de la demande

Le respect des normes communautaires en matière de gestion des effluents d'élevage devra être effectif pour pouvoir bénéficier d'un complément de références laitières.
Pour bénéficier d'une attribution, les exploitants individuels et les associés dans une société devront être âgés de moins de 62 ans.
Pour prétendre à une attribution, le taux moyen d'utilisation du quota, calculé sur les deux dernières campagnes, doit être supérieur ou égal à 90%
Ces formulaires de demande sont à déposer à la DDT **au plus tard le 31 août 2012, délai de rigueur. Toute demande reçue après cette date sera rejetée.**
Enfin, il est vivement recommandé de ne pas anticiper une production supplémentaire, tant qu'une attribution n'a pas été notifiée.
Pour tout renseignement complémentaire, contacter la DDT :
03 86 48 41 29 ou 03 86 48 41 53

DDT 89
SERVICE DE L'ECONOMIE AGRICOLE

Côte d'Or

Attribution de références laitières supplémentaires

Les producteurs qui souhaitent obtenir des références laitières supplémentaires doivent en faire la demande en complétant l'imprimé prévu à cet effet :
• Pour un supplément " *livraisons*" ou "*laiterie*", le formulaire de demande est disponible auprès des laiteries. Il peut être également téléchargé sur le site Internet de la DDT (http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr/ - rubrique agriculture – quotas laitiers).
La demande de référence supplémentaire vous permettra de solliciter une attribution au titre des JA, du 1% linéaire et du solde de la réserve du bassin Grand Est.
• Pour un supplément "*vente directe*", la réserve vente directe continue à être gérée au niveau départemental. Les imprimés peuvent être téléchargés sur le site Internet de la DDT.

Conditions d'éligibilité de la demande

Le respect des normes communautaires en matière de gestion des effluents d'élevage devra être effectif pour pouvoir bénéficier d'un complément de références laitières.
Les exploitants individuels et les associés dans une société, âgés de plus de 62 ans ne peuvent pas bénéficier d'une attribution.
Pour prétendre à une attribution, le taux d'utilisation du quota, calculé sur la moyenne des deux dernières campagnes, doit être supérieur ou égal à 90%.

Informations complémentaires

Attention, le tableau des unités de main d'œuvre présentes sur l'exploitation au 1er avril 2012 doit être correctement rempli et accompagné des justificatifs appropriés. Ces éléments sont indispensables pour déterminer l'attribution. Sans ces données, votre demande ne pourra être traitée.
Les demandes déposées par des jeunes, candidats à l'installation, dont le dossier aura été agréé par la CDOA postérieurement au 30 septembre 2012 seront reportés sur la campagne laitière 2013-2014. Ils ne pourront donc compter sur aucune attribution au titre de la catégorie JA sur la campagne 2012-2013.
Il est vivement recommandé de ne pas anticiper de production supplémentaire, tant qu'aucune attribution n'a été notifiée.
Ces formulaires de demande sont à déposer à la DDT au plus tard le 31 août 2012 délai de rigueur. Toute demande reçue après cette date sera rejetée.
Contact : Quentin Tournier
quentin.tournier@cote-dor.gouv.fr
03 80 29 44 58

Vignes

Banc d'essai pour effeuilleuses

Une démonstration de matériel d'effeuillage organisée par les Chambres d'agriculture de Bourgogne s'est tenue à Beine, en partenariat avec les concessionnaires de matériels viticoles. Les résultats des essais entrepris seront communiqués lors de la journée pré vendanges en septembre.



En action…

Encore peu utilisé en Bourgogne, contrairement à des régions comme la Champagne et le Bordelais, l'effeuillage a pour vocation, outre de faciliter les vendanges en dégageant les grappes, de diminuer la pression maladie en éliminant un grand nombre de foyers humides. Effectuée manuellement, l'opération est gourmande en temps de main d'œuvre et sa mécanisation permet des économies importantes. La journée de démonstration organisée dans les vignes de Beine, propriété de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, s'est déroulée en deux temps : différents essais de matériels ont été réalisés le matin, dont les résultats seront connus en septembre lors de la réunion pré vendanges, l'après-midi étant réservé à une présentation des 4 principales techniques existantes, à laquelle ont assisté près d'une centaine de viticulteurs.

Matériel à air pulsé

Premier matériel à être présenté par les Etablissements Alabeurthe, à Chablis : une machine pneumatique du fabricant champenois Collard. L'effeuillage s'effectue grâce à de l'air pulsé propulsé par un système de buses alimenté par un compresseur, qui déchiquette les feuilles. Avec au final, un haut débit d'air et une faible pression, de l'ordre de 0,9 bars. Le réglage consistant à délimiter la hauteur de la zone à effeuiller, en faisant tourner les caches devant les buses rotatives et en inclinant la tête si nécessaire. La puissance du compresseur est déterminée en fonction du tracteur utilisé, sachant que la puissance de celui-ci doit être au minimum de 80 cv, pour 40 cv de compression. Vitesse de travail entre 3,5 et 4 km/h. Il est possible de monter deux têtes d'effeuillage, la machine permettant alors d'effeuiller les deux faces du rang. Une technique en usage notamment dans le Chablisien, où quelques machines sont présentes depuis une dizaine d'années, du fait d'enjambeurs 3 rangs. Toute la difficulté du système à air pulsé étant de trouver un compromis entre la surface de feuilles à enlever et le taux de blessure minimum occasionné. Avec le risque supplémentaire de voir les feuilles déchiquetées, apporter un goût herbacé au raisin.

Systèmes à rouleaux

Autre technique avec une effeuilleuse à rouleaux, présentée par la Société Provitis : une turbine installée sur la partie supérieure, entrainée par un moteur hydraulique, crée une dépression amenant les feuilles à se faire happer au contact des rouleaux. Passé le point de contact du rouleau avec le tambour, il n'y a plus de dépression et la feuille se décroche et tombe à terre. L'avantage de ce système étant qu'il n'y a pas de risque de voir des débris de feuilles projetés sur les rangs voisins. La machine peut être équipée au choix d'une tête, avec ou sans système de retournement, ou de deux têtes, face contre face, qu'il est possible de faire tourner simultanément si on veut effeuiller les deux côtés. Poids d'un système complet de 2 têtes avec écartement hydraulique : 250 à 300 kg. Vitesse moyenne d'avancement : 4 km/h. Sur le modèle 2 têtes, il est possible d'écarter plus ou moins les guides et les régler en fonction du travail à effectuer, permettant une utilisation optimum allant de la fin de floraison à la véraison .

Un matériel similaire de marque Binger-Seilzung a également été présenté : d'une puissance hydraulique d'environ 20 cv, ce système peut être embarqué même sur les tracteurs les moins puissants. Il est utilisé notamment dans le département, par des viticulteurs de Chablis et de Saint-Bris. La particularité de la machine étant sa grande simplicité et sa facilité de retournement de la tête d'effeuillage.

Le gaz utilisé comme source d'énergie

Autre principe, complètement différent des précédents : l'effeuilleuse thermique à radiant présentée par la Société Bordelaise Souslikoff. Un panneau rayonnant, alimenté par une bouteille de gaz propane embarquée ne nécessitant pas une puissance optimum du tracteur, fait monter la température de la feuille à plus de 60°, occasionnant un choc thermique qui a pour conséquence le dessèchement du limbe et de la tige et leur chute dans les jours qui suivent. La particularité de ce système, en l'absence de toute action mécanique directe sur le feuillage, est d'éviter tout risque de *«plaies ouvertes»* sur les raisins, susceptible de favoriser la pénétration de maladies. De ce fait, on peut l'utiliser très tard, jusqu'à la veille des vendanges. Les réglages sont simples, se limitant à définir la hauteur et l'écartement du radiant. La machine est équipée d'un système de rotation permettant d'effeuiller alternativement à gauche ou à droite ou toujours du même côté après manœuvre en bout de rang.

Une seconde journée sera programmée ultérieurement entre fin août et mi-septembre, au cours de la traditionnelle réunion de pré vendanges. Elle sera consacrée à l'observation des résultats du travail des différents matériels utilisés et à la synthèse des essais effeuillage réalisés lors de cette 1ère journée.

DOMINIQUE BERNERD



Matériel à air pulsé de marque Collard.



Système à rouleaux de la Société Provitis.



Matériel similaire à rouleaux, de la Société Binger Seilzung.



Effeuilleuse thermique à radiant, de la Société bordelaise Souslikoff.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS

constructions métalliques

BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit

Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX

03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins	Bourg-en-Bresse	St Christophe-en B.	National
	11/07/12	17/07/2012	11/07/2012	11/07 au 17/06/12	
Vaches viande (V)	U		4,15 € ↑	4,32 € ↑	4,02 € ↑
	R	3,82 € ↑	3,95 € ↑	4,04 € ↑	3,83 € ↑
0	-	3,75 € ↑	-	3,54 € ↑	
Vaches mixte (M)	R		3,70 € →	-	3,57 € ↑
	0	3,58 €	3,60 € →	-	3,48 € ↑
Vaches lait (L)	0		3,30 € →	-	3,32 € ↑
	P	3,29 € ↑	3,15 € ↑	-	3,15 € ↑
Génisses VML	U		4,60 € ↑	4,50 € →	4,27 € ↑
	R	-	4,25 € ↑	4,15 € →	3,93 € ↑
0	-	3,65 € ↑	-	3,45 € ↑	
Taureaux VML	URO	3,23 € →	3,25 € →	3,25 € →	3,18 € ↑

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — **Marché de Moulins-Engilbert du 17/07**

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	3,38	-
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	3,06	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	2,73	-
300-350 kg	-	2,73	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	2,76	-
450-500 kg	-	2,92	-
500-600 kg	-	2,67	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	2,56	-
450 kg et +	-	2,35	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	2,02	-
Vaches	E	U	R
- 5 ans	2,54	2,30	2,07
5-10 ans	2,44	2,22	2,00
+10 ans	2,30	2,12	1,98
Génisses	E	U	R
24-36 mois	2,74	2,34	-

Tendance :
92% de vendus.

Broutards-taurillons-laitonnes-génisses L'offre est réduite, notamment à cause des travaux de moisson et de fenaison. Malgré tout, les acheteurs restent fidèles et permettent de placer la totalité des bovins à des tarifs facilement maintenus.

Vaches-génisses 30 mois L'offre est de qualité satisfaisante pour la saison et la vente est rapide à des cours soutenus.

Taureaux Bonne demande et cours facilement reconduits.

Foire concours bovins culards
Vendredi 27 juillet

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 16/07**

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
275 à 440 kg	**860-1220 €**	**2,79-3,10 €**
Taurillons d'herbe		
360 à 420 kg	**980-1200 €**	**2,71-2,95 €**
430 à 490 kg	**1150-1350 €**	**2,60-2,75 €**
Laitonnes		
260 à 305 kg	**610-810 €**	**2,38 - 2,66 €**
Génisses		
320 à 410 kg (16-24mois)	**850-1000 €**	**2,21 - 2,67 €**
490 à 630 kg (24-36mois)	**1170-1390 €**	**2,16 - 2,44 €**
Taureaux		
1005 à 1265 kg	**1880-2560 €**	**1,87 - 2,08 €**
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	**1070-1160 €**	
entre-deux	**1200-1430 €**	
lourdes	**1440-1980 €**	

Tendance : Marché plus actif en broutards et taurillons, les tarifs sont de nouveau plus fermes. Pas d'invendu.
Vente rapide et totale en laitonnes et génisses d'export à des cours soutenus.
Demande toujour forte en taureaux, cours très fermes.
Apports de bonne qualité en vaches, les tarifs restant élevés.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — **Marché de Sancoins (18) du 18/07**

Broutards	U	R
200 à 250 kg	**3,35**	**3,10**
250 à 300 kg	**3,10**	**2,95**
300 à 350 kg	**3,03**	**2,85**
350 à 400 kg	**3,00**	**2,80**
400 à 450 kg	**2,89**	**2,65**
Laitonnes	U-	R
150 à 200 kg	**2,66**	**2,53**
200 à 250 kg	**2,70**	**2,45**
250 à 300 kg	**2,65**	**2,39**
300 à 350 kg	**2,60**	**2,37**
350 à 400 kg	**NC**	**NC**
Génisses		
(24-36 mois)	**2,30**	**2,150**
Vaches		
- 5 ans	**2,15**	**2,07**
5 à 10 ans	**2,12**	**2,02**
+ 10 ans	**-**	**1,95**

Tendance :

Charolais: cours reconduits.

Embouché: Moins d'apports, vente rapide avec des cours soutenus voir en hausse.

Tendances: Toujours une bonne demande, vente active avec des cours facilement reconduits, hausse en génisses par manque d'effectif.

Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 17/07/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	**3,10 €**	**2,85 €**	**-**
Mâles moyens de 300 à 350 kg	**2,90 €**	**2,75 €**	**-**
Mâles lourds de 350 à 400 kg	**2,90 €**	**2,70 €**	**-**
Femelles légères de 250 à 300 kg	**2,75 €**	**2,55 €**	**-**
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	**2,60 €**	**2,40 €**	**-**
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	**2,45 €**	**2,30 €**	**-**
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	**3,00 €**	**2,60 €**	**nc**
Mâles moyens de 300 à 350 kg	**2,80 €**	**2,55 €**	**nc**
Mâles lourds de 350 à 400 kg	**2,80 €**	**2,50 €**	**nc**
Femelles légères de 250 à 300 kg	**2,65 €**	**2,20 €**	**nc**
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	**2,45 €**	**2,10 €**	**nc**
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	**2,35 €**	**2,00 €**	**nc**

Tendance : Peu d'apport, cours reconduits. toujours bonne demande dans les femelles.

Bovins

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 09/07/2012 au 15/07/2012*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	**2,98 €**	**2,91 €**
350 kg	-	**2,94 €**	**2,87 €**
400 kg	-	**2,87 €**	**2,80 €**
Mâles 12-24 mois			
450 kg		**2,76 €**	**2,71 €**
500 kg	-	**2,63 €**	**2,61 €**
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	**2,55 €**	**2,48 €**
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	**2,40 €**	**2,30 €**

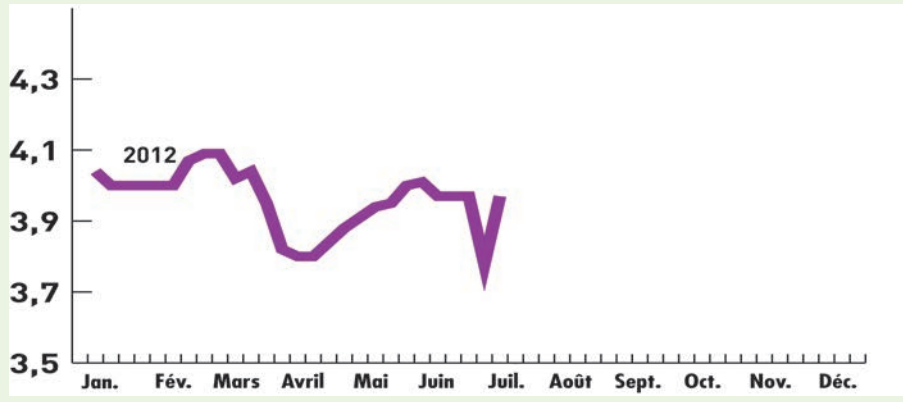
Tendance :
Malgré une offre importante le marché est équilibré par la demande.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* *Cotations Bassin Centre-Est du 09/07/2012 au 15/07/2012*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	**3,97 €**	**3,78 €**	**3,69 €**			
Races mixte		-	**3,62 €**	**3,58 €**	**3,57 €**		
Races lait					-	-	
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-			
Races mixte				-	-	**3,65 €**	
Races lait						-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	**4,43 €**	**4,22 €**	**4,07 €**	**3,83 €**			
Charolaise - 10 ans +350 kg	**4,14 €**	**4,07 €**	**4,02 €**	-			
Limousine -10 ans +350 kg	**4,26 €**	**4,18 €**	**4,12 €**				
Races mixte				**3,66 €**	**3,61 €**		
Races lait					**3,44 €**	**3,40 €**	**3,35 €**
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	**4,42 €**	**4,23 €**	**4,10 €**	**3,98 €**	-	-	
Viande +350 kg	**4,45 €**	**4,25 €**	**4,13 €**	**4,01 €**			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Tendances

SEMAINE DU 16 JUILLET AU 20 JUILLET 2012

Bovins de boucherie

L'activité commerciale reste régulière dans les bonnes femelles bouchères face à des disponibilités qui demeurent peu abondantes. La vente est normale avec des cours stables dans le label. Les échanges sont fluides avec une facile reconduction des prix dans les bonnes femelles Charolaises de qualité bouchère, recherchées pour les zones de vacances (côte d'Azur...). Dans les allaitantes de choix secondaire, la commercialisation est toujours active faute de disponibilité dans les campagnes. Les tarifs poursuivent leur progression notamment dans le bas de gamme. En réformes laitières, l'approvisionnement des abattoirs est tout juste suffisant. Il en résulte un commerce assez facile, avec des tarifs fermes dans les vaches Frisonnes ou Montbéliardes. En jeunes bovins, la réduction de l'offre permet une orientation positive des cours. ■

Broutards

Les transactions sont calmes sur les cadrans avec des importateurs italiens qui peuvent revoir leurs tarifs à la baisse. Les bons taurillons Charolais herbés de 400/450kg se valorisent autour de 2,74€ alors qu'ils se vendaient aisément 3,00€ il y a trois semaines. La réduction de l'offre tend néanmoins à stabiliser les prix dans les mâles. Dans les femelles, la modestie de l'offre permet une bonne activité avec des tarifs qui restent fermes. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Face aux mises en place de fin d'année, les intégrateurs réduisent les rentrées. Les échanges sont plus sélectifs et les tarifs sont en baisse dans les veaux Frisons et les croisés laitiers ordinaires. La vente reste normale avec des cours stables dans les bons Montbéliards. En élevage et veaux labels, faute de volumes suffisants, la vente est normale avec des tarifs sans modification dans les bons veaux croisés Montbéliards ou pour les sujets de race pure. ■

Veaux

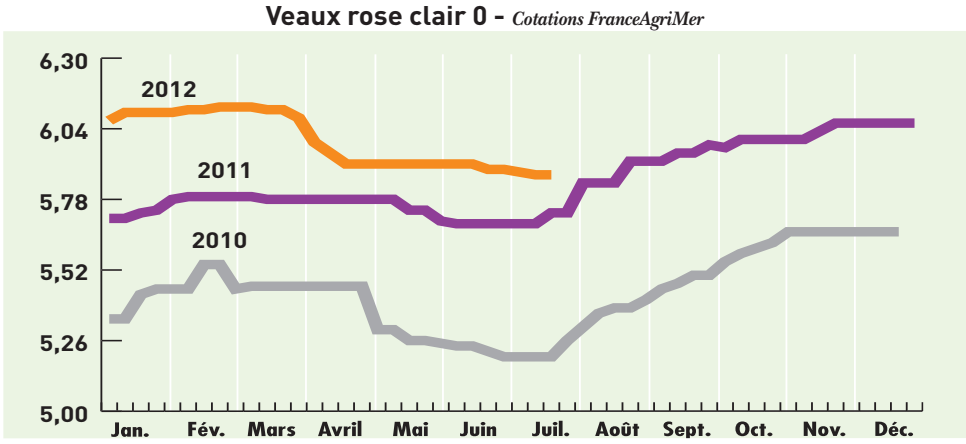
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 11/07 au 17/07/12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,64 €**	-	-	-
U	**7,89 €**	**7,27 €**	**5,86 €**	-
O	**6,06 €**	**5,87 €**	**4,76 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 16/07 au 23/07/12*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**102**	**440-610 €**	**350-510 €**	**240-340 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*	-	**230-310 €**	**210-270 €**		**110-140 €**
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**150-170 €**	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**633**	-	-	**190-260 €**	**150-180 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 09/07 au 15/07/12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,53 €**	**2,43 €**	**1,49 €**	**–**
Bons	**2,28 €**	**1,96 €**	**–**	

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 16/07*

Agneaux (491)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,42-2,63**	**2,22-2,43**
Gras (38-44 kg)	-	**2,34-2,68**	**2,16-2,50**
Gras (+44 kg)	-	**2,26-2,63**	**2,11-2,21**
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (235)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)		-	-
(+60 kg)	**1,19-1,39**	**0,81-1,18**	-
Divers			
Béliers 73 à 124 €	*mini : 0,82 - maxi*		
Agneaux maigres	-		
Chèvres	-		

Tendance
99% de vendus.
Agneaux La demande semble avoir retrouvé un petit peu de tonicité après plusieurs semaines de baisses, et les cours sont en progression, notamment dans les sujets bien triés.
Brebis Courés élevés et demande toujours aussi fermes.
Béliers-caprins Cours inchangés.
Collecte de laine le mercredi 25 juillet de 8h30 à 10h00
Prochain marché lundi 30 juillet. (pesée 6h00 - vente 9h00)
Effectifs: agneaux: 465 - brebis: 161 - béliers: 9 - Caprins: 5

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 16/07*

Ovins : 170	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**95-110 €**	**2,02-2,49 €**
Brebis	**30-100**	**0,59-1,27 €**

En agneaux, le commerce est toujours difficile face à une demande calme, toutefois l'ensemble des animaux à trouvé preneur. Vente fluide en brebis, cours reconduits.

Prochain marché le lundi 23 juillet aux horaires habituels.

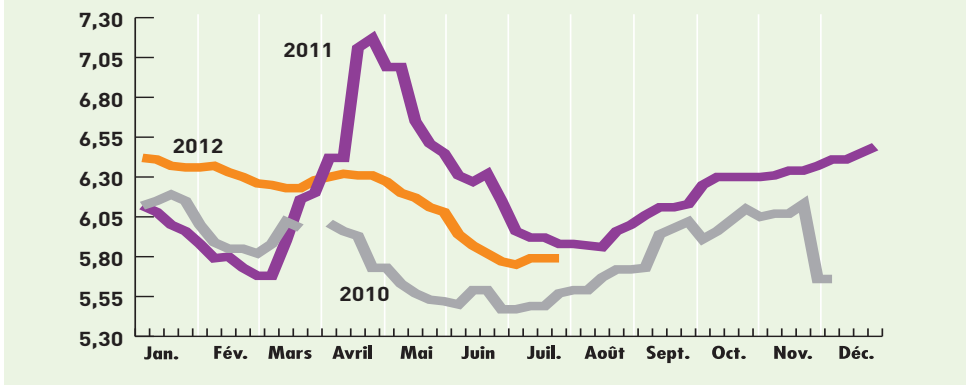
(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Sud-Est FranceAgriMer du 02/07 au 08/07/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,26 €**	**5,99 €**	**5,40 €**
Couvert	16-19 kg	**6,08 €**	**5,85 €**	**5,23 €**
Gras	13-16 kg	**4,33 €**	**4,21 €**	**3,83 €**
Gras	16-19 kg	**4,16 €**	**3,89 €**	**3,61 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 09/07 au 15/07/12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,17 €	**5,97 €**	**5,79 €**

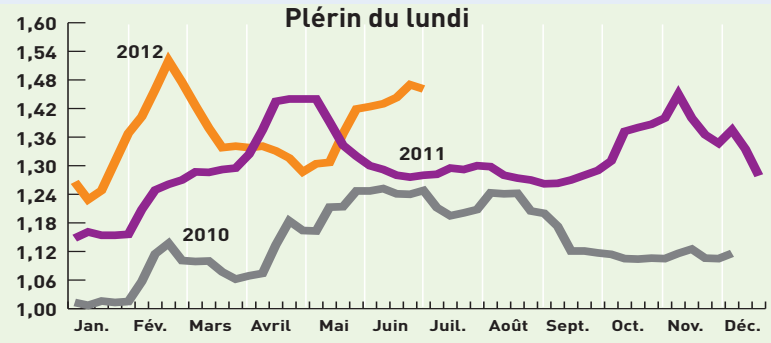
Agneau moyenne nationale



Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (7 928 porcs présentés) — *Cotations du lundi 16/07/2012*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,461 euros**



Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 06/07 au 12/07/12*

1,67 €/kg/carcasse euros

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 26 à 28
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
26/2012	**2**	**62 000**	**nc**	-	-	**2**
27/2012	**2**	**123 000**	**nc**	-	-	**2**
28/2012	**0**	**0**	-	-	-	**1**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 10 juillet 2012*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,80 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 6,00 à 6,50 euros/pièce
Pigeons : 6,20 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,50 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,20 au kg vif
Lapins : 4,50 à 5,00 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	220 €	180 €
2e coupe	Inc	Inc
3e coupe	Inc	Inc

Céréales

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2011**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	juil.	220	A C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	juin	inc	C
Nord Côte d'Or	BPMF		inc	C
BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud -Côte d'or	76/220/11%	5 d'août.	233	V C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2011**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes			
Sud Côte d'Or	67 kg/hl		inc	C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl		inc	C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	62-63 kg/hl	sept.-déc.	205	A C
Sud Côte d'Or	63-64 kg/hl	5 d'août	207	T C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl	9 d'août	205	V C
MAÏS	**RÉCOLTE 2011**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		dispo	207 à 208	V C
Sud Côte-d'Or/Saône-et-Loire		3 de juil.	210	N C
MAÏS	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or/Saône-et-Loire		9 d'oct.	207 à 207	V C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) — *Cotations du 17/07/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Abricot Bergeron France cat.I 45-50mm	**1,30 €**	-	**1,45 €**
Aubergine longue-violette France cat I	**1,20 €**	**1,05 €**	-
Bette France plateau	**1,15 €**	-	**1,50 €**
Carotte France cat I sac 12 kg	**0,80 €**	**0,80 €**	**0,85 €**
Concombre France cat I 350-400 g colis de 12 (la pièce)	**0,50 €**	-	-
Courgette verte France cat I 14-21 cm plateau	**0,75 €**	**0,85 €**	**0,85 €**
Endive France cat.I colis 5kg	**1,50 €**	**1,80 €**	**1,40 €**
Epinard France cat I	**1,50 €**	-	**1,20 €**
Kiwi Hayward France cat I 97-107 g (colis vrac)	**1,50 €**	-	-
Laitue batavia blonde France cat I colis de 12	**0,45 €**	-	-
Laitue feuille de chêne rouge France cat I colis de 12	**0,45 €**	-	-
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**1,00 €**	-	-
Melon Charentais jaune France cat I 800-950 g	**0,80 €**	**1,60 €**	**1,30 €**
Navet rond violet France	**1,30 €**	**1,70 €**	**1,20 €**
Persil frisé France	**1,55 €**	-	**1,50 €**
Pois à écosser France	-	**4,50 €**	-
Pomme Golden France cat I 170-215 g caisse litée	**0,80 €**	**1,15 €**	**0,95 €**
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,45 €**	-	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,93 €**	-	**0,80 €**
Radis demi-long France (la botte)	**0,50 €**	-	-
Tomate ronde France cat I 57-67 mm	**1,00 €**	-	-
Tomate ronde France cat I 67-82 mm	**1,10 €**	**1,20 €**	-
Tomate ronde France grappe cat I	**1,45 €**	**1,52 €**	-

Veaux

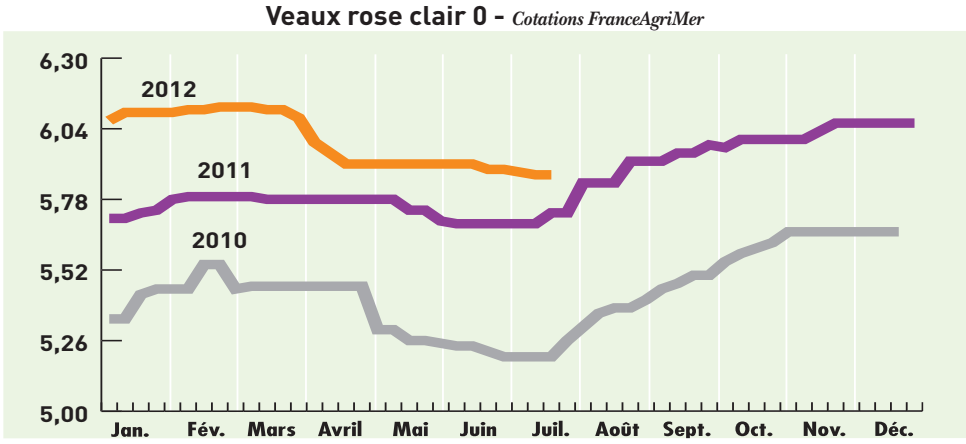
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 11/07 au 17/07/12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,64 €**	-	-	-
U	**7,89 €**	**7,27 €**	**5,86 €**	-
O	**6,06 €**	**5,87 €**	**4,76 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 16/07 au 23/07/12*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**102**	**440-610 €**	**350-510 €**	**240-340 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*	-	**230-310 €**	**210-270 €**		**110-140 €**
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**150-170 €**	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**633**	-	-	**190-260 €**	**150-180 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 09/07 au 15/07/12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,53 €**	**2,43 €**	**1,49 €**	**–**
Bons	**2,28 €**	**1,96 €**	**–**	

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 16/07*

Agneaux (491)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,42-2,63**	**2,22-2,43**
Gras (38-44 kg)	-	**2,34-2,68**	**2,16-2,50**
Gras (+44 kg)	-	**2,26-2,63**	**2,11-2,21**
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (235)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)		-	-
(+60 kg)	**1,19-1,39**	**0,81-1,18**	-
Divers			
Béliers 73 à 124 €	*mini : 0,82 - maxi*		
Agneaux maigres	-		
Chèvres	-		

Tendance
99% de vendus.
Agneaux La demande semble avoir retrouvé un petit peu de tonicité après plusieurs semaines de baisses, et les cours sont en progression, notamment dans les sujets bien triés.
Brebis Courés élevés et demande toujours aussi fermes.
Béliers-caprins Cours inchangés.
Collecte de laine le mercredi 25 juillet de 8h30 à 10h00
Prochain marché lundi 30 juillet. (pesée 6h00 - vente 9h00)
Effectifs: agneaux: 465 - brebis: 161 - béliers: 9 - Caprins: 5

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 16/07*

Ovins : 170	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**95-110 €**	**2,02-2,49 €**
Brebis	**30-100**	**0,59-1,27 €**

En agneaux, le commerce est toujours difficile face à une demande calme, toutefois l'ensemble des animaux à trouvé preneur. Vente fluide en brebis, cours reconduits.

Prochain marché le lundi 23 juillet aux horaires habituels.

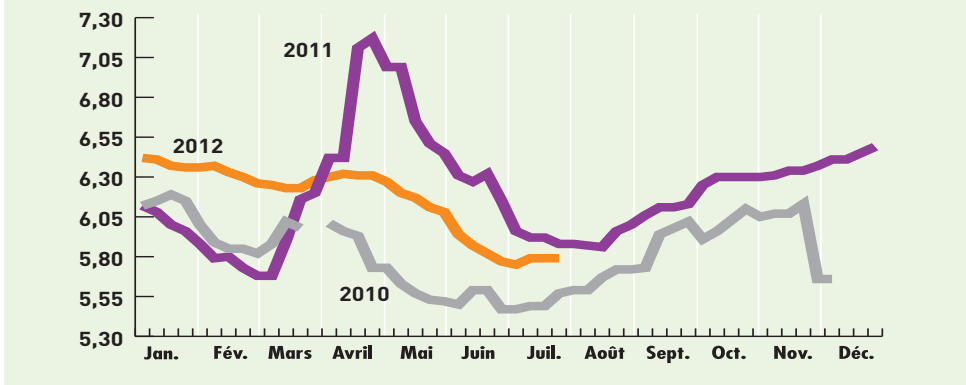
(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Sud-Est FranceAgriMer du 02/07 au 08/07/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,26 €**	**5,99 €**	**5,40 €**
Couvert	16-19 kg	**6,08 €**	**5,85 €**	**5,23 €**
Gras	13-16 kg	**4,33 €**	**4,21 €**	**3,83 €**
Gras	16-19 kg	**4,16 €**	**3,89 €**	**3,61 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 09/07 au 15/07/12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,17 €	**5,97 €**	**5,79 €**

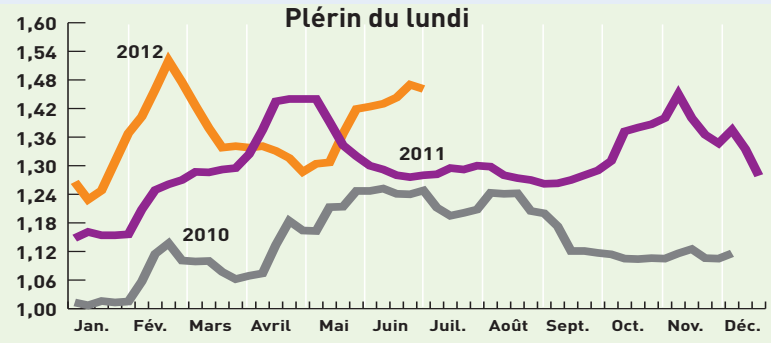
Agneau moyenne nationale



Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (7 928 porcs présentés) — *Cotations du lundi 16/07/2012*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,461 euros**



Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 06/07 au 12/07/12*

1,67 €/kg/carcasse euros

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 26 à 28
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
26/2012	**2**	**62 000**	**nc**	-	-	**2**
27/2012	**2**	**123 000**	**nc**	-	-	**2**
28/2012	**0**	**0**	-	-	-	**1**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 10 juillet 2012*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,80 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 6,00 à 6,50 euros/pièce
Pigeons : 6,20 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,50 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,20 au kg vif
Lapins : 4,50 à 5,00 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	220 €	180 €
2e coupe	Inc	Inc
3e coupe	Inc	Inc

Céréales

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2011**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	juil.	220	A C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	juin	inc	C
Nord Côte d'Or	BPMF		inc	C
BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud -Côte d'or	76/220/11%	5 d'août.	233	V C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2011**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes			
Sud Côte d'Or	67 kg/hl		inc	C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl		inc	C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	62-63 kg/hl	sept.-déc.	205	A C
Sud Côte d'Or	63-64 kg/hl	5 d'août	207	T C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl	9 d'août	205	V C
MAÏS	**RÉCOLTE 2011**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		dispo	207 à 208	V C
Sud Côte-d'Or/Saône-et-Loire		3 de juil.	210	N C
MAÏS	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or/Saône-et-Loire		9 d'oct.	207 à 207	V C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) — *Cotations du 17/07/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Abricot Bergeron France cat.I 45-50mm	**1,30 €**	-	**1,45 €**
Aubergine longue-violette France cat I	**1,20 €**	**1,05 €**	-
Bette France plateau	**1,15 €**	-	**1,50 €**
Carotte France cat I sac 12 kg	**0,80 €**	**0,80 €**	**0,85 €**
Concombre France cat I 350-400 g colis de 12 (la pièce)	**0,50 €**	-	-
Courgette verte France cat I 14-21 cm plateau	**0,75 €**	**0,85 €**	**0,85 €**
Endive France cat.I colis 5kg	**1,50 €**	**1,80 €**	**1,40 €**
Epinard France cat I	**1,50 €**	-	**1,20 €**
Kiwi Hayward France cat I 97-107 g (colis vrac)	**1,50 €**	-	-
Laitue batavia blonde France cat I colis de 12	**0,45 €**	-	-
Laitue feuille de chêne rouge France cat I colis de 12	**0,45 €**	-	-
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**1,00 €**	-	-
Melon Charentais jaune France cat I 800-950 g	**0,80 €**	**1,60 €**	**1,30 €**
Navet rond violet France	**1,30 €**	**1,70 €**	**1,20 €**
Persil frisé France	**1,55 €**	-	**1,50 €**
Pois à écosser France	-	**4,50 €**	-
Pomme Golden France cat I 170-215 g caisse litée	**0,80 €**	**1,15 €**	**0,95 €**
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,45 €**	-	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,93 €**	-	**0,80 €**
Radis demi-long France (la botte)	**0,50 €**	-	-
Tomate ronde France cat I 57-67 mm	**1,00 €**	-	-
Tomate ronde France cat I 67-82 mm	**1,10 €**	**1,20 €**	-
Tomate ronde France grappe cat I	**1,45 €**	**1,52 €**	-

Matériel

Tracteur

03 - Vends tracteur MF 145 parfait état.
✆ **04 70 45 52 57**

18 - Vds tracteur Landini Légend, 130 ch, 4.200 h, clim, TBE, année 2003.
✆ **06 86 76 81 23.**

VENDS Ford 7910, 7 000 h.
Chaussé neuf, très beau
Prix 8 000 € STVA
Ford 7740 Prix 7500 €HT
Tel. 03 80 23 30 22

38 - Vds tracteur john Deere 6210 charg. 631 pibr 1 pirouette D. Fahre 4,50 cause cessation.
✆ **04 74 58 75 85**
06 68 92 43 78

69 - Vds Renault Celtis 436 BC 82 cv. 2003 inv. méca. hilo. 3440 H. 1ère main, pneus av. neufs TBE 17900 euros.
✆ **06 49 51 98 45**

Manutention

JCB 4CX, 9000h., 4 pneus neufs power 40, godet drott extando, Révisé, **prix 25 000 €HT**
Case 590 SPR, série limitée
Tel. 03 80 23 30 22

Matériel Divers

VEND PIECES OCCAS.
Tracteurs tracto pelles telescop., pièces mois'bat, claas, Lexion 420 405 JD 1085, 1177, etc.
Pièces pelle 888, JCB, JS 130 etc
Coupe Claas C450, très belle
Diviseurs repli, **prix 5000€HT**
Presse quadrant 2200, année 2002
Faisceaux à changer,
Valeur 25000 €HT - Vendu 10 000 €HT
Tel. 03 80 23 30 22

Travail sol

21 - Vds Cover Crop sous-chupinet, 28 disques à 15% d'usure. Bon état. Prix: 2000 € (réf: 2701).
✆ **03 80 91 22 90**

21 - Vds ou échange charue 5 corps reversible RHY contre Cover Crop 2832 disques - Tonne à eau 3000 L (réf: 290C)
✆ **03 80 39 23 77**

58 - Vds Cover-Crop John Deere en V 32 - Disques semi-porté bon état + Chisel 9 dent socs neufs (réf: 2901).
✆ **03 86 39 34 57**

89 - Vds Chisel Quivogne 17 de NTS 4M80 rouleau barre repliage hydraulique - 5000 euros (réf: 2900).
✆ **06 82 27 78 25**

Récolte

01 - Vds pièces MB JD 1177 H4 + une coupe 4m20 814 avec chariot
✆ **06.08.21.30.85**

03 - Vds MB New Holland TX 34 coupe 4,50 m 3600 h caisson HV clim B état.
✆ **06 82 29 78 44**

21 - Recherche mois. batteuses Claas Consul Mercator Dominator 66 68 76 78 85 86 88 96 - John Deere 952 955 965 970 975 1052 1055 1065 1075 1085 - New Holland 1520 1530 1540 1545 8030 8040 8050 8060 8070 - Presses MD et RB (réf: 290B).
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds cause doub emp presse H D SUPERTINO SR 70-120 2005 visible au trav ent révisée
✆ **06 79 81 58 13**

69 - Recherche MD presses Claas Markant 40 41 50 51 52 55 60 65 constant dominant John Deere 330 332 336 342 346 349 359 456 459 Rivierre Casalis Fahr Welger - RB balles rondes.
✆ **06 74 15 73 44**

71 - Vends andaineur Kuhn, GA 7301, T.B. état, 8.000 euros.
✆ **03 85 78 61 29 ou**
06 84 33 71 39

84 - Recherche remorque auto-chargeuse petites bottes, bon état, Omas 136 ou 170 bottes. Faire offre.
✆ **06 75 12 59 92**

Forestier

89 - Bois de chauffage à vendre sur Sens et ses environs (réf: 2902).
✆ **06 52 63 13 84**

Trav. publics

58 - Vends Bull Fiat 80 CV - Lame 3 mètres, ripper 3 dents - Bon état - Prix: 6000 € (réf: 270C).
✆ **06 31 21 47 01**

Agri. divers

01 - Vds presse Krone type pack 1250 grand pick up 2002, épareuse Rousseau type P48m rotor 1m20 ppe rotor neuve 1995, semoir engrais Amazone ouverture hydro 1200 kg - semoir maïs Carraro 5 rgs - 01 St Trivier de Courtes
✆ **06.28.32.17.48**

01 - Vds cuve fuel Beiser 5000L propre - salle de traite Alfa Laval 2x4 an 91 décrochage - C15 essence an 88 en l'état prix à débattre
✆ **06.30.31.09.69**

01 - Vds épandeur HV 8T - s de t. 2x5 Boumatic - piquets clôture électrique - je livre pneu silo
✆ **06.08.05.39.35**

03 - Automoteur Evrard AH3004 3000 l 28 m 4RM 4RD Deutz 133 cv contr 03/16 rénové 2001.
✆ **06 67 63 59 91**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - Vends broyeur Kuhn VKM 305, 3 m - vêleuse Vink A800, 1,80 m.
✆ **02 48 56 30 26 ou**
06 44 93 48 17, heures repas.

18 - Vds Berthoud, 2009, Mac 1200 auto régleur, rampe 21 m - tracteur Fiat 880DT5 - herse combiné Kuhn HR300, semoir Nodet - Land packer JD Bru, 3 éléments, 7,6 m - vibro Sicam, 5 m, repliage hydraulique.
✆ **06 07 44 87 64.**

18 - Vends épareuse Rousseau 480 Pro, de 1992, portée horizontale NC, bon état, 5.000 euros, rotor gros bois + 1 neuf à fléau.
✆ **06 12 73 45 22.**

38 - Vds salle de traite 2x4 avec décro., cuve fuel métallique 1000 l, bureau métallique.
✆ **06 70 24 56 64**

42 - Vds voiture frigorifique Fiat Scudo, année 1998, très bon état, bien révisé
✆ **06 08 99 46 88**

69 - Vends andaineur Khun GA 300 avec tête pivotante en bon état 900 euros, faucheuse conditionneuse Khun FC55.
✆ **06 80 07 92 50**

69 - Vend remorque Miro Heywang an 1998 monocoque 8 tonnes avec rehausses 0,40 cm, roue 550x45x 22,5 Alliance béquille hydraulique, flèche ressort, bon état.
✆ **04 74 26 16 02**

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Krone, Carraro. Presse MD JD, MF, RC, Claas.
✆ **06 83 59 05 70**

Abonnement

Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ **Je m'abonne pour 1 an**

à Terres de Bourgogne **95 €**

◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **30 €**

Total.....

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**

à Terres de Bourgogne **185 €**

◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **60 €**

Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:.....Prénom:.....
Raison sociale:.....
Adresse:.....
.....
Lieu-dit:.....CP:..... Ville:.....
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:.....
Email:.....@.....

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Porcs ☐ Fruits&légumes ☐ Grandes cultures ☐ Vigne ☐ Pâtre ☐ Lait élevage ☐ Aviculture ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

ABO2012-1163

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

84 - 30-Vds benne monocoque 10 T, cover-crops 18-20-22-24-28-40 dis., décompacteur 6 d. Durou, charrues nonstop 2-3-4-5 socs, semoirs 2,5-3 et 4m, vibrocultеurs 3+ 5,10+6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vends pompe à marc, fouloir égrappoir inox, Vaslin 15 HL, cuves Brauthite 10, 15, 60 HL, remorque vendange à vis, broyeur pulseur.
✆ **06 42 55 52 83**

84 - Vends cagettes Baby et atomiseur TBE – Cause cessation activité.
✆ **04 90 34 53 87**

71 - Vds plateau fourrage, 8 m, 3.400 euros, pique botte Faucheux 250 euros, tansbordeur aliment 2,5 t, 850 euros.
✆ **06 87 37 14 14**

71 - Vds autochargeuse de bottes Doucet, 150 bottes MD, tandem.
✆ **03 85 40 20 26 H.R.**

71 - Vds cess. R. Baller 120/120 Brabant, 3 corps Goesin, tracteur 4 RM Valmet, 90 ch., tracteur MF 135, 1 semoir engr.
✆ **03 85 79 42 58 ou**
06 89 86 42 91

89 - Vds Agrotron 150 - 2007 - 2500 HR - Presse BR Deutzfahr liage ficelle + filet 2004 RB 4.60 Semoir Sulky SPL - 4 M pour combiné Herse Rot Maschio 4M (réf: 280A).
✆ **03 86 75 94 61 HR**

Elevage

01 - Vds pailleuse Calet DP 200 pour telescopic 4800 euros
✆ **06.65.73.50.84**

Bâtiment



Véhicule

Utilitaire

01 - Vds Berlingo 1,9 D 82000 km année 2004 distribution + pneus neufs attel. rem. vitre élec 4200 E HT à débattre
✆ **06.66.67.15.52**

01 - Vds camion bétaillère Volvo F610, 10T, 385 000 km, caisse bovins 5m20 pont hydro mines OK parfait état prix 10 500 euros
✆ **06.87.05.63.94**

01 - Vds camion Mercédes type 709, 280 000 km, 6T600, long de caisse 3m40 hauteur 2m (bovins, chevaux) mines OK parfait état 1ère main couché garage 12 000 euros
✆ **06.87.05.63.04**

69 - Vd Jumper tole 65000 kms aménagé + galerie. prix 12000 euros HT.
✆ **04 72 10 94 76 ou**
06 33 71 04 88

71 - Vds bétaillère Renault Mildener 140, B.E., 8,5 t, cellule grain, ventilation vis.
✆ **06 71 64 05 80**

71 - Vends camion bétaillère Mercedes 1217R42, 1985, 394.000 km d'origine, 10.000 euros à débattre.
✆ **06 07 47 20 72**

73 - Vds camion benne Berliet TR 280 CV 19T très bon état Mine OK
✆ **06 70 07 93 18**

74 - Vds camion Mercedes bétaillère type 709, 280000km, 1ère main. PV: 3 tonnes 600. PTC: 2.6 tonnes 600. Mine OK, matériel parfait état _ Vds beau camion bétaillère Volvo F610, 10 tonnes, 385000km. Caisse bovins: 5,20M. Pond hydr. Mine OK, parfait état, prix: 10500 € (réf: 2905).
✆ **06 87 05 63 94**

Tourisme

38 - Jeep Compass Twin Spirit 2,0 l crd gris argent 140 ch 2008 114 Mkm c. entretien clim 4x4 : 9900 euros.
✆ **06 60 27 96 76**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin BR récolte 2012
✆ **06.30.31.09.69**

01 - Achète maïs ensilage récolte 2011 et paille en andain
✆ **06.76.56.88.20**

PETITES ANNONCES

Tel. 03 80 78 90 40

Fax 03 80 70 08 02

pa@terres-de-bourgogne.net

07 - Vds luzerne 2ème coupe balles rondes filets bonne qualité
✆ **04 75 04 09 41 ou 06 18 64 09 25**

21 - Vends foin pré 2012 - Bottes 120 très bonne qualité (réf: 280B).
✆ **03 80 96 48 75 ou 06 43 24 25 15**

26 - Vds 80 BR foin luzerne 120x120. 40 BR foin graminées. Récolte 2012
✆ **04 75 60 30 24**

58 - Vends enrubannage de 2011 et de 2012 prix départ chargé - livraison possible rayon 30 km (réf: 28VB0).
✆ **06 33 10 52 29**

58 - Vends foin sur pied 10 HA, 40€/T - Faucheuse Vicon 4 assiettes état-moyen 295 € (réf: 2904).
✆ **06 18 13 95 23**

71 - Vds foin balles rondes et balles carrées, achète luzerne et paille B. R. et B. C.
✆ **06 33 33 31 81**

Fourrage

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91 ou 06 86 08 38 02**

Pépinière

69 - Vds plants de poireaux Bleu de Solaize GAEC Duchamp 330 rue du Rhône 69 Solaize.
✆ **06 12 34 36 01 ou 06 12 34 36 40**

Propriété

71 - Vds cse cessation bâtiments agricoles, maison à rénover, 30 ha terrain nord Bourg-en-Bresse (01), reprise possible terrains loués, cheptel allaitant, matériel, fourrage.
✆ **06 31 57 54 33**

Exploitation à vendre
dans l'Yonne 62 ha
Tel. 06 47 55 30 12

Divers

07 - Vds barriques en chêne 225L servies vin rouge très propres livraison assurée
✆ **06 86 20 93 73**

38 - Vd pain pour animaux sac 3 euros bâche neuve MX8 épais 60 kg canapé bon état prix intéressant.
✆ **04 75 34 27 81**

42 - Vds GA 280 Kuhn monte bottes 9 m MB Class Compact 25 + Zx 1.6 ess. moteur refait
✆ **04 77 79 68 96**

70 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti+micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

70 - Vds Bache neuve rouge en 2,50m de largeur. 2,50 euros le m2.
✆ **03 84 77 14 88**

88 - Vends pelle Poclain 688 à chenilles 15 T 7400 H 6 godets nombreuses piéces neuves, prix 17.500 euros TTC.
✆ **06 84 77 15 14 ou 06 81 15 40 61**

89 - Broyeur Quivogne BP 320 double entraînement, Transport en long _ Chiots beauceron, chienne 2BWJ573. Né le 27.05.12. Prix intéressant (réf: 2906).
✆ **03 86 32 20 52**

Location

Autre

26 - Gîte Drôme des Collines piscine 4/5 pers proche Vercors libre du 26/07 au 18/08 350 euros/semaine
✆ **06 70 35 26 23**

83 - A louer studio Presqu'ile de Giens face Porquerolles. Site superbe, 4 couchages, 500 m plage, 400€/sem. Juillet-Août - 250 € Sept (réf: 290E)
✆ **03 80 84 32 33**

Offre

Emploi

01 - CUMA Nord Ain recrute CDI chauffeur connaissance mécanique souhaitée
✆ **0474307042**

18 - Exploitation polyculture/élevage cherche ouvrier agricole expérimenté, possibilité CDI, département Cher.
✆ **06 86 56 28 83**

42 - Cherche vendangeurs, porteurs avec expérience Beaujolais vers le 10 septembre nourri logé sur place 17 jours.
thierry.canard@wanadoo.fr

42 - Arboriculteur rech. 1 salarié tps plein pour tous les travaux de l'exploitation - canton Pelussin
✆ **06 85 91 68 07**

54 - Rech. chauf. tract. préparation sol, éventuellement sachant conduire MB, 07-08, logé nourri.
✆ **03 82 33 71 07 - 06 86 68 14 29 le soir**

69 - Exploitat élevage VA + Viti + ETA cherche salarié polyvalent.
✆ **06 87 27 71 52**

71 - Négociants ou coop recrutent titulaires BAC CGEA ou BTSA CDD Contrat Pro alternance formation commercialisation bétail. Envoi CV + LM à C2FBV - LES HAIRES - 71110 Anzy-le-Duc (réf: 290D).
✆ **06 76 48 37 25**

Service

26 - Greffeur cherche greffage à la pièce
✆ **04 75 56 29 20**

Mariage

Rencontre

84 - 07-JF 46 ans physique agréable, sérieuse, souhaite rencontrer Homme bonne moralité, humain, afin de bâtir un avenir solide. Ecrire au journal : **Vaucluse Agricole-Agroparc-84912 Avignon cédex 9 – Réf. KJ2310**

89 - Agr 20.08.53 - Dispo aider agricultrice travail et vie chez elle. Bovins sit indiff (réf: 290A).
✆ **03 86 47 12 81**

Animaux

Bovin

18 - Vends 10 génisses montbéliardes, vêlage sept-octobre, indemnes IBR.
✆ **02 48 96 09 80.**

42 - Vds taureaux prêts à saillir Holstein rouge et noir et Montbéliard T B . orig. , poss. location
✆ **06 89 30 04 69**

58 - Vds très bon taureau charolais, 5 ans - Cause consanguinité IBRN (réf: 270A)
✆ **03 86 22 43 27 HR**

69 - Vends génisses Montbéliarde à terme août.
✆ **06 81 09 99 96**

71 - Vds T.B. repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS. Dumont J-P.
✆ **06 07 57 55 40 ou 03 85 24 24 96**

71 - Elev. Charolais HBC, vd pour reprod. un lot de jeunes vaches suitées, excel. origine, TGS, IBR A. Dufraigne Jean, Les Gaudoits, 71190 Mesvres.
✆ **03 85 54 41 10 H. Repas.**

71 - Vds taureaux HBC bonnes origines viande et gabarit, hiverne au pré Gaec Goullard (réf: 270B)
✆ **03 85 79 40 98**

Caprin

01 - Vds bouc Saanen 18 mois issu de notre élevage
✆ **04.74.50.14.49. ou 06.47.16.50.70**

07 - Vds troupeau chèvres Saanen + Alpines
✆ **06 72 92 86 75**

26 - Vds chèvres pleines mises bas septembre 2012
✆ **04 75 63 06 65**

COTE D'OR CONSEIL ÉLEVAGE
42,rue de Mulhouse - 21000 Dijon
recrute
1 agent de pesée (H/F) en CDI à temps partiel
(prélèvement de lait à la ferme)
Pour secteur Châtillon - Laignes
résidence obligatoire dans la zone
Envoyer CV + lettre manuscrite

Les offres d'emploi de l'APECITA

AM006342 - COTE D'OR, YONNE, AUBE, HAUTE MARNE
TECHNICO-COMMERCIAL H/F
Entreprise spécialisée dans la vente d'agro-fournitures et le conseil, situé sur le nord Côte d'Or. Sera chargé du développement des ventes auprès d'une clientèle d'agriculteurs céréaliers et éleveurs. BTSA ou équivalent. Connaissances des grandes cultures. Bonne technicité et maîtrise des produits (engrais, phytosanitaires et semences). Fort dynamisme commercial. Expérience souhaitée sur poste similaire de 2 à 3 ans. Entrée dès accord, CDI. Rémunération motivante fixe + primes et intéressement, véhicule fourni.

AM006611 - HAUT-RHIN
TECHNICIEN AGRICOLE H/F
Pour l'exploitation agricole d'un établissement de formation. Sous la responsabilité du directeur d'exploitation : mise en aplli-cation des programmes de travail volailles de chair/engraissement broutards/grandes cultures très diversifiées et irriguées. Réalisation de l'ensemble des travaux mécaniques et manuels. Encadrement des apprenants en stage sur l'exploitation. Suivi et contrôle de la bonne réalisation des travaux. Contrôle et maintenance du matériel. Suivi de la traçabilité et de l'enregistrement des données. Respect de la réglementation hygiène et sécurité. BTSA. Connaissances dans diff. système de conduite (conventionnel, raisonné, AB). Expérience d'encadrement et/ou animation appréciée. Polyvalence, adaptabilité, organisation, rigueur, qualités humaines et relationnelles. Entrée 01/09/2012. CDI tps complet (35h annualisées). Salaire selon profil (cf conv. collective Alsace : niveau 4 OHQ échelon 2 : 1600€ brut/mois environ) + possibilités heures suppl + prime. Logement obligatoire sur l'exploitation (appartement intégralement rénové)

AM006496 - YONNE
CONSEILLER FORMATION ET INGENIERIE PEDAGOGIQUE H/F
OPA. Rattaché au département Développement des Compétences : Animer des équipes et des actions de formations qualifiantes et professionnelles. Construire et mettre en œoeuvre l'offre de formation de l'entreprise. Participer à la coordination des activités du Centre de Formation dans les domaines de la formation qualifiante et professionnelle (gestion administrative et financière, démarche qualité, relations avec les partenaires). Diplôme de niveau 2 dans le domaine de la formation ou dans le secteur agricole. Expérience souhaitée en ingénierie de la formation, animation d'équipe ou animation de projet. Goût pour le travail en équipe et capacité à travailler avec différents interlocuteurs. Connaissances des dispositifs de financements de la formation et de réponse d'appel à projet appréciées. CDI. Entrée en fonction dès que possible. Rémunération sur la base de la Convention Collective d'Établissement et selon l'expérience. Poste basé à Auxerre avec déplacements régionaux fréquents.

AM006493 - HAUT-RHIN
CHEF DE PROJET GRANDS JARDINS PATRIMONIAUX ET CREATIFS H/F
Association animant un Parc paysager de 17 hectares et un musée cherche son chef de projet pour développer et animer ses grands jardins patrimoniaux et créatifs, lieux d'expression artistique. Sous la responsabilité du Président de l'association vous aurez en charge : d'assurer la mise en valeur patrimoniale du parc en gardant l'esprit du site; d'assurer l'organisation et la gestion du «festival des jardins métissés» mais aussi la mise en place d'autres manifestations dans les jardins, de manager les différentes équipes salariées, de coordonner les différents acteurs du site : artistes, associations, partenaires... Vous êtes de formation supérieure (BAC+3/4), aimant à la fois le montage de projets et les réalisations concrètes dans les domaines des beaux jardins et de la création artistique. Vous avez acquis une culture technique en matière de jardins et des savoir-faire artistiques. Vous êtes animateur, ayant le sens du contact et l'esprit d'équipe. Maîtrise de langue allemande. Entrée sept/octobre 2012. CDI.

AM006579 - YONNE
COMPTABLE AGRICULTEUR VITICULTEUR ELEVAGE (H/F)
OPA. Rattaché au Responsable d'équipe comptable vous avez en charge un portefeuille de clients agriculteurs. Saisie et tenue de la comptabilité, contrôle et révision des comptes, établissement des comptes annuels et réalisation des déclarations fiscales. Autonome, attentif, dynamique et rigoureuse. BAC+2 ou +4 DCG, DSCG, BTS, ou DUT. Poste en CDI. Expérience en Cabinet ou AGC.

AM006570 - BAS RHIN
CONDUCTEUR DE TRAVAUX H/F
Entreprise leader de la création de jardins pour les particuliers, avec 45% de croissance cette année. Le groupe a de fortes ambitions au travers de ses filiales (bureau d'études, d'architecture extérieure, design et décoration et de services à la personne). Vous encadrez 6 équipes et les chantiers, serez chargé des achats et logistique, SAV, recrutements, qualité, délais,... BAC+2 minimum avec expérience sur même type de poste impérative. Expérience commerciale et gestion appréciées. Entrée immédiate. CDI. Conditions de rémunération attractives.

AM006628 - COTE D'OR
AIDE CAVISTE H/F
Négociant-vinificateur à Beaune, pour compléter son équipe. Réception du raisin. Vinification. Mise en bouteille. Etiquetage. Préparation des commandes. Entretien. Sérieux et dynamique. Organisé et motivé. Travail en équipe. Polyvalence et autonomie. Bon relationnel. Dôté de solides aptitudes pour les travaux manuels. Débutant accepté. CDI.

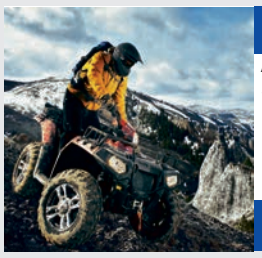
AM006525 - BAS RHIN
RECOLTEUR D'ESSAIS MAÏS H/F
Association du secteur agricole. Récolter des essais au champ sur maïs, répartis dans toute l'Alsace, préparer les échantillons (broyage - mise à l'étuve - pesée), amener les échantillons au laboratoire d'analyse, saisir les résultats sous excel. Profil indifférent. Permis B indisp. CDD du 05/09 au 05/10/2012. Rémunération selon grille (équiv SMIC). Déplacement sur toute l'Alsace. Véhicule fourni.

AM006689 - CHABLIS
RESPONSABLE COMMERCIAL H/F
Domaine viticole d'envergure (60ha) recherche son responsable commercial(e) pour assurer son développement. Vous êtes passionné par l'univers du vin et avez un tempérament de développeur pour gagner des parts de marché et de communicant pour accroître le rayonnement du Domaine. Vous êtes de formation commerciale et parlez l'anglais. CDI. Votre rémunération sera composée d'un fixe et d'un variable.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

▶ Des professionnels à votre service

Ratelier circulaire 12 places — 370€ H.T.
• Barrières d'herbage semi grillagées de 3 à 6 m + 5 lisses de 1 à 7 m
• Clôture électrique
L'Eleveur Bourguignon
12, rue de la coopérative - 21 Pouilly-en-Auxois
03 80 90 66 60


GARAGE du MOUESSE
Agent POLARIS The Way Out.
VENTE DE QUADS
NEUFS ET OCCASIONS
ENTRETIEN TOUTES MARQUES
Distributeur de vêtements et accessoires KENNY
51 Fb du Grand Mouesse - 58000 NEVERS
Tel. 03 86 57 06 28 - mail: bruno.sabio@wanadoo.fr

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER
Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

69 - Vd bouc poitevin.
✆ **06 58 38 45 77**

71 - Vds boucs alpins indem, CAEV.
✆ **03 85 34 84 78 ou 06 12 10 67 10**

71 - vds boucs alpins. Gaec Commerçon du Bas, Dompierre-les-Ormes.
✆ **03 85 50 48 74**

Ovin

26 - Vds troupeau de brebis laitières (2 adultes, 10 agnelles, 1 bélier) en bio
✆ **04 75 25 08 68**

89 - Vends agnelles Suffolk inscrites garanties sanitaires, origines belges (réf: 290F).
✆ **03 86 32 57 04 (le soir de préférence)**

Equin

38 - Vds ânesses de Provence pucées 1 née en 2007 et 1 née en 2010, 400 euros l'une.
✆ **06 32 35 95 93**

42 - Vds chevaux Comtois PP: 2 juments pleines 4 et 5 ans + 2 pouliches 5 et 6 mois.
✆ **04 77 60 54 85 ou 06 83 49 24 80**

Volaille-Lapin

03 - Vds poules pondeuses bio 26 à réserver avant le 21 juillet.
✆ **06 18 66 64 49**

69 - Vd 20 canetons de Barbary de 1 mois, nés le 18/06/2012 : 4 euros pièce.
✆ **06 13 52 27 12**

Chien

25 - A réserver 6 chiots Border Collie lof n°250269200075355 t.b. origines nés le 13/06/12 parents visibles au travail bovins-ovins, conseils et aide au dressage possible. A vendre 1 chien mâle dressé né le 17/01/11 n°250269201041374. P. Jacquier, Fuans,
✆ **03 81 43 61 30 HR**

42 - Vds chiots 4 mois, type Beauceron, 2 F + 2 M tat. mère 2SNJ 234 non Lof
✆ **04 77 64 14 08 ou 06 81 47 11 57**

58 - Vds 6 chiots nés le 18/04/2012 - type Border Collie. Parents pure race - N° Mère: 250268500459470. Pucés, vaccinés - Parents trav ovin, bovin. Contact: Marion Michel - Luzy (réf: 2800).
✆ **06 82 18 73 68**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

71 - Vds chiots Border Collier, pucés à 2 mois, mère n° 250269801293533.
✆ **06 47 26 35 35**

89 - Vds 1 chiot femelle Griffon Fauve de Bretagne - Lof- Née le 20.04.12 - Mère 2GAG054 - Prix: 450 euros (réf: 2903).
✆ **03 86 56 05 38 ou 06 22 65 95 50**

Chasse-Gibier

01 - Vds cabane en bois (à monter) 4mx4m +2,50x4 de terrasse différentes sections de bois Douglas et sapin 2 fenêtres + 1 porte - prix à débattre
✆ **04.74.22.72.31. hr**

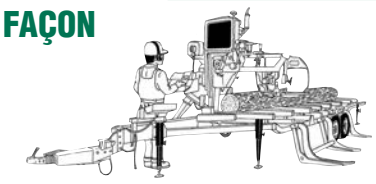
07 - Déçu de la qualité de vos Perdrix de chasse : elles ne volent pas, maigrissent, ne s'alimentent pas...Adressez vous à un véritable élevage spécialisé en Perdrix rouges et grises
✆ **06 82 28 12 19**

Viticulture

Vendanges

69 - Recherche vendangeurs vendangeuses en beaujolais et porteur environ 15 septembre.
✆ **06 10 61 17 41**

Travail à façon

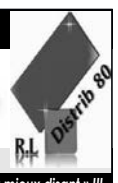
SCIERIE MOBILE DU MORVAN
SE DÉPLACE À DOMICILE
SCIAGE À FAÇON
Plots
Poutres
Chevrons
Planches
etc...

• VENTE DE BOIS AU DÉPÔT
• VENTE DE PLAQUETTES
• FORESTIÈRES (pour chaudières)
• ABATTAGE • ÉLAGAGE
William TESTA
Chalvron - 58190 Saint Aubin des Chaumes
Tel./Fax 03 86 24 86 71 - Portable 06 80 74 52 42

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

La Maism de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
STATION 3 000 L ECO 56 L/MN 2 970€ HT

STATION 5 000 L ECO 56 L/MN 3 650€ HT

LE BON CHOIX : R.L DISTRIB80
Citernes Eau – Adblue – GNR – Engrais...
Compresseurs...
Bac de rétention...
Pompes Eau – Gasoil – Adblue, Engrais...
Containers standard, bureau, sanitaire, Phyto...

Etre le « moins disant » c'est facile...Nous préférons être le « mieux disant » !!!
80370 Maizicourt Tél. 0 322 325 325 Fax 0 322 326 856 rldistrib80@gmail.com

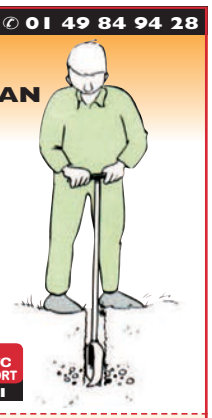
Ets P. FAVIER S.A.
R.N. 88 - Les Baraques
43002 LE PUY-EN-VELAY Cedex
Tél. 04 71 03 14 44
Fax : 04 71 03 15 85

MASSEY-FERGUSON 6460 D6, T3, 2008

JOHN DEERE 7530 PREMIUM 2009, REL AV, PTO AV

MASSEY FERGUSON 7485 D VT, T3, 2008, REL AV, PTO AV

FENDT 411, 2004, REL AV

Elan
✆ 01 49 84 94 28
LA TARIÈRE EDELMAN
OUTIL ROBUSTE, PRATIQUE ET LÉGER
Elle permet la pose de piquets, et les prélèvements de terre pour analyse de sols.
Tube en acier anodisé.
Diamètre : 7 cm.
Taille : 1,20 m.
Lame forgée.
Poignée : 40 cm.
Poids : 1,5 kg.

77€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 137301
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311
94266 FRESNES CEDEX
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
137301		77,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAS - Photos non contractuelles

DISTRIMAT REMORQUES www.distrimat.com
Nouveau van bovins "VANALU"
Carrosserie en profilé d'alu tubulaire renforcé de 25mm d'épaisseur. Vous oublierez son prix mais pas sa qualité.
Gamme moutonnières
de 750 à 2 000 kg avec ou sans étage, tôle galva ou profilé d'alu de 25 mm d'épaisseur

RAMPES Alu
pour charger jusqu'à 25 T
Donnez le poids à charger et la hauteur de chargement pour avoir un devis
64121 SERRES-CASTET - Tél. 05 59 33 26 37

POUR TOUTE RÉSERVATION
CONTACTEZ
VOTRE SERVICE COMMERCIAL
REUSSIR HABITUEL

La Maism de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
NOUVEAU
CHÉNEAUX À BOULONNER

GALVANISÉ
FACILE À POSER
AUTO-PORTEUR
ÉCONOMIQUE

VOUS RECHERCHEZ
• un tracteur,
• un matériel de fenaison,
• une arracheuse à pommes de terre
CONSULTEZ www.marsaleix-agri.com
Tél. 05 55 73 72 05
• une pièce agricole :
www.dalton-agricole.com

Votre concessionnaire JOHN DEERE
Défi~Mat Agriculture
15100 ST-FLOUR
Contact : Yves PECHOULTRES - 04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02
Mail : ypechoultres@defimat.fr
www.defimat.fr

Tracteurs

	Heures	CV	an
CASE IH CX 80 + charg.	7000	80	1999
CASE IH MAXXUM 5120	7200	90	1991
CASE IH MAXXUM 5130 + charg.	7900	90	1994
CASE IH MXU 135	7700	135	2005
CLAAS CELTIS 446 RX + charg.	4700	90	2005
CLAAS ARES 566 RZ + charg.	5800	106	2005
DEUTZ AGROTRON K420	1800	112	2009
DEUTZ AGROTRON 118 + charg.	3200	126	2005
FIAT 7286 DT + charg.	6500	72	1995
JOHN DEERE 5415 + charg.	1500	72	2008
JOHN DEERE 2250, arceau + charg.	11300	65	1993
JOHN DEERE 5720	3600	80	2005
JOHN DEERE 5080 M + charg.	2900	80	2009
JOHN DEERE 5820 + charg.	3500	90	2006
JOHN DEERE 6120 + charg.	3700	80	2004
JOHN DEERE 6230 P	3930	100	2007
JOHN DEERE 6620 + charg.	6200	125	2005
JOHN DEERE 6800	9100	125	1994
JOHN DEERE 6830 AP	800	145	2011
LANDINI 6500	8400	65	1980
MASSEY FERGUSON 6455 + charg.	5900	100	2004
MASSEY FERGUSON 6460	3300	115	2006
MASSEY FERGUSON 6465	1400	120	2008
MASSEY FERGUSON 6180	6900	110	1996
NEW HOLLAND 8670	6100	170	1998
RENAULT 65-34	8800	65	1993
RENAULT CERES 335X + charg.	4850	75	2001
RENAULT ERGOS 100 + épareuse	7400	100	2000
RENAULT ARES 546 RX + charg.	8700	90	2003
SAME ANTARES 110	6900	110	1996

Andaineur
KRONE 345/10, 3,40 m, an 1999
KUHN GA 4121 GM, 4,10 m, an 2005
KUHN GA 4321 GM, 4,20 m, an 1999

Faneuse
KUHN GF 5001 MH, 5 m, an 1998
POTTINGER HIT 69, 6,80 m
STOLL Z 685, 6,80 m

Faucheuse et condit.
CLAAS DISCO 2650, 2,60 m, an 2006
KUHN GMD600, 2,40 m, an 1997


JOHN DEERE 6830 AP

NEW HOLLAND 8670

CHAR. KVERNELAND PW 100

KUHN GMD 600 GII HD, 2,40 m, an 2001
KUHN GMD 700, 2,80m, an 1997
KUHN GMD702, 2,80 m, lift control, AN 2001
POTTINGER CATDISC29, 2.80 m, an 1997
FELLA SM 248, 2,40 m, an 009
KUHN FC303GL, 3 m, traînée, an 2002
KUHN ALTERNA 400, 4 m, traî., E/N, an 2011

Enrubaneuse
VOLVO 500, porte film 500, an 1994

Alimentation bétail
Bol. TROLIET 1000 VL, 10 m³, pesée, an 2005
Desl/pail. JEANTIL DP 5800, 5,8 m³, an 1998
Des/pai. JEULIN SIROCCO force 2, 3,5 m³, an 04
Des/mel. LUCAS MILAN 60 GUC, 6 m³, an 2004
Desil. KUHN 3850, 3 m³, com. élec., an 2006

Épandeur engrais
KUHN MDS 921, 1800 L, db. pl. ou. hy., an 98
KUHN ZSA 800, 800 L, db. pl. ou. meca., an 91
KUHN ZSB 900, 1200 L, db.pl. ou. hy., an 1991

Outil du sol
Charrue KVERNELAND PW 100, 8 corps, nsm semi portée varilarge, an 2011
Char. KVERNELAND EG 85, 5 c, nsm port., an 02
Charrue GREGOIRE RY 3.3, 3 c, nsh, port., an 96
Rotalabour HOWARD HR 35, 3 m, r. pac., an 90
Herse rot. KUHN HR 303, 3 m, r. pac., 2 relev. ar., an 2005

Transport
Remorque LAMBERT N8, mono., 8 T, an 1996
Epan. ROLLAND V 2.160, 12 T, hér/vert., an 06
Epan. PROMODIS HVP 60, 6 T, hér/vert. an 00
Epan. PROMODIS KVX 9000, 9 T, hér/vert., an 04
Epan. LEBOULCH HVS 210, 8 T her/vert., an 01
Ep. DEGUILLAUME 5500 N, 5,5 T, her/h., 4 ch
Ton. à lis. PROMODIS TPS 65, 6500 L, an 1997
Ton. à lis. PROMODIS TP 65, 6500 L, an 1998
Ton. à lis. JOSQUIN 7000 S, 7000 L, an 1995
Ton. à lis. MAUGIN ESM 8600, 8600 L,an 2007

Presse
KRONE vario pack 1500, ch variable, p-up 2 m, filet/ficelle
M-F 166VLR, ch variable, p-up 2m, filet, an 05
RIVIERE 8080 60/80, cubique, p-up 2m, an 1996

Valet de ferme
SCHAFFER 2021, 2030 h, 26 cv, 3 cyl, 4 rm, articule, an 2010

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

CUMA DE LA CROIX PINGENET À ETORMAY

N° d'agrément : 21/82/443
RCS Dijon 326 015 666

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA de la CROIX PINGENET en date du 2 Juillet 2012 a décidé de :
- La mise en conformité de ses statuts selon l'arrêté du 25 Mars 2009
- De proroger la durée de la CUMA de 99 années
- D'augmenter (ou de diminuer) le montant du capital social à 15 600 €
Les actes et pièces concernant les modifications sont déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
Le Président de la CUMA
Jean-Claude PHILISOT AL21299293

Société de Distribution de Biens d'Équipement, SDBE désormais dénommée

CABELTE FRANCE

SAS au capital de 50 292 €
Siège Social : 1 ter Impasse des Boussenots
21800 Quétigny
389 428 590 RCS Dijon
SIRET : 389 428 590 00035

Par décision du 22 mai 2012, l'associé unique a décidé d'adopter la dénomination sociale CABELTE France.
Cette décision prend effet à compter dudit jour.
Pour avis AL21299296

FIDAL
Société d'Avocats
4 Rue Jeanne Barret
Parc Valmy
21000 Dijon

SOCIÉTÉ DU VAL D'OURCE - SVO

SA transformée en SAS
au capital de 86.500 €uros
Siège : Vanvey (21400) ,Äì Ruelle Bricot
303 709 208 RCS Dijon

Suivant décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 JUIN 2012,
- L'objet social a été étendu à l'acquisition et la gestion de tous titres de placement, la prise de participation dans toutes sociétés et leur gestion, l'acquisition, l'exploitation et la cession de tous procédés et brevets concernant toutes activités. L'article 3 (Objet) des statuts a été modifié en conséquence.
- La Société Anonyme a été transformée en Société par Actions Simplifiée (SAS). Ce changement de forme entraîne les modifications suivantes des mentions antérieurement publiées.
Les fonctions d'administrateurs de Monsieur Thomas Tixier, Madame Christiane Tixier, et de Monsieur Marcel Tixier, également Président-Directeur Général ont pris fin.
La direction et la représentation de la société est désormais assurées par un Président unique : Monsieur Marcel Tixier demeurant à Vanvey (21400) ,Äì Ruelle Bricot.
Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, chaque titre donne droit à une voix.
Les actions se transmettent librement entre associés. Toute autre transmission est soumise à l'agrément de la société donné par le Président.
Les autres mentions publiées demeurent inchangées. AL21299299

SAJE
Société d'Avocats Juristes de l'entreprise
1 bis rue Robert Schuman
BP 137 44 403 Rèze Cedex

Par Assemblée Générale Extraordinaire du 09 juillet 2012, les associés de la Société CARRIERE COMMUNICATION, SARL au capital de 318 000 €, siège social 9 rue d'Hauteville 21121 Daix, SIREN 434 491 361 RCS Dijon, ont décidé d'étendre l'objet social à compter du même jour aux activités suivantes:
«consultant sportif notamment pour les médias (Télévision, radiodiffusion, réseau internet, presse écrite etc..),les clubs et les sportifs ; coach sportif » ; L'article 1 'objet' des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Dijon. Pour avis, la gérance. AL21299310

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Brazey en Plaine du 31/03/2012, il a été constitué la société ci,äíaprès :
Forme sociale: SARL
Dénomination sociale: BFC Assainissement
Siège social: 22 rue du Tissage 21470 Brazey en Plaine
Objet social: réalisation de tous travaux d'assainissement, de collecte et de traitement d'effluents liquides ; et plus généralement tous services auprès des particuliers et des entreprises, se rapportant à l'assainissement, et notamment nettoyage industriel, pompage et collecte de déchets
Durée de la Société: 99 ans
Capital social: 100 000 €
Gérance: Thomas Maillotte, 132 route de Dijon 21470 Brazey en Plaine
Immatriculation RCS de Dijon
Pour avis
La Gérance AL21299295

SCP CRAYTON, LANOIZELEE FROMONTEIL
Notaires associés
2 rue Gambetta
71000 Mâcon

Suivant acte reçu par Me LANOIZELEE, Notaire, le 6 juin 2012 et d'un acte rectificatif des 9 et 10 juillet 2012, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SARL DENIMAL PERE ET FILS
Objet :l'exploitation de tous fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, confiserie,salon de thé et sandwicherie et toutes activités annexes s'y rapportant.
Siège social :Meursault (21190), 6 chemin des Champs Lins
Durée: 50 années à compter de son immatriculation au RCS
Capital social :3.000 € par apport de numéraire, intégralement libéré
Gérant :Monsieur julien Richard Charles Denimal demeurant à Chanes (71570), le Bourg, pour une durée illimitée.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis, Le Notaire. AL21299302

Aux termes d'un acte SSP du 13/07/2012 à Dijon, il a été constitué la société ci-après :
Forme sociale : SARL
Dénomination sociale : SBH
Siège social : 5A rue du Colonel Quentin 21000 Dijon
Objet social : prise de toutes participations dans toutes entreprises ou sociétés, quels qu'en soient la nature juridique
ou l'objet, par voie d'acquisition de parts ou d'actions, souscription, apport ou autrement ; gestion de ses
participations
Durée de la Société : 99 ans
Capital social : 500 €
Gérance : Salem Bel,äíHadj, 5A rue du Colonel Quentin 21000 Dijon
Immatriculation RCS Dijon
Pour avis
La Gérance AL21299303

Etude de Maître Philippe Debordes
Notaire Associé
5 rue du Bocanon
21310 Mirebeau-sur-Bèze

Suivant acte reçu par Maître Philippe Debordes, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Philippe Debordes», titulaire d'un Office Notarial à Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or), 5, Rue du Bocanon, le 10 juillet 2012, enregistré à Dijon-Nord le 13 juillet 2012, bordereau 2012/1588, case numéro 1 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes:
La société a pour objet: l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est: Les Prés Bernerd.
Le siège social est fixé à: Bèze (21310), Route de Mirebeau-sur-Bèze Rente de la Tuilerie.
La société est constituée pour une durée de 99 années.
Le capital social est fixé à la somme de: Mille euros (1.000,00 eur).
Les apports sont en numéraire.
Le premier gérant de la société est: Monsieur Bruno Prévalet et Mademoiselle Gaëlle Bernerd, demeurant à Bèze, Route de Mirebeau-sur-Beze, Rente de la Tuilerie.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon
Pour avis
Le Notaire. AL21299311

SCP Jean Charles GUILARD
Sylvain CONVERS - Marie-Pierre PERE
Notaires Associés à Dijon (Côte d'Or)
7 Boulevard de Brosses
Successeurs de Me Pierre Marion

Suivant acte reçu par Me Jean Charles Guilard, notaire à Dijon, le 9 juillet 2012, enregistré à SIE de Dijon Nord, le 11/07/2012, n° 2012/1555 Case n°1, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :
Dénomination :ROMARIN
Siège : Arc sur Tille (21560], 27 rue Nicolas Jacquemard
Durée :l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis et non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.
Capital social :40.000,00 € constitué d'apports en numéraire.
Gérant :Mme Solange Huguette Pierre, dt à Arc sur Tille (21560), 27 rue Nicolas Jacquemard.
Clause d'agrément :Les parts sont librement cessibles entre associés.
Immatriculation au RCS de Dijon.
Pour avis et mention,
Me GUILARD AL21299312

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL CB FILETS en liquidation au capital de 38112.25 euros. Siège : D33 Pont d'Ouche, 21360 Bligny-Sur-Ouche. RCS Dijon 394995518 . A compter A.G.E du 31-05-2012 : Approbation des comptes de liquidation, quitus au liquidateur, décharge de son mandat, clôture de liquidation. Radiation de la société. Dépot comptes de liquidation au RCS de Dijon. AL21299292

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
CHAMBOLLE-MUSIGNY:
39 a 88 ca - Les charmes: AH-84 - Les drazey: AC-68 - Les feusselottes: AH-273[121]-275[120] - Les gruenchers: AH-277[2]
Vignes en AOC Chambolle-Musigny et Chambolle-Musigny 1er Cru
Objectif : Maintien de l'exploitant
COUCHEY:
26 a 27 ca - En auvone: AD-6-7-8-10-11-12-13
MARSANNAY-LA-COTE:
1 ha 57 a 66 ca - Aux avoines: BM-304-306-307-308-309-310-312-313-314-315-317
Parcelles en nature de terre
Objectif : Priorité sera donnée à un projet d'aménagement viticole.
CURTIL-VERGY:
2 ha 13 a 82 ca - En castet: ZA-44-45-46-51(*)[F1]-51(*)[F2]-51(*)[F3]-269[47]-270[47] - Les lares: ZA-60-61-63-67-68-296[62][F1]-296[62][F2]
Parcelles en nature de vigne AOC Bourgogne Hautes Côtes de Nuits
Objectif : Maintien de l'occupant
L'ETANG-VERGY:
7 ha 75 a 10 ca - Aux echalles: ZD-34[F1]-34[F2]-36 - En charmon: A-520-524 - En talere: A-79-103 - Ez perriottes: B-77-82-91-428[88]-430[89] - Faye: B-280 - La pile tache: A-536-543-544-599-600-621-689[541]-691[542]
- Le bois pierre: B-305-308(A)-308(B)-309 - Le dessus de talere: ZB-16-17 - Les pres de chevigny: ZC-33 - Les trembles: ZB-22-23(A)-23(B)
Parcelles en nature de vigne AOC Bourgogne Hautes Côtes de Nuits, Bourgogne Äligoté, terre, bois-taillis, lande
Objectif : Maintien de l'occupant sur les parcelles de vigne
MESSANGES:
12 a 95 ca - Vignes de la pille tache: A-58-68
Parcelles en nature de bois-taillis, lande
REULLE-VERGY:
2 ha 60 a 65 ca - Chaume du tonnelier: E-482-484 - Combe remy: E-489 - Le barreau: ZE-38 - Les lares: A-95-112 - Parc de fe: D-76-78-79
Parcelles en nature de terre, bois-taillis, lande
TERNANT:
70 a 78 ca - Bois des poisses: A-109 - Les grands champs: ZE-5
Parcelles en nature de bois-taillis, lande
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 06/08/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus. AL21299309

NON DISSOLUTION

SPA BOURGOGNE VIGNES & BIEN ETRE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 800 €
Siège social : 5 Rue du Château
21200 Beaune
487 543 993 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal du 29 Juin 2012, l'assemblée générale extraordinaire statuant conformément à l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.
Mention sera faite au RCS de Dijon
Pour avis, AL21298863

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL CARROSSERIE CAVALCAR

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 rue du Bief Pérou
ZA les Granges Hautes
21130 Auxonne
RCS Dijon 510 529 878

D'une décision de l'Assemblée Générale du 24/04/2012, le siège social situé anciennement 12 rue du Bief Pérou, ZA les Granges Hautes 21130 Auxonne est transféré à Au Creux des Mines Zone Artisanale 25290 Epeugney.
La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du registre des Sociétés de Besançon.
La Gérance :
Jean Marc SIMONIN AL21299308

NOMINATION

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE LACANCHE - SOFILAC

Société par Actions Simplifiée
au capital de 780368 euros
Siège social: Lacanche - 21230 Arnay-Le-Duc
RCS Dijon 388851412

Aux termes de l'extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle en date du 22 juin 2011, il a été pris acte de la nomination en tant que Co-Commissaire aux comptes suppléant de la société Institut de Gestion et d'Expertise Comptable - IGEC, SA, ayant son siège social à 3, rue Léon Jost 75008 Paris, en remplacement de Monsieur Yves Llobell, dont le mandat arrive à expiration.
Pour avis.
AL21299304

ROUX ET CIE

SA au capital de 318.800 €uros
Siège : Gevrey - Chambertin (21220),12 Rue des Artisans
017 050 659 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Juin 2012 :
- la Société M.C.H. AUDITEURS, représentée par Monsieur Franck Paul, sise à Belfort (90000), 38 Ter Faubourg de Montbéliard, Commissaire aux Comptes Suppléant a été nommée Commissaire aux Comptes Titulaire, suite à la démission de Monsieur Joël Viennet, Commissaire aux Comptes titulaire ;
- Monsieur Jean-François Huot demeurant à Belfort (90000), 38 Ter Faubourg de Montbéliard a été nommé Commissaire aux Comptes Suppléant en remplacement de la Société M.C.H. AUDITEURS.
Le Président-Directeur Général

AL21299305

FIGEROUX

SAS au capital de 1.389.150 €uros
Siège : Gevrey-Chambertin (21220)
12 Rue des Artisans
449 378 405 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Juin 2012 :
- la Société M.C.H. AUDITEURS, représentée par Monsieur Franck Paul, sise à Belfort (90000) ,Äì 38 Ter Faubourg de Montbéliard, Commissaire aux Comptes Suppléant a été nommée Commissaire aux Comptes Titulaire, suite à la démission de Monsieur Joël Viennet, Commissaire aux Comptes titulaire ;
- Monsieur Jean-François Huot demeurant à Belfort (90000) ,Äì 38 Ter Faubourg de Montbéliard a été nommé Commissaire aux Comptes Suppléant en remplacement de la Société M.C.H. AUDITEURS.
Le Président-Directeur Général

AL21299306

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

BAUDRAS ET FILS

SA au capital de 120.000 €
Siège social : 31, rue du Petit Mouësse
58000 Nevers
340 174 051 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2012, les modifications ci-après à publier concernant les Commissaires aux comptes de la société :
Anciennes mentions :
Titulaire : M. Xavier Huguet, Résidence Kennedy - 34-36 rue du Pont Bordeau - 45800 ST Jean de Braye
Suppléant : M. Philippe Chaussat, 20 av. Pierre Bérégovoy - 58000 Nevers
Nouvelles mentions :
Titulaire : M. Philippe Chaussat, 20 av. Pierre Bérégovoy - 58000 Nevers
Suppléant : ETC AUDIT, Place de l'Europe - 89000 St Georges sur Baulche
Pour avis, le Conseil d'Administration
AL58299306

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES ÉTABLISSEMENTS LOISEAU

SARL au capital de 20.000 €
Siège social :
Les Grands Prés
Rue Francis Garnier
58000 Nevers
315 906 966 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale mixte du 02 juillet 2012, les mentions ci-après à publier :
Ancien gérant
M. Jean-Claude Loiseau, dt La Baratte - 1 rue François Charrier - 58000 Nevers
Nouveau gérant
M. Stéphane Loiseau, dt 7 bis rue du Moulin d'Ecorce ,Äì 58000 Nevers
Pour avis, S. LOISEAU
AL58299307

SARL FINEX ECO-BATIMENT
au capital de 15.000 euros
Siège social :
19, rue du Maréchal Lyautey
58000 Nevers
531 947 844 RCS Nevers

Aux termes du PV de l'AGE du 12/07/2012, il résulte que :
- il a été décidé d'étendre l'objet social, à compter du 01/08/2012, aux activités de : «Travaux de Bâtiments tout corps d'état».
- Le siège social a été transféré au 21, rue du Maréchal Lyautey, 58000 Nevers.
Les articles «Objet» et «Siège social» des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS : Nevers
Pour avis,
AL58299322

SARL OUROUX AUTOMOBILE GARAGE DUPRE

Société à responsabilité limitée
Capital : 8 000,00 €
Siège social :
Ouroux en Morvan (58230),
avenue Alexis Guetrot
RCS de Nevers : 511 326 027

Aux termes d'une assemblée générale en date du 11 juillet 2012, les associés ont décidé :
- de changer la dénomination sociale en SARL GARAGE DUPRE à compter rétroactivement du 1er juillet 2012,
- de transférer le siège social à Montsauche les Settons (58230), rue Henri Bachelin à compter rétroactivement du 1er juillet 2012
Est modifié l'article 3 des statuts :
Ancienne mention :La dénominaion de la société est «OUROUX AUTOMOBILE-GARAGE DUPRE»
Nouvelle mention : «SARL GARAGE DUPRE»
Est modifié l'article 4 des statuts :
Ancienne mention :le siège social est fixé à: avenue Alexis Guetrot, 58230 Ouroux en Morvan
Nouvelle mention :Le siège social est fixé à: rue Henri Bachelin, 58230 Montsauche les Settons.
RCS de Nevers.
Pour avis, le gérant
AL58299330

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

Association des Professionnels de Santé de Moulins-Engilbert
Association transformée en SISA

Délibération du 25/06/2012 : L'Assemblée Générale Extraordinaire des membres de l'association des Professionnels de Santé de Moulins Engilbert inscrite à la Sous-Préfecture de Chateau-Chinon sous le numéro W581 000 473, statuant conformément aux dispositions de l'article 36 de la Loi de Finances rectificative pour 2011 du 28 décembre2011, a décidé la transformation de l'Association en Société interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA) à compter du même jour, avec création d'un être moral nouveau mais sans incidence fiscale et de ce fait, la disparition pure et simple de l'Association des Professionnels de Santé de Moulins-Engilbert. Cette Assemblée a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
Dénomination: Projet de Santé de Moulins-Engilbert,
Société à capital variable
Objet: La mise en commun de moyens pour faciliter l'exercice de l'activité professionnelle de chacun de ses associés, sans pouvoir elle-même exercer leur profession et tout en respectant leur indépendance morale et technique ;
L'exercice en commun, par ses associés, d'activités de coordination thérapeutique, entendue comme les procédures de mise en place au sein de la société ou entre la société et des partenaires, visant à améliorer la qualité de la prise en charge et la cohérence du parcours de soin ; d'éducation thérapeutique telle que définie à l'article L.1161-1 du Code de la santé publique, ou de coopération entre les professionnels de santé telle que définie à l'article L.4011-1 du Code de la santé publique. Et toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet; la société peut, notamment, constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux.
Siège social: 9 Av. François Mitterrand 58290 Moulins-Engilbert.
Durée: 50 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Capital effectif: à 80 euros et capital statutaire : 200 euros. Le capital sera par conséquent variable.
Les cessions de parts: libres entre associés ainsi qu'à un professionnel de la santé qui exercera son activité dans une structure dont les membres sont déjà associés dela SISA qui ont agréé ce professionnel ou qui exercera son activité en qualité de collaborateur libéral au profit d'un titulaire déjà associé de la SISA. Toutes autres opérations requièrent l'agrément de l'ensemble des gérants statuant à l'unanimité.
Gérance: M. Jean-Paul Lambourg, dt 17 Rue des Fossés 58290 Moulins-Engilbert; Mme Nicole Dussolier, dt 34 Route de Limanton 58290 Moulins-Engilbert; M. Paul Bernard, dt « La Grétaude » 58290 Moulins-Engilbert et M. Ferdinand Storm, dt «Babize» 58290 Moulins-Engilbert.
Immatriculation dela SISA au RCS de Nevers.
La gérance AL58299331

AVIS DE CONSTITUTION

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
Siège social: Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec.: Vierzon - 5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, de la SNC CPDS, a capital de 10000€, dt le siège social est à Corbigny (58800) 15 Grande rue, en cours d'immatriculation au RCS de Nevers, ayant pour objet le débit de boissons, licence IV, bimbeloteries, loto, à laquelle est associée la vente de tabac notamment.
Le gérant associé est M. Didier De Souza, dmt à Corbigny (58800) 15 rue du Champs de Foire.
Les associés en nom sont Mme Isabelle Charton, dmt à Corbigny (58800) 15 rue du Champs de Foire, et M. Didier De Souza, sus nommé et domicilié.
Pour insertion: le gérant. AL58299303

Aux termes d'un acte SSP en date du 11 juin 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale:
Imphy Distribution
Siège social: 20 Rue Jean Jaurès, 58160 Imphy
Forme: SAS
Capital: 8000 Euros
Objet social: Le commerce d'articles alimentaires de type supérette
Président: Madame Geneviève Biloe demeurant : 11 rue Léon Gambetta, 02430 Gauchy élu pour une durée indéterminée
Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.
AL58299304

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Varennes Vauzelles (58) du 10/07/2012, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: SCI 3S
Siège: 2 Place de la République, 58640 Varennes Vauzelles
Objet: acquisition, revente, construction, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant.
Durée: 99 ans
Capital: 100 €
Gérance: Mlle Thomas Sarah, demeurant 29 bis Avenue du Gravier ,Ai 18150 La Guerche Sur L'Aubois.
Immatriculation de la société au R.C.S. de Nevers.
La gérance
AL58299305

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :SCI PREMIERE A DROITE
Siège social :Chamery, 58350 Châteauneuf-Val-de-Bargis
Objet social :Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque ;
Durée de la société :99 ans;
Capital social:100 € ;
Gérance :Mr Hervé Agulles et Mme Dominique Agulles dt ensemble à Châteauneuf-Val-de-Bargis(58), Chamery ;
Immatriculation de la société au RCS de Nevers.
Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective extraordinaire des associés.
La gérance
AL58299325

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me J.P JACOB, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 11 juillet 2012, enregistré, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile immobilière
Dénomination : SCI PHEDRA
Siège social : Menou (Nièvre) 1 rue des Ecoles
Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Apport en numéraire : la somme globale de 150.300 euros.
Capital social : 150.300 euros divisé en 1.503 parts de 100 euros chacune, numérotées de 1 à 1503, attribuées aux associés en proportion de leurs apports.
Gérance : Mme Cambier Sylviane veuve de Mr Clément Michel, dt à Paris (13è) 5 rue Le Dantec, pour une durée illimitée.
Ladite société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis
Me JACOB, Notaire.
AL58299326

DISSOLUTION LIQUIDATION

PHARMACIE DU VAL DE LOIRE

Société en liquidation
Société à Responsabilité Limitée
à Associée Unique
au capital de 670 770 €
Siège social : 11 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne sur Loire
422 555 599 RCS Nevers

Suivant délibération extraordinaire de l'associée unique du 30 juin 2012, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date et sa mise en liquidation.
Il a été nommé, en qualité de liquidateur et pour la durée de la liquidation, Madame Marie Christine Saillard demeurant : 4 Chemin du Paradis, Villeprevoir, 58200 Cosne Cours sur Loire et il lui a été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
La dénomination sociale sera suivie de la mention «société en liquidation» et le siège de la liquidation est fixé : 4 Chemin du Paradis, Villeprevoir, 58200 Cosne Cours sur Loire.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, le liquidateur, AL58299311

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 Juin 2012, enregistré à Nevers le 3 juillet 2012 bord n° 2012/941 Case n° 6,
Il a été décidé la dissolution volontaire anticipée de la SCI DU BUISSON, au capital de 148.900 euros ayant son siège social à Moulins Engilbert (Nièvre) «Les Perrières», immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 424 636 330, à compter du 19 juin 2012, et nommé comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder à toutes les formalités nécessaires, à la répartition du boni de liquidation : Mr Van de Westen Joannes, dt à Moulins Engilbert (Nièvre) «Les Perrières».
Le siège de la liquidation a été fixé à Moulins-Engilbert (Nièvre) «Les Perrières».
La correspondance de tous actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au domicile du liquidateur.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés en annexe au RCS du Tribunal de Commerce de Nevers;
Pour avis
Le Liquidateur. AL58299312

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud,
58000 Nevers

SOCIETE POUSSIÈRE

SARL au capital de 15.244,90 €
Siège social : 23, rue Saint-Jacques
58200 Cosne Cours sur Loire
323 140 236 RCS Nevers

L'assemblée générale extraordinaire du 15 juin 2012 a prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société qui subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. M. Luc Poussière dt 2 rue de la Fontaine, Chambre, 58200 Pougny, a été désigné liquidateur. Les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au domicile du liquidateur et siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis,
le liquidateur, L. POUSSIÈRE AL58299329

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 juin 2012, enregistré à Nevers le 3 juillet 2012 bord n° 2012/941 Case n° 8, concernant la SCI DU BUISSON, au capital de 148.900 Euros, dont le siège social est à Moulins-Engilbert(Nièvre) «Les Perrières», immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 424.636.330, ayant pour liquidateur Mr Van Der Westen Joannes, dt à Mouins-Engilbert (Nièvre) «Les Perrières».
Les comptes du liquidateur auquel il a été donné quitus ont été approuvés purement et simplement et la liquidation a été déclarée clôturée.
Ces comptes et le procès-verbal de l'Assemblée d'approbation seront conformément à la loi, déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis
Le Liquidateur. AL58299313

MODIFICATION DE CAPITAL

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Aux termes d'un acte reçu par Me BLOIN, Notaire à Cosne Cours sur Loire, le 05/07/2012 le capital social de la société dénommée « GROUPEMENT FORESTIER K.A.P FORET », ayant son siège à Mesves sur Loire (58400) 4 route d'Antibes, identifié au RCS de Nevers (58000) n° 533912564, qui était de 1.000 euros a été porté à 5.250 Euros au moyen d'un apport immobilier, consistant en diverses parcelles de bois sises à Saint Andelain, Nièvre d'une valeur de 4.250 Euros, effectué par Mme Denise Clémence Marcelle Gousse, retraitée, demeurant à Pouilly-sur-Loire (58150) Le Bouchot, nouvelle associée.
Les statuts ont été modifiés en conséquence de la manière suivante :Par suite de l'apport ci-dessus constaté, le capital social est désormais fixé à la somme de 5.250€ et dorénavant divisé en 5250 parts de un Euro chacune, entièrement souscrites et libérées, numérotées de 1 à 5250 attribuées.
Pour avis
Me BLOIN, Notaire. AL58299315

NON DISSOLUTION

SARL LE GOUPIL REMPILE

Le Bourg
58120 Montigny en Morvan
RCS Nevers 512 685 835 (2009 135)

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2012, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article 68 de la loi du 24 juillet 1966, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le représentant légal.
AL58299264

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL TOURLIER

Au capital de 9 000 euros
Siège social : Les Petites Corvées
58130 Montigny aux Amognes
533 017 679 R.C.S. Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 05 juillet 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social de Montigny aux Amognes (58130) ,Ai Les Petites Corvées à Decize (58300) ,Ai 26, Route de Champvert à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis,
La Gérance. AL58299279

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE ROMARIN

Société Civile au capital de 823 224,69 €
Siège social : 65 Avenue Foch
75116 Paris
434 300 638 RCS Paris

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14/04/2012, il a été décidé de transférer le siège social du 65 Avenue Foch 75116 Paris au Domaine de Mouchy 58400 Raveau.
L'objet demeure : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation et la location de tous biens et droits immobiliers de tous biens et droits pouvant constituer l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La durée reste fixée 99 ans.
Associé Gérant : M. Pelen Olivier demeurant Domaine de Mouchy 58400 Raveau
Associé : Mme Edith Zwinz Epouse Pelen demeurant Domaine de Mouchy 58400 Raveau
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Nevers AL58299309

NOMINATION

MAISON DE LA CULTURE DE NEVERS ET DE LA NIÈVRE

SCOP SARL à capital variable
2 bis, boulevard Pierre de Coubertin
58000 Nevers
RCS Nevers 428 635 205

Suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2012, la société SOFEG, 3 rue de Mailly, 69300 Caluire a été nommée en qualité de commissaire aux comptes titulaire en remplacement de Monsieur Paul Moiroux, démissionnaire.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le représentant légal.
AL58299302

CLINIQUE CHIRURGICALE DU MORVAN

Société anonyme au capital 53.358 euros
Siège social :
49 boulevard Trésaguet
58000 Nevers
315 564 443 RCS Nevers

Par délibération d'assemblée générale ordinaire en date du 7 juin 2012, les actionnaires ont nommé, en qualité d'administrateur, en remplacement de Mademoiselle Lydie Marsais, dont le mandat n'est pas renouvelé, à dater de ce jour et pour une durée de 6 exercices, la société CLINIQUE DU SAINT - COEUR, SAS au capital de 299.603,24 euros, siège social : 10 bis rue Honoré de Balzac 41100 Vendôme, 339 840 118 RCS Blois, représenté par M. Grégoire Briens demeurant, 7 rue Papillon 75009 Paris.
les actes seront déposés près le greffe du tribunal de commerce de Nevers.
AL58299314

NOUVELLES TECHNIQUES DU BÂTIMENT - N.T.B.

Société Anonyme au capital de 40000€
Siège social: 47, rue de l'Usine - 58130 Urzy
333749216 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 28 juin 2012, l'Assemblée Générale a décidé de nommer pour une période de six exercices:
- aux fonctions de Commissaire aux Comptes Titulaire: Mr Philippe Bouveau ayant sa résidence professionnelle à Bourges (18) - Zone Port Sec Nord - 18, rue Michaël Faraday en remplacement de Mr Joaquim Montalban;
- aux fonctions de Commissaire aux Comptes Suppléant: Mr Joaquim Montalban ayant sa résidence professionnelle à Ales (30) - 7 bis, rue de Saint Exupéry en remplacement de Mr Philippe Bouveau.
Pour avis.
AL58299320

DÉMISSION

M.C.F.C

Maçonnerie Couverture Façade Carrelage
SARL au capital de 3000 euros
Siège social:
Route de la gare
58470 Saincaize Meauce
522117720 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 0l juillet 2012, la collectivité a pris acte de la démission de Monsieur Franck Collard et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis
La Gérance
AL58299321

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Suivant procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 30 mai 2012, enregistré à Nevers le 4/7/2012 bord 2012/950 case n° 5, les associés du GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU DOMAINE DE FAVRAY, au capital de 5.945,51 euros, ayant son siège à Saint Martin sur Nohain, «Ferme de Favray», immatriculé au RCS de Nevers sous le n° 424 517 407,
Ont nommé comme nouveaux gérants dudit Groupement foncier : 1) Mr David Grégoire, dt à Paris (14è) 38-40 rue de l'Amiral Mouchez, 2) Mr David Quentin, dt à Saint Martin sur Nohain (Nièvre) Le Petit Favray, pour une durée illimitée, à compter du 30 mai 2012, en remplacement de Mr Etienne David, dt à Paris (13è) 1 Square Arago, démissionnaire.
Pour avis
Le Gérant.
AL58299310

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de CHANTENAY-SAINT-IMBERT (AA 12/062)
Avec bâtiments exploitation:
33 ha 04 a 16 ca + environ 1 ha 11 a à déterminer
- Champs de la ronde: D-480-481-482 - Le boulat: D-666-667-668 - Les balais d oujeas: D-484-485-486-487-488-492 - Les carreaux: D-501
Et, par extension, Cmne de TRESNAY:
57 ha 54 a 56 ca - Chateau de la ronde: A-41-42-46-47 - La ronde: A-27-28-29-30(*)-31-32-33-34-35 - Les champs buteaux: A-512[56] - Les grands champs: A-1-2 - Les paturaux de la ronde: A-86-87-88-89-90-91-92-93-94 - Les pres des roches: A-48-49-54 - Pre du moulin: A-581[20]-583[21]-585[22] - Pres du pont charreau: A-81-82-552[85] - Terres du chateau: A-11(*)-12-13-14-15-16-19(*)[F1]
Cmne de CHEVENON (AA 12/058)
Avec bâtiments habitation et exploitation:
16 ha 26 a 74 ca - La maison rouge: C-102-103-104-261[105]-263[106] - Pre de jaugenay: C-100-101(*) - Pre du bourg: C-71 - Pre du verne: C-99(*)
Cmne de PLANCHEZ (AA 12/061):
2 ha 99 a 19 ca - La chaise: ZN-221-222 - Les larrees: ZL-38-174[34](*)
Cmne de VILLAPOURCON
Biens loués en partie:
86 a 95 ca - Bois des boulats: AM-118 - Mouillas de velle: AK-165
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 06/08/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.
AL58299328

CHATEAU DE TRACY

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 578 160 euros
Siège social : Château de Tracy
58150 Tracy sur Loire (Nièvre)
382085215 RCS Nevers

Selon l'A.G.O. du 09/07/2012, les mentions antérieurement publiées sont modifiées ainsi qu'il suit, à compter du même jour :
Ancienne mention :
Co-gérants : Henri d'Estutt d'Assay, né le 7/12/1954 à Cosne Cours sur Loire, demeurant Château, 58150 Tracy sur Loire.
Juliette d'Estutt d'Assay né le 25/03/1959 à Cosne Cours sur Loire, demeurant 42 rue Descartes ,Ai 75005 Paris.
Nouvelle mention :
Gérante : Juliette d'Estutt d'Assay, sus nommée et domiciliée.
Pour avis ,
La Gérance. AL58299318

VUONO AMENAGEMENTS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 140 000 €
Siège social : RN 81
58300 Sougy sur Loire
492 799 804 RCS Nevers

Aux termes de ses décisions en date du 3 juillet 2012, l'associé unique a décidé de nommer à compter du même jour aux fonctions de co-gérant Mr Gérard Top dt à Saint Hilaire de Gondilly (18), Beauregard.
AL58299327

CESSION

Étude de Me JEAN CHINCHOLE
Notaire à Luzy

Suivant acte reçu par Me Jean CHINCHOLE, Notaire à Luzy (58), le 4/07/2012, enregistré à Nevers (58) le 9/07/2012, bordereau n°2012/971 case n°1 ext 2041, l'EURL ACKILEA au capital de 8.500 €, dont le siège est à Luzy (58), 1 rue du Commerce, (RCS de Nevers SIREN n°479.065.849) a vendu à Mr Michel Maisonnial, et Mme Corinne Raymonde Marie-Thérèse Monique Aujouannet, son épouse, demeurant à Luzy (58) 15 Avenue Hoche (Né Mr à Lyon (8ème) le 29/06/1964 et Mme à St Mandé (94) le 16 juillet 1967.

D'un fonds de commerce de vente en boutique ou par correspondance et livraison de fleurs, compositions florales et accessoires sis et exploité à Luzy (Nièvre) 1 rue du Commerce.
Moyennant le prix de 45.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 41.820€ et au matériel pour 3180€
L'entrée en jouissance a été fixée au 30 juin 2012
Les oppositions seront reçues chez Jean CHINCHOLE, notaire à Luzy dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion.
Pour avis et mention
Me CHINCHOLE AL58299308

Étude de Maître
Sophie KREICHER
2 Place du Docteur Bondoux
58120 Château-Chinon

VENTE DE FONDS

Monsieur Norbert Michel THOS, / la société dénommée L'AGRICULTURE

Suivant acte reçu par : Me Stéphane SANDELLI, Notaire en l'Office Notarial de Me Sophie KREICHER dont le siège est à Château Chinon (Nièvre), 2 place du Docteur Bondoux.
le deux juillet deux mille douze enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 9/07/2012, bord. 2012/973, case n° 3.
Monsieur Norbert Michel Thos, Commerçant, veuf, non remarié, de Madame Véronique Denise, Arlette Warnault, demeurant à Château-Chinon Ville (58120 Nièvre) 45 Ter Route de Nevers.
Né à Paris (75006) le 20 juin 1956.
à cédé à :
La Société dénommée L'AGRICULTURE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 5.000,00 € ayant son siège social à Château-Chinon Ville (58120 Nièvre) 1 Boulevard de la République identifiée sous le numéro SIREN 751 852 328 immatriculée au RCS de Nevers.
Un fonds de commerce de débit de boissons et de Bar - Café - Restaurant connu sous le nom de «CAFE DE l'AGRICULTURE» situé et exploité à Château-Chinon (Nièvre) 1, Boulevard de la République, à l'entrée de la Place Notre Dame.
Prix : deux cent vingt mille euros (220.000,00 €) s'appliquant savoir :
- aux éléments incorporels pour cent cinquante quatre mille quatre cents Euros (154.400,00 €)
- aux éléments corporels pour soixante cinq mille six cents Euros (65.600,00 €)
Prise de possession à compter rétroactivement du 01/07/2012.
Les oppositions devront être faite en l'office notarial de Maître Stéphane Sandelli, notaire où domicile est élu dans les dix (10) jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire.
L'insertion prescrite par la loi au B.O.D.A.C.C. a été ordonnée en temps utile.
Pour avis unique AL58299324

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

C.E.C.N.A.

Société Coopérative Agricole d'Elevage
du Centre Nord et de l'Aube
3 rue Jules Rimet - 89400 Migennes
Agrément ° N223 - RCS Sens: 775718356

Nomination des Commissaires aux Comptes
Les associés coopérateurs réunis en Assemblée Générale Ordinaire du jeudi 17 mars 2011 à 11 heures, en la salle du restaurant «Le Relais du Miel» (45. Mormant sur Vernisson), ont nommé en qualité de commissaire aux comptes titulaire la SARL Auditra domiciliée au 68, mail des charmilles BP 60, 10000 Troyes (N° immatriculation 478014046 à Troyes) en remplacement de Monsieur Joël Blaise démissionnaire. Et comme commissaire aux comptes suppléant, le cabinet Audit Partenaire Conseil domicilié 13 rue Théodore de Bèze 89000 Auxerre (N°immatriculation 414880211 à Auxerre). Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2016.
Démission du Directeur Adjoint
Le Conseil d'Administration dans sa séance du jeudi 8 décembre 2011, entérine le départ de Monsieur Gérard Bertrand de son poste de Directeur Adjoint de la CECNA. Celui-ci ayant fait valoir ses droits à la retraite.
Ces mentions en seront faites au registre du commerce de Sens.
Le Président du Conseil d'Administration
Pascal Beets
AL89299317

TRIBUNAUX DE COMMERCE

SCI LEO

SCI au capital social de 152,45 €
Siège social : 3 allée Louis Daubenton 94420 Le Plessis Trévise
428 290 704 R.C.S. Créteil

Suivant procès-verbal en date du 9 mai 2012, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : Le Clos du Tilleul, 62 rue du Milieu 89110 Villiers sur Tholon.
En conséquence, l'article 5 des statuts a été modifié.
Pour information :
Objet social : acquisition administration et exploitation de biens immobiliers
Durée : 99 ans jusqu'au 6 décembre 2098
La société sera immatriculée au greffe de Sens
Le représentant légal AL89299314

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution du 06/07/2012.
Forme : S.A.R.L
Dénomination : LE VOYAGEUR
Siège : 58 rue de la République, 89100 Sens
Objet : Acquisition, détention, gestion de toutes actions, parts sociales, valeurs mobilières, et en général, toutes participations dans toutes personnes morales quelles que soient leurs activités ; gestion, achat, vente de tout portefeuille d'actions, de parts, d'obligations et de titres de toutes sortes ; toutes prestations administratives, financières, informatiques, de ressources humaines et de formation
Durée : 99 ans
Capital : 160 280 €
Gérance : Mr Guy Vignal (10 rue des Champs Ribeaux 89100 Maillot).
Immatriculation RCS de Sens
AL89299283

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Paris du 2 juillet 2012, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme: Société Civile
Dénomination: SCI Des Bruyères
Capital: 10 000 euros
Objet: achat et gestion de son patrimoine mobilier et immobilier
Siège social: 1, rue des Bruyères 89100 Collemiers
Durée: 99 ans
Gérants: Monsieur Hervé Grandjean et Madame Xiaoxi Grandjean 1 rue des Bruyères 89100 Collemiers
La société sera immatriculée au RCS de Sens.
AL89299319

Aux termes d'un acte SSP en date du 16 juillet 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
L'ALTERNATIVE
Siège social : rond point de la résistance, 89300 Joigny
Forme : SASU
Capital : 7600 Euros
Objet social : restauration à emporter - bar à café
Président : Monsieur Yann Bonhommet demeurant :
31 avenue de la forêt d'othe,
89300 Joigny
élu pour une durée indéterminée
Admission aux Assemblées :
Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.
Exercice du droit de vote :
Chaque action donne droit à une voix.
Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
FOUCHERES - centre équestre avec bâtiments et prés - bien indissociable
7 ha 20 a 70 ca - Derriere ferme des rouillo: YC-12-27[12]-32[12] - La brulerie: YC-10-11 - Les rouillons: YD-34[8]-35[8]
SAINT-MARTIN-D'ORDON - porcherie avec terres - bien indissociable
4 ha 61 a 90 ca - Le petit clouzeau noir: ZE-48(Z)-48(AJ)-48(AK)
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 6 août 2012 à
Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer ,Ai CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.
AL89299325



Transmission des actions : les actions ne peuvent être transférées entre Associés qu'avec l'agrément préalable du Président de la société, lequel doit apprécier si le transfert envisagé est conforme à l'intérêt social.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens AL89299320

TRANSFERT DE SIÈGE

LESC'IMMO

SARL au capital de 1000.00 €
Siège social :
1 place de l'Eglise, 89113 Fleury La Vallée
524 675 667 RCS Sens

L'AGE du 13/04/2012 a décidé de transférer le siège social de la société au 1 rue du château, 89110 La Ferte Loupière, à compter du 01/07/2012.
Mention au RCS de Sens. AL89299307

D.V.2.I

Sarl au capital de 1500000 euros
Siège social :
La maison rouge, les bornissois,
89110 Villiers sur Tholon
410 110 852 RCS Sens

En date du 10/07/2012, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 2 rue Bezout, 77210 Avon, à compter du 10/07/2012, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Melun AL89299302

FIOCAMA

SARL au capital de 2 000 euros
Siège social : 19 rue de 2 frères Laporte
78680 Epone
537 756 249 RCS Versailles

L'AGE du 10/07/2012, a transféré le siège social au lotissement des Chailleux, 1 rue Paul Cézanne, 89240 Villefargeau à compter du 10/07/2012, et a modifié en conséquence les statuts. La société, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS d'Auxerre.
Gérance : Monsieur Patrice Goudroye, demeurant lotissement des Chailleux, 1 rue Paul Cézanne, 89240 Villefargeau.
AL89299324

ANGELIS IMMOBILIER

SCI au capital de 100 euros
Siège: La maison rouge les Bornissois
89110 Villiers sur Tholon
448702274 RCS Sens

L'AGE du 16/07/2012, a décidé de transférer le siège social au 2 rue Bezout 77210 Avon à compter du 16/07/2012, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Melun.
AL89299327

NOMINATION

BAUDRY

Société Anonyme
au capital de 9 000 000 euros
Siège social : Route de Lyon - R.N 6
89100 Maillot
343 397 667 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 27 juin 2012, il a été décidé de nommer la société DYNA2, domiciliée à Paris (75008) 52 rue de la Boétie, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Monsieur Jean-Paul Papeix, pour six exercices.
En date du 27 juin 2012, il a été décidé que la SA Alfaje, administrateur de la SA Baudry aura désormais comme représentant permanent, Monsieur Fabrice Macheret demeurant à St Denis les Sens (89) Granchette - 3 rue du Moulin en
remplacement de Monsieur Alain Macheret
Pour avis,
Le conseil d'administration. AL89299316

CONGY MARC

Société Anonyme
au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 67 avenue Jean Mermoz
89000 Auxerre
425 520 145 RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 27 juin 2012, il a été décidé de nommer la société DYNA2, domiciliée à Paris (75008) 52 rue de la Boétie, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Monsieur François Rosse, pour six exercices.
En date du 27 juin 2012, il a été décidé que la SA ALFAJE, administrateur de la SA CONGY MARC aura désormais comme représentant permanent, Monsieur Fabrice Macheret demeurant à St Denis Les Sens (89) Granchette - 3 rue du Moulin en
remplacement de Monsieur Alain Macharet.
Pour avis,
Le conseil d'administration. AL89299321

YONNELEC

Société Anonyme au capital de 2 100 000 euros
Siège Social : Rue Bellocier Prolongée - Z.I des Sablons
89100 Sens
707 080 024 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 27 juin 2012, il a été décidé de nommer la société DYNA2, domiciliée à Paris (75008) 52 rue de la Boétie, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Monsieur François Rosse, pour six exercices.
En date du 27 juin 2012, il a été décidé que la SA ALFAJE, administrateur de la SA YONNELEC aura désormais comme représentant permanent, Monsieur Fabrice Macheret demeurant à St Denis les Sens (89) Granchette, 3 rue du Moulin en remplacement de Monsieur Alain Macheret.
Aux termes du procès-verbal du conseil d'administration du 27 juin 2012, il a été décidé de nommer Monsieur Franck Delarocque demeurant à St Pierre Les Nemours (77) 23 rue du Clos Saint Jean en qualité de Directeur Général, en remplacement de Monsieur Fabrice Macheret.
Pour avis,
Le conseil d'administration.

AL89299322

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES

Article R. 625-3
du code de commerce

Au titre de la procédure suivante:
BECKER David
Liquidation Judiciaire simplifiée du 07/02/2012
20, Chemin des Marais 89340 Villeneuve la Guyard.
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 22 juin 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire.
AL89299253

Au titre de la procédure suivante:
KOALIZ SAS
Liquidation judiciaire du 24/05/2011
16, Chemin des Amoureux 89140 Pont sur Yonne.
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 22 juin 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire.
AL89299252

ALFAJE

Société Anonyme
au capital de 5 358 800 euros
Siège Social : R.N 6
route de Lyon 89100 Maillot
705 680 015 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal du conseil d'administration du 27 juin 2012, il a été décidé de nommer Monsieur Fabrice Macheret demeurant à Saint Denis Les Sens (89) Granchette, 3 rue du Moulin, en qualité de Président du conseil d'administration assumant la direction générale, en remplacement de Monsieur Alain Macheret démissionnaire.
Pour avis,
Le Conseil d'administration
AL89299328

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI LA LONGÈRE

SCI au capital de 200 euros
Siège: 8 rue de la Chaume Fleurigny
89260 Thorigny sur Oreuse
529975641 RCS Sens

L'AGE du 30/12/2011, a décidé de nommer gérant M. Chambrin Sébastien 8 rue de la Chaume Fleurigny 89260 Thorigny sur Oreuse en remplacement de M. Antoinat Franck, à compter du 30/12/2011.
Modification au RCS de Sens.
AL89299306

LE CHENE POYAUDIN

SARL au capital de 1000,00 €
Siège social : Z.A. des Champs Gilbarts
89240 Pourrain
RCS 5509 892 550 Auxerre

Avis est donné de la nomination, par délibération de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 01/06/12, de Mme Laurence Rouau et Mr Philippe Gesserand, demeurant tous deux à 89240 Pourrain, 31 route de la Puisaye en qualité de nouveaux gérants de la société pour une durée de 3 ans en remplacement de Mr Hauguenois démissionnaire.
Le Gérant
AL89299308

BATI89

SARL au capital de 1000 Euros
10 rue des Mergers , les Rousseaux ,
89500 Villeneuve sur Yonne
521468868 R.C.S. Sens

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24 juin 2012 il a été pris acte de la nomination de monsieur Xavier Algrin , demeurant 11 les tuileries 89116 Cudot en qualité de nouveau gérant, à compter du 30 juin 2012 pour une durée illimitée, en remplacement de monsieur Guillaume Le Gall , démissionnaire.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens
AL89299310

C.D.M PUYNESGE

Société Anonyme au capital de 350 000 euros
Siège Social : 22 route de Chamvres
89300 Joigny
302 043 187 RCS Sens

En date du 27 juin 2012, il a été décidé que la SA Alfaje, administrateur de la
SA CM Puynesge aura désormais comme représentant permanent, Monsieur
Fabrice Macheret demeurant à St Denis les Sens (89) Granchette ,Ài 3 rue du
Moulin en remplacement de Monsieur Alain Macheret.
Pour avis,
Le conseil d'administration. AL89299318

La location gérance consentie:
- par la société Casino Restauration, société par Actions Simplifiée au capital de 35860173 €, dont le siège social est à St Etienne (42100) - 1 Esplanade de France, identifiée sous le n°342043528 auprès du RCS de St Etienne,
- à la société SNC Restaurant Auxerre (nouvelle dénomination Alcudia Villefranche), Société en nom collectif au capital de 1000 €, dont le siège social est à St Etienne (42100) - 1 Esplanade de France, identifiée sous le n° 511021412 auprès du RCS de St Etienne,
pour le fonds de commerce de cafétéria sis à Auxerre (89000) - Lieu dit Les Fourneaux - Avenue Haussmann, pour une durée d'une année à compter du 1er mai 2009 renouvelable par périodes annuelles et par tacite reconduction,
a pris fin le même jour par résiliation amiable.
Pour avis.
AL89299329

FIDAL
Direction Nord-Picardie
Immeuble Crystal
Zac Euralille-Romarin
59777 Euralille

Aux termes d'un acte SSP en date à Marcq-en-Baroeul du 31 mai 2012, enregistré auprès du SIE de Roubaix-Nord, le 19 juin 2012,Bordereau n° 2012/643, Case n° 3, Ext 6181, la Société LE GAI MATELOT LOCATION, Société par Actions Simplifiée au capital de 52.000 Euros, dont le siège social est à Marcq-en-Baroeul (59700), Parc Europe, 340 avenue de la Marne, immatriculée au R.C.S de Roubaix-Tourcoing sous le n° 403 170 822, a consenti en location-gérance à la société KILOUTOU, Société anonyme au capital de 10.174.922,50 euros, dont le siège social est à Marcq-en Baroeul (59700), 70 avenue de Flandre, immatriculée au R.C.S de Roubaix-Tourcoing sous le n° 317 686 061, pour une durée de trois années renouvelable par période annuelle à compter du 1er janvier 2012 :
- un fonds de commerce d'exploitation d'une entreprise de location de matériels de travaux publics et bâtiments, levage, manutention, transport et réparation de matériel sis et exploité à Appoigny (89380), 10 rue de Quenou, pour lequel le bailleur est immatriculé au RCS d'Auxerre sous le n° 403 170 822 et à l'INSEE sous le n° 403 170 822 00064, Ledit fonds connu sous l'enseigne «SIME» ;
En conséquence, et pour toute la durée du bail, la société KILOUTOU exploitera ledit fonds pour son compte et à ses risques et périls et demeurera seule responsable vis-à-vis de tous tiers, lesquels ne pourront exercer aucun recours contre le bailleur du fait de la gestion et des engagements souscrits.
Pour avis.
AL89299323

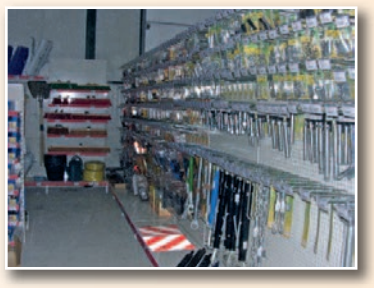
CESSION

Caroline Lambert - Notaire
33 avenue Gambetta - BP 54
89302 Joigny Cedex

Suivant acte reçu par Maître Caroline Lambert, Notaire à Joigny (Yonne), 33, Avenue Gambetta, le 3 juillet 2012, enregistré à la Recette des Impôts de Sens, le 9 juillet 2012, bordereau 2012/579, Case 1, Extrait 1961,
La société dénommée L'Atelier G, Société à Responsabilité Limitée au capital de 2000,00 € ayant son siège social à Fontaine La Gaillarde (89100) 1 rue de la Chatière identifiée sous le numéro SIREN 503575128 RCS Sens.
A cédé à:
La société dénommée L'Olivier, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1000,00 € ayant son siège social à Joigny (89300) 12 Quai du Général Leclerc identifiée sous le numéro SIREN 534155866 RCS Sens.
Un fonds de commerce de traiteur, plats cuisinés à emporter et/ou à livrer, location de linges et vaisselles connu sous le nom de «L'Atelier G» situé et exploité à Fontaine La Gaillarde (89100), 1 rue de la Chatière,
Prix: cinquante mille euros (50000,00 €) s'appliquant savoir:
- aux éléments incorporels pour trente cinq mille euros (35000,00 €)
-aux éléments corporels pour quinze mille euros (15000,00 €)
Prise de possession à compter de ce jour.
Les oppositions devront être faite en l'office notarial de Maître Caroline Lambert, notaire où domicile est élu dans les dix (10) jours de la dernière en date des pulications légales par acte extrajudiciaire.
L'insertion prescrite par la loi au B.O.D.A.C.C. a été ordonnée en temps utile.
Pour avis unique.
AL89299313

MPL à Avallon
Ouverture de la base lundi 23 juillet.

Zone artisanale de la Grande Corvée : c'est l'adresse de la base que le concessionnaire de Nitry va ouvrir ce lundi à la sortie d'Avallon, route d'Auxerre. Cette nouvelle base distribue les marques Same et Deutz Fahr sur l'avallonnais et l'ouest de la Côte d'Or. Avec cette nouvelle implantation, Guy Magnon ambitionne de servir au mieux les agriculteurs de ces régions d'élevage en leur proposant un magasin libre-service, un atelier réparations, le tout sur 380 m². Comme à Nitry MPL proposera la location de matériels. L'équipe d'Avallon est composée de deux mécaniciens, un magasinier, un commercial et une responsable chargée également des véhicules de location du réseau ADA. Dès à présent, vous pouvez compter sur eux pour assurer le Service Après-Vente de vos matériels toutes marques.
L'inauguration officielle est prévue en septembre, un rendez-vous qu'il ne faudra pas manquer !



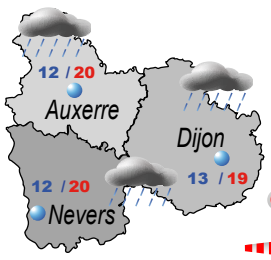


MPL ZA de la Grande Corvée 89200 Avallon
03 86 34 56 55
Publi-information

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce
en ligne et obtenez votre devis
instantanément

▶ Prévisions **météo** du 20 juillet au 22 juillet

Vendredi 20 Juillet



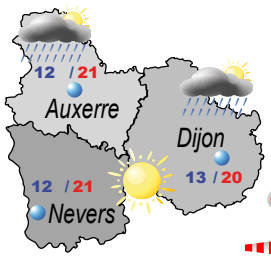
Pluvieux
Ce vendredi se déroulera sous un ciel menaçant et de nombreuses précipitations.

T° mini : 11 à 13 °C
T° maxi : 19 à 21 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 10 km/h

Ste Marina
Soleil : 06:38 - 21:43
Lune : 08:05 - 22:09

Samedi 21 Juillet



Mitigé
Les précipitations persisteront mais le soleil fera tout de même quelques belles apparitions localement.

T° mini : 11 à 13 °C
T° maxi : 20 à 22 °C

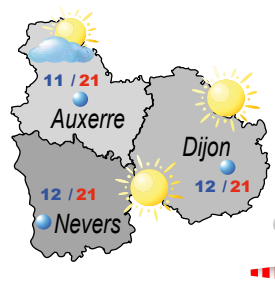
Vents : Nord 10 km/h

St Victor
Soleil : 06:39 - 21:42
Lune : 09:12 - 22:37

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 22 Juillet



Ensoleillé
Le soleil sera bien présent et accompagné de quelques nuages de beau temps. Les vents seront faibles.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 20 à 22 °C

Vents : Nord-Nord-Ouest 10 km/h

Ste Marie-Mad
Soleil : 06:40 - 21:41
Lune : 10:20 - 23:04

Prévisions à 7 jours

Lundi 23 au Mercredi 25 Juillet :

Quelques averses et de belles éclaircies en perspective.

Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : 10 à 17 °C T° maxi. : 21 à 23 °C

Jeudi 26 au Dimanche 29 Juillet :
Le temps sera partagé entre quelques averses, parfois orageuses, et de belles éclaircies.
Vents : Ouest-Nord-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 13 à 19 °C T° maxi. : 24 à 26 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶ Sudoku

6	1					9		
		3						
	5			1	3		4	
	9	1	6				2	
4		7				6		1
	6				2	7	9	
	4		2	3			1	
						3		
		2					5	7

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

5	8	3	6	4	2	9	1	7
2	6	4	1	9	7	3	8	5
1	9	7	5	8	3	2	6	4
6	3	1	4	7	5	8	2	9
8	7	5	9	2	1	4	3	6
9	4	2	8	3	6	7	5	1
7	5	9	2	1	8	6	4	3
3	1	8	7	6	4	5	9	2
4	2	6	3	5	9	1	7	8

▶ **Télévision** Sélection du 21 juillet au vendredi 27 juillet

Samedi 21

TF1
20.50 Toute la musique qu'on aime «Rome». Divertissement de Nikos Aliagas, avec Laurent Gerra, Shy'm, Jean-Marie Bigard, Laurent Ournac, C. Ladesou, I. Mergault, etc.
23.30 Coucou, c'est nous ! Divertissement de L. Boccolini, avec C. Dechavanne, Patrice Carmouze, Michel Boujenah et J. Lambert.

FRANCE 2
20.35 Fort Boyard. Divertissement avec Stéphane Diagana, Nelson Montfort, Richard Dacoury, Louise Ekland, F. Jossinet, Jérôme Alonzo.
22.25 On n'est pas couché.

FRANCE 3
20.35 Plus belle la vie «Cavale au Mistral». Série avec Virgile Bayle.
22.20 Tous au Mistral !
23.50 À la recherche du droit. Téléfilm avec Virgile Bayle.
00.30 Appassionata «Les Noces de Figaro». Opéra de Mozart.

ARTE
20.45 L'aventure humaine «La chute de Rome (1/2)» ★. *Superficiel.*
22.10 Trop jeune pour mourir «Kurt Cobain, une overdose de gloire».

M6
20.50 Bones «La voix du ciel». Série avec Emily Deschanel ⓭.
21.30 The finder. Série ⓭.

CANAL +
20.55 Conan ★★. Aventures (2011) de M. Nispel, avec Jason Momoa (1h48) ⓬. *Spectaculaire et violent.*

Dimanche 22

TF1
20.50 Taxi ★★. Comédie (1997) de G. Pirès, avec Samy Naceri, Frédéric Diefenthal (1h30). *Très amusant.*
22.30 Le ligne verte ★★. Drame (1999) de F. Darabont, avec Tom Hanks (3h01) ⓬. *Original, mais long.*

FRANCE 2
20.35 Private practice : «Fuites en avant», «Mauvais choix», «Des vies en balance», «Réveil brutal». Série avec Kate Walsh, Amy Brenneman.
23.30 Death sentence ★★. Drame (2007) de J. Wan, avec Kevin Bacon (1h42) ⓭. *Prenant, mais affreux.*

FRANCE 3
20.35 Commissaire Montalbano «Le tour de la bouée» ★★. Série avec Lucas Zingaretti ⓭. *Bien fait, mais il y a des longueurs.*
22.50 Commissaire Montalbano «Chien de faïence». Série.

ARTE
Soft rebels : Summer of rebels
20.40 Le lauréat ★★. Comédie en VO (1967) de Mike Nichols, avec Dustin Hoffman (1h41). *Excellent.*
22.25 David Bowie. Concert.

M6
20.50 Capital, les inédits de l'été «Pique-nique : La folie des repas en plein air». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «Pièges à touristes : Les arnaques de l'été».

CANAL +
20.50 Strike back (7 et 8/10) «Kosovo» ★★ ⓬. *Excellent, mais cru.*

Lundi 23

TF1
20.50 Les experts, Manhattan : «Derrière l'écran», «Ça vaut de l'or», «Plan d'évasion», «Détour vers le futur». Série avec Gary Sinise ⓭.

FRANCE 2
20.35 Cold case, affaires classées : «Mauvaise fortune», «Flash info», «Prisonniers ⓭». Série avec Katryn Morris, Danny Pino.
22.55 La ballade de Kouski. Téléfilm avec Serge Riaboukine (1h26) ⓬.
00.45 Tosca. Opéra de G. Puccini, avec C. Naglestad, Roberto Alagna.

FRANCE 3
20.35 Ces chansons qui nous ressemblent (4/4) «Faut rigoler», avec Salvatore Adamo, Anaïs, Hugues Aufray, Alain Chamfort, Christophe, Julien Clerc, Michel Delpech, Michel Fugain, Juliette Gréco, Françoise Hardy, Michel Jonasz, Maxime Le Forestier, etc.
23.05 Strip-tease «America, America : Et Dieu dans tout ça».

ARTE
20.50 La charge héroïque ★★★. Western (1949) de John Ford, avec John Wayne (1h43). (voir Sélection)
22.30 Don Carlos. Théâtre de F. Schiller, avec Hans Kremer (2h53).

M6
20.50 L'amour est dans le pré.
22.55 Belle toute nue.

CANAL +
20.50 BXL/USA. Téléfilm avec Patrick Ridremont (1h32).

Mardi 24

TF1
20.50 Tellement proches ★★. Comédie (2009) de Éric Toledano et O. Nakache, avec Vincent Elbaz, Isabelle Carré (1h39). (voir Sélection)
22.30 New York, unité spéciale ⓬.

FRANCE 2
20.35 Secrets d'histoire «Louis XV et Marie Leczinska : Tromperies à Versailles» ★★. (voir Sélection)
22.40 La Mouette. Théâtre de A. Tchekhov, avec Marie-Sophie Ferdane, Xavier Gallais (3h50). En direct du Festival d'Avignon.

FRANCE 3
20.35 Les pieds dans le plat ★★. Téléfilm avec Marie-Julie Baup, J. Cohen. *Amusant, mais lourd.*
22.40 Discographie «Michel Berger, évidemment». Magazine.

ARTE
Les origines du monde
20.50 Le big bang, mes ancêtres et moi. Documentaire.
21.40 L'ADN, nos ancêtres et nous ★★. *Passionnant.*
22.55 Le dessous des cartes «MSF : Des actes à la parole».
23.10 Les héros de la Royal Air Force (3 et 4/4) ★★. *Intéressant.*

M6
20.50 D & Co. Magazine.

CANAL +
20.55 L'Apollonide, souvenir de la maison close ★. Drame (2011) de B. Bonello, avec Hafsia Herzi (2h) ⓬. *Beau, mais ennuyeux.*

Mercredi 25

TF1
20.50 Esprits criminels : «Contrainte et forcée», «Le mal dominant», «Sous le masque». Série ⓭.
23.10 Smash. Série.

FRANCE 2
20.35 Inquisitio (7 et 8/8) ★. Série avec Vladislav Galard ⓭. *Interminable et fort peu historique.*
22.10 Un flic «Bruit numérique» ★★. Téléfilm avec Alex Descas (1h25) ⓬. *Prenant, mais peu crédible.*
23.55 L'éloignement. Théâtre de Loleh Bellon, avec Carole Bouquet, Pierre Arditi, Bernard Murat (1h47).

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «Passion patrimoine : Mon village en France» ★★. *Classique.*
23.00 L'ombre d'un doute «Le chevalier d'Éon, un agent trop secret ?».

ARTE
20.50 Zaïna, cavalière de l'Atlas ★★★. Aventures (2005) de B. Guerdjou, avec Aziza Nadir, Sami Bouajila (1h35). (voir Sélection)
22.25 Tout feu tout flamme «Un défi artistique et olympique».

M6
20.50 Zone interdite, les inédits de l'été «L'été des randonneurs : L'aventure au bout des semelles».
23.00 La vraie histoire de… «Amy Winehouse». Magazine.

CANAL +
20.30 Football «Saint-Étienne/Marseille».

Jeudi 26

TF1
20.50 Profilage ★★. Série avec Guillaume Cramoisan, Odile Vuillemin. *Amusant.*
23.45 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓬.

FRANCE 2
20.35 Ici Londres «Soirée spéciale Jeux Olympiques 2012». Soirée présentée par Marie Drucker.
23.10 Rendez-vous en terre inconnue «Marianne James chez les Bajaus» ★★★. Magazine de Frédéric Lopez. *Émouvant et drôle.*

FRANCE 3
20.35 Fantômas contre Scotland Yard ★★. Comédie (1968) de A. Hunebelle, avec Jean Marais, Louis de Funès (1h36). *Burlesque.*
22.50 Rien que pour vos yeux ★★. Espionnage (1981) de John Glen, avec Roger Moore, Carole Bouquet (2h10). *Spectaculaire.*

ARTE
20.50 Les Kennedy (1, 2 et 3/8) ★★. Téléfilm avec Greg Kinnear, Katie Holmes, Barry Pepper, Kristin Booth (2h06). (voir Sélection)
23.00 Forêts en feu «Un fléau pour notre avenir». Documentaire.

M6
20.50 60 secondes chrono.
23.00 Les années 80… «Le retour !». Divertissement.

CANAL +
20.55 Body of proof (7 et 8/20) ★★. Série ⓭. *Assez prenant.*

Vendredi 27

TF1
20.50 Jeux Olympiques de Londres «Cérémonie d'ouverture». Soirée présentée par Gilles Bouleau, Harry Roselmack et Denis Brogniart, avec Amélie Mauresmo.

FRANCE 2
20.35 Boulevard du Palais «L'affaire Isabelle Duhesme» ★. Téléfilm avec Anne Richard, Jean-François Balmer (1h30) ⓭. *Décevant.*
22.20 Chez Maupassant «Une partie de campagne» ★★. Téléfilm avec Cristiana Reali, Patrick Chesnais. *Pas mal, malgré des longueurs.*
23.15 Berlingot. Magazine de P. Petibon, avec Stéphanie d'Oustrac, D. Lockwood, Nora Gubish, Alain Altinoglu, Emmanuel Pahud, etc.

FRANCE 3
20.35 Thalassa «Cap sur Madagascar». Magazine de G. Pernoud.
23.05 Faut pas rêver au Népal.

ARTE
20.50 Gaspard le bandit ★★. Téléfilm avec Jean-Hugues Anglade, Natacha Régnier (1h35). *Bien filmé, mais peu palpitant.*
22.25 Les trois font le père ★★. Téléfilm avec Alexander Pschill (1h28). *Amusant, mais peu crédible.*

M6
20.50 NCIS, Los Angeles. Série ⓭.

CANAL +
20.55 Kung-fu panda 2 ★★. Animation (2011) de J. Yuh Nelson (1h27). *Charmant et très bien fait.*

SÉLECTION


© Arte - 2010 - Kennedys Productions

Les Kennedy (1, 2 et 3/8) - Ce téléfilm, qui reconstitue l'histoire de la famille Kennedy depuis les années 30, a provoqué un scandale aux États-Unis. Pourtant, on ne trouve rien de très nouveau dans cette saga, car tout a déjà été écrit dans des livres, et le téléfilm ne cache pas les vilains secrets des uns et des autres : les liens du père du président avec la Mafia, son addiction aux femmes (plus tard, celle de son fils), son ambition démesurée et sa préférence pour Joe, son fils aîné, mort pendant la guerre, l'addiction de John Kennedy aux médicaments, pour l'aider à supporter ses souffrances du dos, la lobotomie de sa sœur Rosemary, etc. Sans être d'une grande qualité artistique, cette œuvre est assez prenante, car elle reconstitue les grandes étapes de la vie du président assassiné. Greg Kinnear campe avec beaucoup de ressemblance celui-ci, tandis que Katie Holmes est un peu fade. ***Jeudi 26, sur Arte, à 20h50.***

La charge héroïque - Alors qu'il doit partir à la retraite, le capitaine Nathan Brittles se voit confier une dernière mission : protéger un convoi. Ce superbe western psychologique est un des grands classiques du genre. La mise en scène est très élégante, l'interprétation sobre et émouvante, et les paysages de l'Ouest américain sont splendides. Mais il y a une certaine emphase, ainsi qu'une charmante naïveté qui font sourire. ***Lundi 23, sur Arte, à 20h50.***

Tellement proches - Tous les samedis, Alain est obligé de dîner avec la fratrie de son épouse. La famille, on ne la supporte pas, mais on ne peut s'en passer. Telle est la morale souriante de cette comédie qui décrit les liens complexes entre frères et sœurs. Le début part sur les chapeaux de roue, avec une succession de gags très amusants. Mais, vers le milieu du film, le rythme se relâche un peu, et certaines scènes deviennent outrancières. ***Mardi 24, sur TF1, à 20h50.***

Secrets d'histoire «Louis XV et Marie Leczinska : Tromperies à Versailles» - Stéphane Bern raconte l'histoire de «la reine la plus outrageusement bafouée de l'histoire de France». Pourtant, ce mariage arrangé était devenu, avec le temps, un mariage d'amour. À travers les lieux magnifiques que la reine a connus, on découvre une femme généreuse, animée d'une grande foi, amateur d'arts et... gourmande. Passionnant ! ***Mardi 24, sur France 2, à 20h35.***

Zaïna, cavalière de l'Atlas - Son beau-père ayant tué accidentellement sa mère, Zaïna part avec son père, qu'elle ne connaît pas. Si la mise en scène de ce beau film romanesque, à la fois western et conte oriental, est académique, l'histoire est très prenante. Les scènes spectaculaires ne manquent pas, les moments plus intimistes non plus. Les paysages montagneux de l'Atlas sont superbes et donnent un beau souffle épique au récit. ***Mercredi 25, sur Arte, à 20h50.***

Tourisme

Tour du monde à la ferme !

Parc animalier situé à Carentoir, dans le Morbihan, *«La Ferme du Monde»* rassemble plus de 400 animaux d'élevage des 5 continents, vivant en semi liberté dans un parc boisé de 25 hectares.

Adeptes des zoos et des parcs artificiels, passez votre chemin ! C'est sur une ferme ancestrale, qui a su traverser les siècles, implantée au pied d'un manoir breton taillé dans le granit et patiné par le temps, qu'a été créée en 1996 *«La ferme du Monde»* . A l'origine, le lieu abritait un Centre d'Aide par le Travail pour personnes handicapées. C'est le directeur d'alors, Serge Temey, qui eut l'idée de rajouter à l'exploitation de vaches laitières, une activité animalière, après que l'ancienne propriétaire des lieux ait fait don de sa ferme et des terres environnantes au CAT. Aujourd'hui, plus de 400 animaux de races domestiques issues des 5 continents vivent en semi-liberté sur 25 ha de bois et prairies, pour le plus grand plaisir des 30 000 visiteurs venant chaque année jusqu'au hameau du *«Bois Brassu»*, aux portes de La Gacillly, à moins d'une heure de route de Rennes.

250 tonnes de fourrage à l'année

Répartis sur 5 zones symbolisant les différents continents, les animaux qui ont élu domicile à *«La ferme du monde»*, sont tous représentatifs de races utiles à l'homme de toute éternité, que ce soit au travers du travail effectué ou de produits consommés. Certaines bien connues, comme la Chèvre du Rove, l'âne du Poitou ou le mouton Suffolk. D'autres beaucoup plus *«exotiques»*, l'objectif étant de faire découvrir des races plus rares, comme les yacks, les aurochs ou les zébus.

Il est 9 h, le service *«petit déjeuner»* peut commencer. Pas besoin de sonner le rassemblement, ça se bouscule le long des barrières ! Chaque année, plus de 250 tonnes de fourrage consommé, produit en partie sur les 45 ha de SAU de l'exploitation. Le foin coûte cher ! Remplacé en partie par de la paille à volonté, recouverte de mélasse pour plus d'appétence, accompagné de granulés. A l'exception des chevaux, le menu est le même pour tous, pour le plus grand plaisir des pensionnaires semble t-il. Statut agricole oblige, tous les animaux sont *«bouclés»*. Un dromadaire cabotin vise l'appareil photo, pendant qu'à l'ombre de huttes rondes africaines se repose un couple de Watussi… Pas de doute, on a bien changé de continent ! Résultat du croisement entre le zébu et le bœuf du Nil, l'animal se reconnaît à ses longues cornes pouvant atteindre 2,50 m d'envergure. La femelle vient de Nantes, le taureau, de Belgique ! Comme nombre d'animaux présents sur le site, ils sont arrivés suite à un échange avec d'autres parcs animaliers. A 7500 € le couple de chameaux, l'achat n'est pas toujours possible !



Yann fait partie de la vingtaine de salariés présents sur le site, dans le cadre de l'activité Entreprise d'Aide par le Travail. Aux petits soins pour *«Réglisse»*, le poney Shetland sur le dos duquel grimpent les plus petits visiteurs.

Un lieu magique

Aussi exotique, *«Nestor»*, le cochon laineux originaire de Hongrie, est l'une des attractions du parc. Une race en voie de disparition, peu connue du grand public. Au détour du chemin, l'Amérique est en vue ! Plus vite qu'avec concorde ! Vaches Longhorn du Texas, chevaux indiens Appaloosa, mulets…, la conquête de l'Ouest commence en terre bretonne ! L'itinéraire complet fait 4,5 km, mais pour les moins courageux possibilité d'effectuer le circuit en petit train ou pedal kart!

Petit détour par la volière : poules Brahma, Nègre Soie, barbues d'Anvers, pigeons lynx ou frisés Hongrois…, plus de 50 volatiles de différentes variétés, de la plus originale à la plus populaire. A quelques pas de là, la *«Ferme des enfants»*, un espace où les plus petits peuvent toucher, câliner et nourrir alpagas, moutons et autres chèvres naines. Les moins de 1,30 m sont chanceux et auront le droit à faire un tour à dos de poney. *«Réglisse»* et son soigneur, Yann, les attendent.

La *«Ferme du Monde»* est ouverte jusqu'à mi novembre. Lieu magique dans un cadre naturel et reposant, où l'authenticité se conjugue à la ruralité, à partager en famille, sans modération aucune !

«La Ferme du Monde»
Le Bois Brassu - 56910 Carentoir
Tél 02 99 93 70 70
Site Internet :
www.lafermedumonde.com

DOMINIQUE BERNERD



La *«Ferme du Monde»* est située à quelques kms de La Gacilly, en Morbihan, entre Rennes et Vannes.



«Vous voulez l'adresse de mon coiffeur… !»



«Nestor», le porc laineux de Hongrie, appelé également Mangalitza. Une race en voie de disparition, aussi bien adaptée à la chaleur qu'au froid.



Cheval robuste utilisé pour les labours, véritable *«moteur»* de l'agriculture bretonne traditionnelle, je suis… ? Je suis… ? Le cheval de trait breton !

▶ Renseignements pratiques

La *«Ferme du Monde»* fait partie d'un établissement public médico-social, l'Entreprise de Travail Adapté (ETA), *«Le Bois Jumel»*, accueillant près de 80 travailleurs handicapés.
Ses secteurs d'activité sont variés : fabrication de confitures, atelier de sous traitance et de conditionnement, fabrication de charcuteries et plats cuisinés, activité d'aide palefreniers, ateliers d'entretien et création d'espaces verts
Horaires d'ouverture :
Haute saison (du 1er juin au 31 août) : de 10 h à 19 h
Basse saison (du 1er avril au 31 mai et du 1er au 30 septembre, tous les jours) : de 10 h à 18 h
(Du 1er octobre au 11 novembre) : ouvert mercredi, week-ends et vacances. Tous les jours sur réservation pour les groupes.
Tarifs individuels :
Adultes : 8,50 € ; Scolaires Etudiants : 5 € ; Enfants de moins de 4 ans : gratuit
Prochaines dates à retenir :
Dimanche 19 août : fête bretonne avec *«Dalch'Atau»* + atelier abeilles
Dimanche 16 septembre : foire aux animaux (vente d'animaux) et journée Antillaise
Dimanche 7 octobre : vide grenier dans la cour de la ferme
Tous renseignements complémentaires sur :
www.lafermedumonde.com ou au 02 99 93 70 70



«Alors ? Il vient ce petit-déjeuner… !»



Comme un petit air d'Afrique en terre bretonne…